



FAUT-IL EN RIRE ? — Le bonheur des uns fait le malheur des autres ! Cet adage, vieux comme le monde, se répète quotidiennement. Il ne suffit qu'à s'arrêter quelques instants pour le constater. C'est ainsi que le photographe a capté la physionomie d'un partisan des Canadiens de Montréal qui s'était déplacé pour assister au match contre les Bruins, hier, à Boston.
(Voir texte et photo en page 15)

Les grandes industries paieront davantage en vertu des modifications du Livre blanc

MONTREAL (PC)—Le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a déclaré, dimanche, que les grandes compagnies et non pas les petites, paieront davantage en vertu des modifications projetées dans la fiscalité.

Des observateurs dans la métropole disent que le raccourcissement de l'impôt sur le revenu personnel et de celui des sociétés, et le retrait de concessions établies depuis longtemps pour les petites entreprises se révèlent l'un des aspects les plus difficiles à expliquer dans le Livre blanc de M. Benson, présenté le 7 novembre.

réclame dans les journaux, campagnes irresponsables et trompeuses. La question des petites entreprises est même devenue "émotive".

Le Livre blanc propose d'annuler l'actuelle taxe de 21 pour cent sur les premiers \$35,000 des profits des corporations. Les critiques soutiennent que ce sera un dur coup pour les petites entreprises, mais M. Benson a déclaré plus tôt que cette campagne était menée par les grandes entreprises plutôt que par les petites.

PRECISIONS

M. Benson a dit à son auditoire que le tarif minime de taxe versé par les corporations sur les premiers \$35,000 de profits sera retiré de la loi fiscale professionnellement d'ici à cinq ans.

Les associés et les propriétaires d'entreprises non-incorporées vont continuer de payer

des taxes comme ils le font actuellement au taux de l'impôt sur le revenu personnel.

Certains propriétaires de petites entreprises incorporées trouveront avantageux de payer la taxe sur les profits de la compagnie à titre individuel, et peuvent le faire en vertu du Livre blanc.

En vertu des propositions du Livre blanc, les taxes individuelles atteindront le sommet du taux excédent de \$24,000 en revenu taxable, plus 51,2 pour cent de tout excédent de \$24,000. Ceci comprend une taxe provinciale de 28 pour cent, bien que certaines provinces exigent davantage.

Selon le Livre blanc, le taux général proposé de la taxe sur les profits des corporations sera d'environ 50 pour cent.

En tenant compte de la taxe de la sécurité de vieillesse et autres surcharges absorbées

dans le taux uniforme du Livre blanc, la taxe sur les profits des corporations est actuellement de 21,54 pour cent des premiers \$35,900 et 51,41 pour cent de l'excédent.

LES TAXES PROVINCIALES

Grâce aux taxes provinciales plus élevées dans certaines provinces, le taux combiné est haussé atteignant 24,54 pour cent et 54,41 pour cent à Terre-Neuve et au Manitoba. En Ontario et au Québec où se trouvent la plupart des corporations, les taux sont de 23,54 pour cent des premiers \$35,000 et 53,41 pour cent sur l'excédent.

Les taxes payées au nouveau taux de 50 pour cent par des entreprises familiales ou autres corporations qui ne peuvent être traitées comme des groupes associés, seront considérées comme paiement initial de l'impôt sur le revenu de ces propriétaires.

Dans le cas des plus grandes entreprises, comme celles qui sont inscrites aux bourses canadiennes, les actionnaires recevront un crédit dans leur impôt sur le revenu personnel pour la moitié de la taxe sur les profits déjà versés par les corporations quand les profits sont payés en dividendes.

Les actionnaires qui ont un revenu taxable de moins de \$24,000 par année et ainsi paient 46 pour cent de moins sur chaque dollar de revenu, profiteront donc de la taxe de 50 pour cent payée par les corporations.

M. Benson a ajouté que "les grandes corporations paieront la plus grande partie du supplément de taxe, en vertu de nos propositions."

\$10,000 PAR AN

"Elles paieront un supplément de quelque \$10,000 annuellement, et une partie de la cam-

Au profit de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord

L'ODEQ perdra une partie des \$258,000,000

par André DIONNE

SEPT-ILES — Au cours des débats qui auront lieu prochainement pour la renégociation de l'entente Québec-Canada pour le développement de la Côte-Sud (Bas Saint-Laurent et Gaspésie), l'Office de développement de l'Est du Québec (ODEQ) perdra une partie des \$258,000,000 que prévoit le plan quinquennal.

Ces sommes importantes, encore inconnues, seront transférées au profit de la Moyenne Côte-Nord (Moisie à Kegaska) et de la Basse Côte-Nord (Kegaska à Blanc Sablon).

De sources autorisées, nous apprenons que cette partie des \$258,000,000 serait remise au ministère fédéral de la Main-d'œuvre pour intensifier les programmes de formation et de relocalisation ou mobilité de la main-d'œuvre de cette région.

Le plan quinquennal prévoyait aussi que \$112,000,000 devaient être consacrés à la main-d'œuvre.

On parle d'intensification des programmes de formation et de relocalisation de la main-d'œuvre parce que cette dernière devra répondre aux demandes de différents projets d'exploitation forestière qui seront connus au cours des prochaines semaines.

De sources diverses, nous apprenons également qu'il s'agit de chantiers de coupe de bois dans les bassins des rivières Natashquan, Magpie, Saint-Jean, Saint-Augustin en particulier et quelques autres bassins de moindre importance.

Leur exploitation ne se ferait probablement pas simultanément, mais ces chantiers font partie d'un plan d'ensemble.

D'autre part, il semble assuré également que ces bassins d'exploitation forestière serviront à alimenter une usine de transformation du bois de pulpe, selon les mots du ministre délégué à l'Office de planification et du Développement du Québec, M. Marcel Masse, lors de sa visite à Sept-Îles. Cette usine serait

située dans l'axe de développement industriel Sept-Îles - Port-Cartier.

LES ETUDES

D'autre part, une partie des sommes transférées sur la Basse Côte-Nord serviront à défrayer les coûts des travaux de recherche sur le territoire et sa population.

Ces travaux pourront se faire après ou pendant cette première phase du développement, de confier un informateur.

On estime dans certains milieux gouvernementaux qu'il vaut mieux que la population soit d'abord formée et utilisée à son propre développement dans un cadre normal de travail plutôt que d'abord faire les études et ensuite "on verra..." C'est un phénomène qui est à la base de la grave crise que traverse actuellement les organismes de développement économique sur la Côte-Sud.

Quant à cette partie des som-

mes pour les recherches, le ministre Masse a été formel: elles seront remises au futur Conseil régional de développement de la Côte-Nord.

Le ministre Masse n'a pas caché que certains organismes de la moyenne et basse Côte-Nord tentent actuellement d'obtenir des accreditations pour deux groupes de population dont l'un est francophone et le second anglophone.

Il a déclaré à ce propos qu'il ne fallait pas multiplier inutilement les interlocuteurs d'une même région au niveau de l'Office de planification.

On apprendait d'autre part qu'une réunion doit avoir lieu aujourd'hui avec une délégation du Conseil économique et social de Natashquan - Aguanish à ce sujet.

Le ministre précisait par la suite que ça deviendrait la res- (Suite à la page 2, 1ère col.)

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

A LIRE

Visite du ministre Lussier

La communauté urbaine du Haut-Saguenay: une priorité.
— page 3

"Valérie" et "L'initiation"

M. Paul Gagnon propose la guerre aux "ordures".
— page 3

Politique provinciale

Tièdeur de la région au Ralliement des crédistes.
— page 3

Fusion "payante"

Des contribuables de Ste-Jeanne-d'Arc se divisent \$7,100.
— page 5

Eclipse

La Société astronomique de Dolbeau se prépare déjà pour la prochaine: télescope spécial.
— page 9

Avenir incertain?

Lussier est sceptique quant à l'utilité des conseils de comté.
— page 13

SOMMAIRE

Arts et Lettres	6
annonces classées	21
"Aujourd'hui"	6
Bandes dessinées	22
Bridge	22
Décès	23
Documents	20
Famille	8
Horoscope	21
Mots croisés	6
Sport	15, 16, 17 et 18
Télévision	6

L'automobile et la moto-neige se font complices et 7 personnes se tuent

par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — La région du Saguenay - Lac-Saint-Jean, y compris le secteur de Chibougamau, a connu une première fin de semaine de beau temps, mais aussi tragique puisque cinq de ses membres ont laissé leur vie sur les routes, deux sont mortes dans des accidents de motos-neige.

Les victimes sont: Mlle Cynthia Miners, âgée de 17 ans, du 560 de la rue Gay Lussac, à Arvida; Richard - Henri Porteous, âgé de 26 ans, du 302 de la rue Taschereau, à Arvida; Duncan Ronson, âgé de 25 ans, du 540 de la rue Normandie, à Arvida; Luc Boily, âgé de 17 ans, du 874 de la rue Pierre-Bédard, à Chicoutimi; Régis Girard, âgé de 9 ans, fils de M. Benoît Girard, du rang sept, à Saint-Léon; Susy, âgée de trois mois, enfant de M. et Mme Raymond Lefebvre du 52 avenue du Parc des roulettes, à Chibougamau et M. Alain Bergeron, âgé de 34 ans, du 118 de la rue Saint-Léandre, à Jonquières. Ce dernier est mort d'épuisement à la suite de sa participation au Rallye international de motos-neige à Chibougamau.

Le pire accident s'est produit, hier matin, à 11h. à quelque huit milles de la barrière Stoneham, dans le Parc des Laurentides, lorsqu'une collision frontale entre une automobile et un autobus de la compagnie Transport provincial a coûté la vie à trois anglophones d'Arvida. Il s'agit de Mlle Miners, MM. Porteous et Ronson.

Les victimes avaient pris place dans une automobile qui se dirigeait vers Québec lorsque le véhicule vint en collision avec l'autobus contenant 46 passagers. Mlle Miners et M. Porteous sont morts sur le coup tandis que la troisième victime succombait (Suite à la page 2, 2e col.)

Sondage public pour la Commission Prévost

Les avocats reçoivent des Québécois des épithètes fort peu élogieuses

"Hypocrites, inutiles, malhonnêtes et voleurs"

par Fernando LEMIEUX

"Hypocrites", "inutiles", "malhonnêtes" et "voleurs": voilà l'opinion partagée par une forte partie de la population québécoise au sujet des avocats au cours d'un sondage d'opinion publique pour le compte de la Commission d'enquête Prévost sur l'administration de la justice pénale et criminelle.

L'estime des Québécois pour la magistrature est à peu près au diapason de celle envers les avocats, puisque l'enquête démontre que nombre de personnes sont d'avis que les juges sont "incompétents", ont des préjugés, sont "incompréhensifs", "corrompus" et n'ont été nommés qu'à cause de "leurs convictions politiques".

Les trois sondages rendus publics aujourd'hui, à Montréal, au cours d'une conférence de presse, ont été effectués, les deux premiers par un groupe de chercheurs du département de criminologie de l'Université de Montréal, et le troisième a été réalisé sous la direction du professeur André Normandeau, assisté de M. Ezzat Fattah, ph.d.

Notons que ces sondages ne lient pas la Commission et qu'ils ont touché 1,500 personnes, venant de tous les milieux, soit de Montréal et d'autres grandes villes, ainsi que des régions rurales.

Les échantillons comprenaient tous les niveaux socio-économiques et représentaient tous les âges. En outre, parmi les personnes consultées, il y a des criminalistes qui occupent pour la Couronne ou la défense et des policiers, soit à titre de particuliers ou comme groupes.

Des 1,500 personnes consultées, 1,098 ont été effectivement interviewées directement.

PREMIERE FOIS

C'est la première fois qu'une telle enquête scientifique est menée au Québec. Il est assez révélateur que l'annexe 6 du rapport de la Commission Prévost soit intitulée: "Les Québécois s'interrogent sur la criminalité et les mesures correctionnelles", montrant au grand jour ce que la population pense de l'administration de la justice.

"La justice criminelle demeure au cœur de tous les problèmes du monde moderne et la nécessité de la réformer n'est plus seulement ressentie par les initiés ou les profes-

sionnels, mais aussi par le public en général. Le public est conscient qu'une justice inefficace est un danger pour l'équilibre social", soulignent les professeurs Normandeau et Fattah.

L'étude, profondément fouillée, a permis de déceler non seulement l'opinion du public sur les avocats et les juges, mais celle des avocats sur eux-mêmes, des criminalistes sur le système judiciaire actuel, etc.

"La première conclusion qui découle de notre enquête est qu'une étude scientifique de la justice s'impose", soulignent les enquêteurs. "Cette étude scientifique devrait être orientée vers une connaissance systématique, rigoureuse, objective et impartiale de l'administration même dans la texture sociale qui l'environne; de cette connaissance découleront ensuite d'utiles informations pour les réformes nécessaires."

CEPENDANT...

Cependant, si les réformes judiciaires doivent d'abord tenir compte des recherches scientifiques, elles doivent néanmoins répondre aux aspirations des justiciables et tenir compte des opinions et des attitudes

de divers groupes faisant partie d'une majorité plus ou moins passive, notent les chercheurs.

"La réforme des lois doit tenir compte de l'opinion des masses", ajoutent-ils. "Il est dangereux et absurde d'édicter des lois qui ne s'accordent pas avec l'opinion et la volonté de la majorité et qui, de ce fait, risquent de ne pas être respectées. Car les garanties les plus efficaces du respect des lois ne sont pas les peines qui menacent ceux qui les violent, mais la désapprobation collective que risque celui qui ne s'y conforme pas".

Après s'être interrogés sur la perspective de changer la justice criminelle ou l'opinion publique, les auteurs du sondage opinent prudemment qu'il faudrait aller plus en profondeur pour juger des diverses idées émises par la population québécoise.

CHANGER LA JUSTICE ?...

"Notre justice pénale est encore déterminée par des préjugés métaphysiques, tenues en laisse par des exigences collectives procédant de pulsions primaires de défense agressive et fondée sur des attitudes empiriques" (Suite à la page 2, 2e col.)

Voir nos informations complètes en page 19

Au profit de la moyenne...

(Suite de la première page)

ponsabilité du conseil du développement de la Côte-Nord.

MOYENNE ET BASSE CÔTE-NORD

Le plus souvent, on désigne ces deux territoires, distincts par la langue notamment, par le terme de Côte-Nord.

Ce territoire s'étend, le long du littoral, sur une longueur de plus de 400 milles. Il commence à l'est de la rivière Moisie située à une vingtaine de milles à l'est de Sept-Îles, et se termine aux frontières du Labrador, toujours sur le littoral, au village de Blanc Sablon.

Sa population, de très faible densité, est disséminée en hameaux ne dépassant guère 400 personnes pour une population totale approximative de 12,000 âmes.

Une seule exception à la règle est la ville de Havre-Saint-Pierre. Cette population vit en particulier de l'extraction du minerai de titane et de quelques services dont l'éducation.

La Moyenne Côte-Nord commence à l'est de la rivière Moisie jusqu'au village de Kegaska, exclusivement. C'est la partie française de la Côte.

Quant à la Basse Côte-Nord, elle va de Kegaska à Blanc Sablon et groupe en particulier les populations de langue anglaise à quelques exceptions près dont les villages de Tête-à-la-Baleine et Lourde-de-Blanc-Sablon.

Cette population ne peut faire autrement que de vivre dans une large mesure d'assistance sociale comblée ensuite par les faibles revenus que procure une baisse non organisée. De toute façon, toutes autres formes de revenus à un caractère strictement saisonnier.

Quant aux chiffres exacts, ils manquent ou les statistiques sont incomplètes.

C'EST VRAI OU C'EST FAUX

C'est vrai ou c'est faux, cette intention des gouvernements d'intensifier des développements de cette région isolée du Québec.

Il semble que la décision du gouvernement fédéral est ferme. Il n'y aurait aucun problème d'argent. Le transfert est facile...

Mais, c'est au niveau de la politique que le problème se situe et autour duquel se feront les prochains débats sur la question, de dire un des informateurs.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Sondage public...

(Suite de la première page)

riques et traditionnelles non vérifiées", font remarquer les auteurs.

Ce qui s'impose donc, c'est de repenser les fondements de cette justice dans une optique d'évolution, en veillant à maintenir un équilibre entre le changement des valeurs, la transformation des normes, celles des connaissances criminologiques et celle des attitudes, des opinions et des aspirations de la collectivité.

Mais avant de changer les lois, à la suite d'un long processus, les chercheurs suggèrent de mettre tout en branle pour changer l'opinion elle-même de la population.

"Cela prend au moins trente ans avant que l'opinion publique puisse s'exprimer par des lois", ont noté de célèbres légistes. "Un tel processus prendrait cent ans", ont renchéri d'autres spécialistes.

Les chercheurs recommandent donc que cette formation de l'opinion pour ceux qui aspirent à une justice pénale plus fonctionnelle, plus efficace et plus humaine, utilise les techniques modernes de communications avec les masses afin d'atteindre la conscience collective.

EFFETS

Une telle éducation, souligne-t-on, devrait viser avant tout à remplacer les réactions

pulsives de défense agressive par des approches de compréhension, de sympathie et de solidarité.

"Il n'y a aucun doute que le public est mal renseigné sur les causes et les remèdes à la délinquance, sur les facteurs criminogènes et sur les méthodes scientifiques nouvelles de réaction envers le crime", peut-on lire dans les annexes au rapport de la Commission présidée par le juge en chef adjoint de la Cour de Bien-être social, l'hon. Yves Prévost.

Les juristes conjointement avec les hommes des sciences sociales, ont dès lors un devoir d'information scientifique à l'égard des masses.

Ainsi, cette information devrait utiliser au maximum les médias d'information puissants que constituent la presse, la radio et la télévision.

"Malheureusement, soulignent les auteurs, l'image que diffuse actuellement le mass media de la justice criminelle est le plus souvent erronée, manquant à la vérité par romantisme ou par sensationnalisme.

"Or, on devrait donner à l'opinion publique non ce qu'elle demande, mais ce qui pourrait l'éduquer. C'est ainsi seulement que l'on pourrait aider à jeter par dessus bord les erreurs des conceptions traditionnelles et à les remplacer des conceptions plus scientifiques et rationnelles".

Menace d'éclatement du gouvernement du Bengale

CALCUTA (AFP) — Le parti libéral "Bangla Congress" a décidé hier de quitter le gouvernement de "Front Uni" qui gouverne actuellement le Bengale, en signe de protestation contre les "activités fascistes" du parti communiste marxiste.

Le départ du gouvernement de M. Ajoy Mukherji, premier ministre de l'Etat, et de trois de ses collègues — prévu pour le 16 mars — rend incertaine la survie du "Front Uni". Cependant le "Bangla Congress" ne disposant que de 33 sièges sur les 280 que compte l'assemblée de l'Etat, on estime que le "Front" peut se maintenir au pouvoir avec les 183 sièges dont disposent les treize autres partis. Certains d'entre eux, en effet, bien que n'étant pas d'accord avec les communistes marxistes, ne sont pas décidés à quitter le gouvernement dans l'immédiat.

Pour les observateurs une telle rupture de l'unité gouvernementale pourrait amener le

gouvernement central à prendre en main le contrôle de l'Etat.

Bébé toxicomane

LONDRES (AFP) — Un bébé né récemment à Londres était atteint de toxicomanie, rapporte le chroniqueur médical du "Sunday Times". Le journal indique que ce phénomène était dû au fait que la mère absorbait fréquemment de l'héroïne et de la morphine.

C'est la première fois, note le "Sunday Times" qu'un nouveau-né atteint d'une telle hérédité vient au monde en Grande-Bretagne.

Les médecins du département de pédiatrie du "Royal Free Hospital" de Londres sont parvenus à le guérir en six jours, précise le "Sunday Times", en lui administrant des doses de drogue de plus en plus faibles. Le bébé a maintenant quatre mois et demi et jouit d'un état de santé parfaitement normal.

Les grandes industries...

(Suite de la première page)

pagne entreprise contre le Livre blanc est moussée par ces corporations."

M. Benson a précisé que certaines petites corporations, en fait, paieront davantage.

Cependant, le gouvernement est d'avis que de poursuivre la taxe au taux de 21 pour cent ne saurait aider ni les petites ni les grandes entreprises. Il en coûte au Trésor de \$200,000,000 à \$300,000,000 par année en revenus perdus.

M. Benson a ajouté que c'est une concession de taxe aux entreprises, petites et grandes. "Les grandes entreprises peuvent instituer plusieurs filiales afin de profiter de ce taux inférieur de taxe.

"Les deux tiers des entreprises ne peuvent profiter de cet état de choses parce qu'elles ne sont pas incorporées.

"Ces avantages fiscaux s'appliquent aux sociétés qui n'ont pas besoin de capital d'expansion comme à celles qui en ont besoin".

M. Benson a lancé un appel aux hommes d'affaires, petits et grands, les invitant à présenter leurs idées sur ce que la loi fiscale peut faire pour aider les entreprises, plutôt que de réagir de façon négative aux propositions du Livre blanc.

Michener au Canadian Society de New York

NEW YORK (PC) — Le gouverneur général Roland Michener et son épouse ont été les invités d'honneur, hier soir, au 73ème souper annuel du Canadian Society of New York.

La soirée s'est déroulée sans cérémonie.

M. et Mme Michener étaient les invités spéciaux de M. Robert W. Wadds, président du Canadian Society, et de son épouse.

L'automobile et la...

(Suite de la première page)

à ses blessures, quelques heures plus tard, à l'Hôpital de l'Enfant - Jésus, à Québec.

L'accident est dû à la chaussée glissante.

A CHICOUTIMI

Un jeune homme de 17 ans, Luc, fils de M. et Mme René Boily, du 874 de la rue Pierre - Bédard, à Chicoutimi, a été étranglé, samedi après-midi, vers 4h30, lorsque son foulard s'est enroulé dans la courroie de l'embrayage de la moto-neige qu'il conduisait.

L'accident s'est produit en face du centre commercial Place du Saguenay sur le terrain vaste où l'on doit réaliser d'importants projets de construction, dans les prochains mois.

La victime a été trouvée sans vie, une demi-heure après sa mort, par deux personnes qui faisaient de l'auto-stop sur le boulevard Talbot.

Selon le détective Antoine Dallaire, de la sûreté municipale de Chicoutimi, l'un des passants constata que la moto-neige, qu'ils avaient aperçue une trentaine de minutes auparavant, s'était soudainement immobilisée. C'est alors qu'en s'approchant des lieux, ils virent le corps inerte du jeune Boily.

A SAINT-LEON

Régis Girard, âgé de neuf ans, fils de M. Benoit Girard, rang 7, à Saint-Léon, a connu une mort tragique, vers 11h, samedi matin lorsqu'en se glissant en toboggan sur un banc de neige, il fut happé par une automobile conduite par M. Jean-Paul Côté, de Notre-Dame-du-Rosaire.

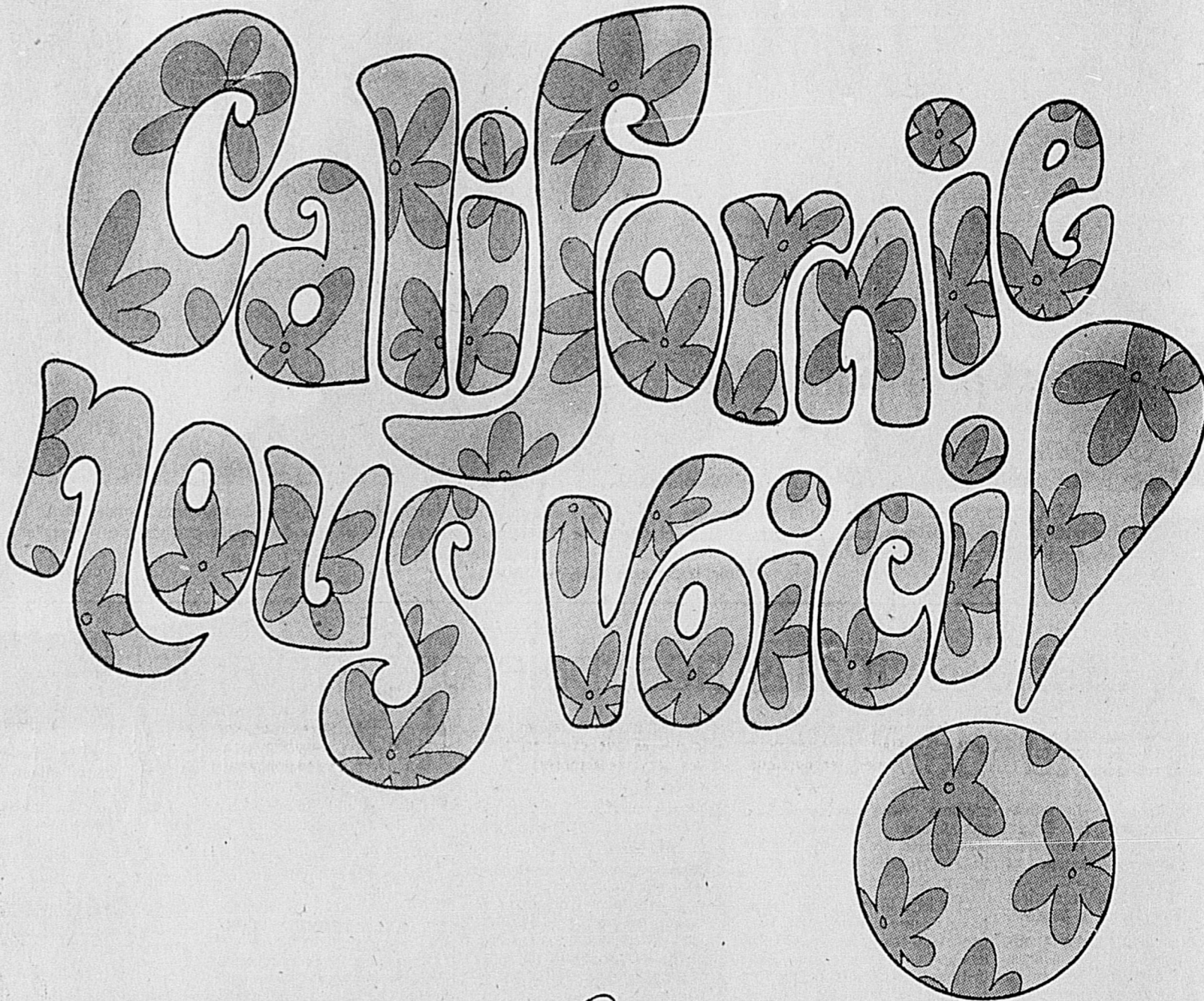
La mort fut instantanée.

A CHIBOUGAMAU

La compétition internationale de motos-neige qui a attiré plus de 20,000 personnes, en fin de semaine, à Chibougamau, a été assombrie par deux morts accidentelles, samedi.

Un des participants au rallye comprenant une course d'endurance de 110 milles, le long du lac Chibougamau, a été trouvé sans vie, à l'arrière de sa motos-neige, après que cette dernière se fut enlisée. A ce moment là, M. Alain Bergeron avait parcouru une distance de 80 milles et il lui restait 30 milles à faire avant de toucher au fil d'arrivée.

D'autre part, vers midi et quart, la même journée, la petite Suzy, âgée de trois mois, enfant de M. Raymond Lefebvre, a été heurtée à mort par une automobile.



La Californie, par Air Canada.

par le service "Connaisseur".

pour mille et une raisons. Pour

retrouver à proximité l'animation des grands casinos



jeunes, de Hollywood! Cette année, pour une raison ou une autre, la vôtre, mettez

plus de Californie dans votre vie! Voyez votre agent de voyage et renseignez-vous sur nos deux vols quotidiens vers Los Angeles. Ou appelez-nous.

Québec - Los Angeles: \$348 aller-retour classe économique.

AIR CANADA

Notre affaire, c'est tout le monde



POUR LE PLAISIR OU LES AFFAIRES

VOYAGES KUEHNE & NAGEL

1075 rue St-Jean (coin St-Stanislas)

Québec 4. Tél.: 529-9366

Reservations sans frais

Télex: 011-37-10

AUTRES AGENCES DE VOYAGES

KUEHNE & NAGEL à WINNIPEG -

TORONTO - MONTREAL et OUTRE-MER

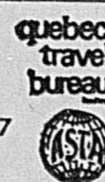


Reservations et confirmations immédiatement par service Telex

québec bureau

225 est. BOUL. CHAREST — 529-2547

AMERICAN EXPRESS



RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS SANS FRAIS

VOYAGES LAURIER INC.

MAGASIN POLLACK

2600 BOUL. LAURIER - TEL.: 653-9277

Le grand dépareillé.



BOLS

l'incontestable

Flacon: grand, dépareillé
Goût: espiègle. Arôme: fin
Couleur: ensoleillée

Distillé au Canada pour la distillerie Erven Lucas Bols, Amsterdam, Hollande.

Le maire Laurier Simard est le seul à présenter un mémoire

Port-Alfred veut connaître les implications du projet

CHICOUTIMI — Le maire de Port-Alfred a pris en quelque sorte la vedette à la conférence des maires et des conseillers municipaux, samedi, lorsqu'il a été le seul à présenter un mémoire au ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier.

« Nous n'avons pas d'objection de principe à rationaliser certains services au sein du groupe de municipalités que l'on se complait à appeler le Haut-Saguenay. Cependant », signale le maire Laurier Simard, « avant d'en accepter le principe et les modalités d'application, il est important d'en connaître les implications et les conséquences. »

De l'avis du maire de Port-Alfred, une structure métropolitaine pour un certain groupe de municipalités peut être établie et même souhaitable. « Mais il faut en premier lieu établir le nombre de municipalités susceptibles d'y trouver un avantage marqué; ensuite, déterminer les postes administratifs dévolus à cette nouvelle structure métropolitaine et, enfin, faire une estimation aussi réaliste que possible du coût de cette commission et établir le partage des charges. »

« Comme le premier but de la nouvelle structure métropolitaine est le développement et l'expansion industrielle de la communauté urbaine, il est important de ne pas adopter des mesures qui seraient de nature à pénaliser les industries existantes et, par le fait même, à décourager l'expansion des industries. Pareilles mesures ne feraient que détruire les structures mêmes que l'on désire ériger. »

« A titre d'administrateurs de notre municipalité, nous devons de considérer l'aspect financier de notre future commission métropolitaine. Ainsi faudrait-il, avant que nous soyons appelés à en accepter le principe, connaître les implications financières. A cette fin, nous croyons que les technocrates de la Mission de planification pourraient, sans trop de travail, nous soumettre un projet de budget annuel, basé sur la délimitation du territoire proposé en regard des postes de

responsabilité que nous sommes prêts à accepter. Nous croyons de notre devoir de surveiller le fardeau financier que peut représenter notre communauté urbaine auprès de nos grandes industries existantes. Si le fardeau devenait trop lourd, nous ne ferions que détruire le but ultime visé. »

Après avoir signalé l'apport considérable des compagnies Consolidated-Bathurst et Alcan dans sa localité, comme dans toute la région, le maire Simard a ajouté: « Nous désirons, si cette commission métropolitaine est formée, que les décisions prises ne le soient pas par la majorité des membres, mais bien par les votants selon la valeur de leur évaluation. De plus, nous voulons garder notre complète autonomie et notre juridiction sur tous les pouvoirs qui ne seraient pas transmis à la communauté. »

POSTES ADMINISTRATIFS

Selon le maire de Port-Alfred, les postes administratifs suivants pourraient être confiés à la nouvelle communauté urbaine:

— Plan directeur: commission d'urbanisme — règlements d'utilisation de l'espace — règlements de zonage et de construction.

— Parcs industriels: commissariat industriel — promotion industrielle — interlocuteur unique d'expansion industrielle.

— Loisirs à caractère régional: parc régional de repos — parcs de camping et caravanning — centres de ski.

— Circulation: uniformisation des règlements — synchronisation des systèmes de contrôle.

— Ordures: dépotier intermunicipal — traitement des ordures ménagères.

— Evaluation: uniformisation des normes d'évaluation — traitement des données pour facturation, si cela représente une économie.

Le ministre Robert Lussier

La Communauté urbaine du Haut-Saguenay est une priorité pour le gouvernement

CHICOUTIMI — « La communauté urbaine dans la région vous permettra de devenir des intercommunitaires qui pourront siéger à la même table que les autres grandes agglomérations du Québec. »

Le Dr Robert Lussier, ministre des Affaires municipales, qui présidait, samedi, la huitième conférence des maires du Haut-Saguenay, a reconnu que le projet à l'étude était une des priorités du gouvernement. « Le ministre des Affaires municipales est présent chez vous depuis plus d'un an. Nous travaillons avec vous à concrétiser cette priorité du gouvernement », a-t-il souligné.

« Le ministre n'a pas voulu faire de promesse concernant la présentation d'un projet de loi devant l'Assemblée nationale, au cours de la présente session, mais il a dit que les fonctionnaires de son ministère reviendraient dans la région d'ici deux ou trois semaines, avec un « bon cahier des discussions » afin de continuer le dialogue en vue de trouver de nouvelles structures régionales qui correspondent à des problèmes régionaux. »

Le Dr Lussier a été favorablement impressionné par la réaction de l'assemblée à laquelle participaient quelque 150 maires

et conseillers municipaux. « Il est assez rare dans la province de Québec de voir une population et des élus du peuple sensibilisés à leurs problèmes ». Selon lui, les inquiétudes et certaines divergences d'opinions relatives au projet sont normales.

Par ailleurs, Me Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles, et le maire de Chicoutimi, M. Gilles Tremblay, ont tous deux qualifié cette réunion « d'historique » dans les annales régionales. Le ministre Lussier a eu des paroles élogieuses à l'endroit de M. Pierre Joron en disant du président du CER qu'il était « l'un des pôles du développement économique, pas le négatif. »

Dans cette belle région de Chicoutimi, l'idée de regroupement n'est pas nouvelle. Il y a quelques années déjà, de rappeler le ministre des Affaires municipales, des tentatives de regroupement de services ont été envisagées. Pour certains, il s'agissait d'unités de développement, pour d'autres, d'unités d'aménagement. « Il semble toutefois que cette idée de regroupement n'a jamais été aussi vivante que depuis la formation de la conférence des maires du Haut-Saguenay. »

« Depuis plusieurs mois déjà, vous vous réunissez pour mieux définir vos objectifs. Il s'agit maintenant, tous ensemble, de faire une analyse sérieuse des compétences qui incomberaient à un organisme régional pour la région. Il faut bien identifier les problèmes, qu'on les retrouve en milieu urbain, semi-urbain, semi-rural ou rural. Les études sur la délimitation du territoire effectuées par les fonctionnaires du ministère ont permis de faire ressortir un groupe de municipalités ayant des caractéristiques nettement urbaines et possédant des relations tant municipales que commerciales, et des services élaborés. »

MILIEU RURAL

Il a été proposé dans ces mêmes études que ces municipalités constituent la structure de départ d'une communauté urbaine. Par ailleurs, a fait remarquer le ministre Lussier, certaines municipalités dites rurales ont de très intenses relations avec ce noyau et sont nettement sur la voie de l'urbanisation. Il serait donc essentiel, selon lui, qu'elles fassent partie de la communauté urbaine dans leur propre intérêt et pour leur développement.

Pour les autres municipalités, il ne semble pas essentiel qu'elles soient incluses à part entière dans cette structure. Par contre, il est très important de prévoir des relations entre les municipalités rurales et la communauté urbaine. Ces relations pourront requérir une structure particulière en milieu rural qui sera élaborée dans l'avenir après la mise en place de la communauté.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Cette structure, a affirmé le ministre des Affaires municipales, deviendra un instrument essentiel pour le développement économique de la région, développement qui sera axé sur ce qui des grandes zones industrielles de la province. « Nous sommes conscients de l'importance des grandes industries de votre région, de leur contribution comme moteur à l'économie régionale, et surtout des conditions dans lesquelles elles opèrent. »

« C'est pourquoi, une nouvelle structure viendra normaliser leurs relations avec les autres grandes centres de la province. D'autre part, il est important et urgent de diversifier l'économie régionale en mettant l'accent sur le secteur de la transformation ou de l'industrie manufacturière. Pour ce faire, il faut doter la seule agglomération importante de la région d'une instrumentation efficace en termes d'organisation et de promotion industrielle. Il faut vous doter d'une équipe assez agressive pour vendre la région aux industriels, ce que les municipalités, de façon isolée, peuvent difficilement se permettre, comme les études effectuées l'ont démontré », a conclu le ministre Robert Lussier.

Avant de terminer ses remarques, le ministre devait toutefois rappeler les compétences qui ont été dévolues aux communautés urbaines déjà existantes.

Autres textes en page 13

«Valérie» et «L'Initiation»: ordures

M. Paul Gagnon propose la "guerre" contre ceux qui prônent l'anarchie et le désordre

ALMA — Un discours choc de M. Paul Gagnon, directeur des études des écoles de la périphérie d'Alma, a semé l'émoi au mini-congrès des Associations éducatives de la CS régionale Lac-Saint-Jean, samedi, et les organisateurs, pour dissiper tout malentendu, ont dû organiser, en fin de journée, une plénière qui n'a pas manqué de piquant.

Sous le thème « la recherche d'un équilibre », M. Paul Gagnon a rappelé qu'en éducation, la famille est responsable, l'école est responsable et la société est responsable.

« Or, a-t-il dit, actuellement, l'action de la société est néfaste et elle impose ses anti-valeurs avec persistance, à l'aide de moyens irrésistibles qui s'imposent jusque dans nos foyers.

L'union des forces que je veux c'est celle de tous les parents du Québec pour faire échec à ces anti-éducateurs, à ces irresponsables. Je la veux dans une guerre sans merci contre cette secte de salauds qui veulent nous imposer leur pseudo évangile. »

M. Gagnon a poursuivi que le dogme de ces salauds était l'anarchie et le désordre: leur Dieu, l'argent et leur culte, l'érotisme.

En prônant la guerre aux agitateurs dont l'engence ne profite que dans le désordre, M. Paul Gagnon a invité les quelque 300 personnes présentes à ne pas compter sur les gouvernements. « Cohon - Bendit, a-t-il dit, s'est promis trois mois dans le pays, prêchant et organisant la révolte. Lapassade, in-

ALMA — « Dans la société actuelle, l'Etat doit prendre des décisions et définir des programmes, le plus souvent en se basant sur la rationalité technique et économique et pour respecter une certaine uniformité. La population doit s'impliquer dans le système éducatif à tous les niveaux, sinon on pourrait craindre qu'à la longue, le pouvoir risque de devenir une exclusivité des spécialistes et des technocrates. »

Parlant devant les parents, maîtres et étudiants, le président du Conseil supérieur de l'éducation, M. Léopold Garant, au congrès des Associations éducatives du Lac-Saint-Jean, a ajouté que c'était parce qu'on avait senti ce danger qu'on avait créé, dans le domaine de l'éducation, toute une structure de participation, toute une série de mécanismes pour donner une

voix aux parents, aux étudiants, aux professeurs, aux administrateurs et aux groupes.

« La participation, a-t-il dit, c'est une notion encore assez confuse pour tout le monde parce qu'on est encore en train d'en faire l'expérience initiale. Pour les uns, c'est un concept mis de l'avant par les hommes en place pour essayer d'atténuer ou d'absorber les velléités de contestation du public. Pour d'autres, c'est une idéologie qui commence à pénétrer dans toutes les sociétés dites évoluées et qui doit se généraliser. »

« L'éducation, union des forces, a-t-il ajouté, ne doit pas être un plan tracé par des spécialistes et accepté passivement par une majorité d'étudiants, de parents, d'éducateurs ou d'administrateurs, mais suppose bien qu'elle doit être une action

désirable en France, est invité par l'Université du Québec et Radio-Canada lui offre nos ondes. Des feuilles communistes « Journal antirépression » circulent dans nos campus et on y offre le Quartier-Latin, de facture marxiste. »

« Guerre aux petits baveux qui les ont sorti de leur ignorance, de leur nullité (Emission « Présent » du 3 mars (Marie Calumet). Les baveux semblent choyés à Radio-Canada. Guerre aux exploités déguillassés, qui n'ont jamais eu souci des ruines qu'ils laissent derrière eux chez les jeunes, surtout ceux qui ne comptent pas sur les gouvernements. »

« Cohon - Bendit, a-t-il dit, s'est promis trois mois dans le pays, prêchant et organisant la révolte. Lapassade, in-

conjugée et concertée de tous ces agents qui sont concernés par l'éducation. »

« L'émergence de la participation peut venir, a continué M. Garant, du fait que l'Etat a pris énormément d'extension: le centre du pouvoir étant plus difficilement identifiable, les citoyens veulent en quelque sorte contrôler ou avoir un droit de regard sur les aspects de ce pouvoir au niveau local et sur les décisions qui peuvent les toucher directement. »

M. Garant a précisé que l'expérience passée, dans la mesure où elle a été profitable, doit nous guider pour affronter l'avenir. « Il va falloir que la bureaucratie, dans le sens d'attitude ou d'état d'esprit, ne devienne pas trop envahissante du système. »

Le président du Conseil supérieur de l'éducation, en avouant qu'il fallait conserver la tradi-

tion de la décentralisation, a dit qu'il fallait l'adapter, la rendre fonctionnelle et l'ajuster aux impératifs de la société actuelle. « Il faut répartir les pouvoirs selon la possibilité de chacun des palliers, a-t-il dit, assumer les responsabilités qui lui sont propres. Autour de la structure, il y a la masse des parents, les seuls qui puissent très bien connaître et sentir les besoins des enfants et des étudiants. Il faut donc que soit respectée une décentralisation pédagogique qui est assurée par la commission scolaire. L'Etat, par ailleurs, ne doit pas être perçu comme une puissance séparée, mais comme une « délégation exécutive » émanant de la population. »

M. Léopold Garant a conclu que la possibilité de participation du public dans l'organisation du système scolaire est quelque chose d'assez particulier.



ON SE PORTE BIEN — La petite Hélène, âgée d'un jour, sa mère Mme Odilon Harvey, de la rue Ross, à Arvida, ainsi que le policier André Brassard et le pompier Normand Laplante se portent bien. MM. Brassard et Laplante ont vécu des minutes de couchemar et de bonheur par la suite lorsqu'ils ont assisté à l'accouchement du bébé Hélène lorsqu'ils furent mandés, dans la nuit de vendredi à samedi, pour aller conduire Mme Harvey à l'hôpital.

Mme Odilon Harvey est catégorique

«Si j'ai pu sauver mon nouveau-né, c'est grâce à la police d'Arvida»

par Guy BERGERON

ARVIDA — « Si Hélène vit aujourd'hui, c'est grâce au policier André Brassard et au pompier Normand Laplante. Maintenant que tout est terminé, je me demande si ce ne sont pas eux qui sont les plus surpris », a déclaré, hier, Mme Odilon Harvey, de la rue Ross, à Arvida, qui dans la nuit de vendredi à samedi, a accouché d'une belle fille de sept livres et demie au moment où l'ambulance du service des incendies d'Arvida s'apprêtait à la transporter à l'hôpital.

Mme Harvey, une mère de deux enfants était resplendissante, hier, et elle n'en revenait pas du sang-froid du pompier Laplante et du policier Bras-

sard qui ont assisté à son accouchement au moment où ils s'apprêtaient à la placer sur la civière pour la transporter à l'hôpital.

« Le bébé est né dans ces circonstances et je pense que les plus surpris ont été les deux membres de la force policière d'Arvida. »

Elle ajoute ensuite: « Tout ce que je sais, c'est qu'une fois ma petite fille venue au monde, ils m'ont conduite à l'hôpital général rapidement. »

Mme Harvey est catégorique: « Si j'ai pu sauver mon enfant, c'est grâce à MM. Laplante et Brassard. D'ailleurs tout le monde était énéry et principalement mon mari. »

Quant au policier Brassard et au pompier Laplante, c'est la surprise de leur vie. Jamais ils n'auraient pensé, lorsque appelés à la demeure de M. Harvey, qu'un bébé viendrait au monde.

Pour eux, c'était une question de routine, soit de conduire une personne à l'hôpital. Mais la situation est devenue plus affolante lorsque le bébé vint au monde au moment où ils plaçaient la mère sur la civière.

Tout le monde se porte bien, le bébé, la mère et le père. Quant aux deux « héros » du moment, on peut dire qu'ils ont un large sourire. Somme toute, ce n'est pas tous les jours qu'un événement aussi heureux se produit.

Réponse fort mitigée de la région au Ralliement créditiste du Québec

par Serge COTE

KENOGAMI — Les citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'ont fourni qu'une réponse fort mitigée au Ralliement créditiste, hier, alors qu'on procédait à la formation du comité exécutif régional, cependant que le Dr Gaston Tremblay affirmait que la haute finance cherche à intégrer les cultivateurs en sabotant les marchés au profit de fournisseurs étrangers.

Une trentaine de personnes seulement, mais de tous les comtés par ailleurs, s'étaient donné rendez-vous à l'hôtel de ville de Kenogami, lors de la venue de MM. Camille Samson, Gaston Tremblay et Raymond Gagné, respectivement président et vice-présidents provinciaux du Ralliement créditiste.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est l'avant-dernier secteur (viendra cette semaine la Gaspésie) à être visité pour monter une organisation complète. M. Samson n'a pas caché qu'il y a eu un relâchement et que c'est peut-être ce qui expliquait la faible participation d'hier.

Mais il s'est dit fort confiant, affirmant immédiatement après qu'on obtiendra la « densité des votes dans la région. »

CULTIVATEURS

Quelques instants avant l'assemblée, le Dr Gaston Tremblay a répondu à diverses questions des journalistes.

Il a notamment fait une dure sortie sur le manque de formules aptes à favoriser les cultivateurs.

« Le fait qu'il y ait trop d'intérêt à protéger résulte en l'absence de lois pouvant aider l'agriculture. On tue volontairement l'agriculture. La haute finance cherche à intégrer les cultivateurs en sabotant les marchés en faveur des fournisseurs étrangers. »

« On vit l'expérience avec la pomme de terre. Pendant que les patates pourrissent dans les caves des producteurs québécois, des wagons étrangers remplis arrivent à Montréal pour les distribuer dans le Québec. »

A la fin de l'assemblée, qui s'est poursuivie de 14h à 17h, on a nommé les membres de l'exécutif régional.

Le président sera M. Armand Gaudreault (Lac-Saint-Jean) et les vice-présidents, MM. Christian Martel (Roberval) et Alexis Simard (Dubuc).

DANS LES COULISSES

Plusieurs participants n'ont pas caché, dans des échanges avant l'assemblée, que M. Gilles Grégoire recevra une lutte intentionnelle fort soutenue.

Il serait question que M. Gérard Lacombe, d'Arvida, qui s'était présenté aux élections fédérales de 1968, soit sur les rangs dans le comté de Jonquière-Kénogami.

Dans le Lac-Saint-Jean, M. Camille Lavoie, ancien président de la commission scolaire, serait le candidat qu'on désire lancer dans la mêlée.

Enfin, nombreux furent ceux qui affirmèrent que le Parti québécois sera le groupe à subir le contrecoup le plus dur avec l'arrivée du Ralliement créditiste au Québec.

Autres textes en page 14

La balance des paiements

Dans la région de Montréal s'est tenu récemment un débat Bourassa-Lévesque sur la balance des paiements. Il a eu par la suite des répercussions dans un CEGEP de la région de Québec où le chef péquiste fut appelé à prendre la parole. Parlant à des adolescents, il a réitéré l'affirmation que le chef libéral avait commis une sottise en disant que le Québec avait un déficit d'un milliard de dollars dans sa balance des paiements. Mais il n'a pas été plus convaincant que son adversaire libéral, puisqu'il n'a pas fourni de chiffres.

Il n'en reste pas moins qu'il faudrait tout de même une mise au point, car il est facile de semer la confusion; même s'ils n'ont pas le droit de vote pour la plupart, si ce qu'un politicien dit à l'adresse de collégiens est ensuite véhiculé par tous les media d'information, cela prend une importance considérable.

Quand on écoute le chef péquiste dans ses causeries régulières, on ne comprend pas toujours son alignement de grands chiffres. Il remplit le tableau de milliards de dollars à récupérer; il multiplie ces additions et il esquive les soustractions et il termine en vociférant: ceux qui ne comprennent pas ça, sont bouchés par les deux bouts. On sait que le jovial chef péquiste a l'habitude de dire que tout-le-monde est "gnochon," alors comment ce tout-le-monde peut-il comprendre? Un certain chef créditiste fédéral a déjà dit aussi aux électeurs: "Vous n'avez pas besoin de comprendre, vous n'avez qu'à suivre". C'est un peu l'exhortation lancée à coeur de jour par un certain chef péquiste depuis plusieurs mois. Qu'est-ce que cela donne auprès des auditeurs et téléspectateurs? Il faudrait une enquête sérieuse et scientifique pour le savoir. La question de la balance des paiements est une affaire trop sérieuse pour la traiter en deux phrases vitrioliques à l'endroit d'un adversaire. Le Québec a-t-il ou n'a-t-il pas un déficit de sa balance des paiements? C'est sûr qu'il en a un, surtout par le temps qui court. Les jeunes doivent savoir que le Québec fait partie du Canada; or notre pays a un déficit considérable de sa balance des paiements à l'heure actuelle. Dans la conjoncture internationale, le Québec a donc comme le reste du pays un déficit courant.

Quant au plan interne, vis-à-vis des autres provinces, on sait que le Canada est un marché commun depuis plus de cent ans; chaque industrie et chaque province

vend à d'autres provinces ou achète chez elles continuellement. Pas de douanes, pas de frontières. Néanmoins le Québec est séparé et souverain. Il vend ou achète ce qu'il veut, où il veut. Pas de syndicat financier à craindre non plus. Et s'il y en a, comme on l'a vu depuis 1962, il est quand même facile de les contourner, puisque le Québec arrive à faire ce qu'il veut tout comme Ottawa d'ailleurs, ou Toronto, ou Victoria. S'il en a les moyens, chacun peut acheter ce qu'il veut, faire passer ce qu'il veut du domaine public au domaine privé ou vice versa. Ici nous ne sommes pas dans les symboles.

Sur le plan des échanges, il faut distinguer toutefois. Il y a des achats ou des ventes de pays à pays, de particulier à particulier. Il y a aussi des emprunts ou des prêts. La balance des paiements se calcule selon les entrées et sorties de capitaux, d'investissements, de prêts, d'emprunts, de marchandises, de services, etc. Il y a des présomptions, très fortes que le Québec a un déficit considérable. Par exemple, en tant que corporation publique, il emprunte beaucoup, mais à qui prête-t-il, surtout depuis 1962? Par ailleurs, il fait des investissements énormes pour l'éducation, la santé et le bien-être, ce qui ne rentre pas dans la catégorie des rendements productifs, mais au contraire dans celui des services publics, ce qui revient à dire que le Québec est plutôt maître chez soi dans le passif que dans l'actif. Le Québec a de plus en plus de capital social, mais de moins en moins de capital tout court, surtout depuis 1962.

Par ailleurs, le Québec depuis plusieurs années a conclu beaucoup d'échanges intergouvernementaux; il s'ensuit un transfert plus considérable de l'argent gagné au Québec destiné à être dépensé ou mis à la banque en d'autres pays, ce qui doit augmenter le déficit des invisibles, c'est-à-dire de tout ce qui n'est pas investissements industriels et commerce export-import. Tout ce qui est tourisme long ou court affecte la balance des paiements. Enfin, il y a lieu de bien connaître l'impact causé par la diversification des sources de capitaux dans un pays sur l'équilibre économique général.

La balance des paiements, c'est une question à vider. Elle le sera sans aucun doute au cours des prochains mois. C'est très important; quiconque veut l'équilibre social ne peut pas se foutre de la balance des paiements, l'un ne va pas sans l'autre.

A. TREMBLAY

Sauvons le parc des Braves

Les Jésuites, ayant décidé de consacrer tous leurs locaux à l'enseignement secondaire privé, ne renouvelleront pas leur contrat de location avec le CEGEP F.-X. Garneau, dont les cours se donnent, pour une partie, au collège des Jésuites et, pour l'autre partie, à l'école normale Laval.

Le CEGEP F.-X. Garneau doit donc songer à s'installer ailleurs. Ce sera pour lui l'occasion de mettre fin à une situation qui ne pouvait être que temporaire, car il est difficile de concevoir qu'une institution de cette nature puisse fonctionner efficacement à moins de grouper tous ses étudiants sous un même toit ou du moins à l'intérieur d'un ensemble dont les pavillons forment un tout.

Mais les emplacements propices à son installation sont de plus en plus rares à l'intérieur des limites de Québec. On aurait les vues sur trois: l'école normale Laval-de-Méridi, l'édifice de la Sûreté du Québec et la Villa Manrèse.

Mais le choix n'est pas facile, car chaque endroit présente ses inconvénients. L'emplacement idéal serait Méridi, mais le coût en est si élevé qu'on n'ose pas y songer. En effet les religieuses Ursulines auraient déjà reçu des offres de quatre millions de dollars de l'entreprise privée.

Moins coûteuse sans doute serait l'acquisition du quartier général de la Sûreté du Québec, mais les bâtisses ne s'adaptent guère aux besoins d'un CEGEP et les travaux de transformation exigeraient sans doute des dépenses très considérables.

C'est pourquoi on aurait jeté les yeux sur la Villa Manrèse, chemin Sainte-Foy, et le vaste terrain qui l'entoure. Mais là encore, tout n'est pas parfait, car pour établir le CEGEP à cet endroit, il faudrait acquérir d'abord deux maisons, l'hôpital Bellevue et la résidence voisine des religieuses, toutes deux propriétés des Soeurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier. Mais ce ne serait pas encore suffisant et, si le projet devait se concrétiser à cet endroit, on lorgnerait vers le Parc des Braves, propriété du gouvernement fédéral, sorte d'appendice au Parc des Champs de Bataille auquel il est indirectement relié par l'Avenue des Braves. Si l'on songe qu'à elle seule l'acquisition de la Villa Manrèse représenterait une dépense d'un million et demi de dollars, ce serait le prix exigé par les Pères Jésuites, on pourrait facilement ajouter un autre million pour l'acquisition des terrains voisins, avant de songer à investir quelques millions pour la construction.

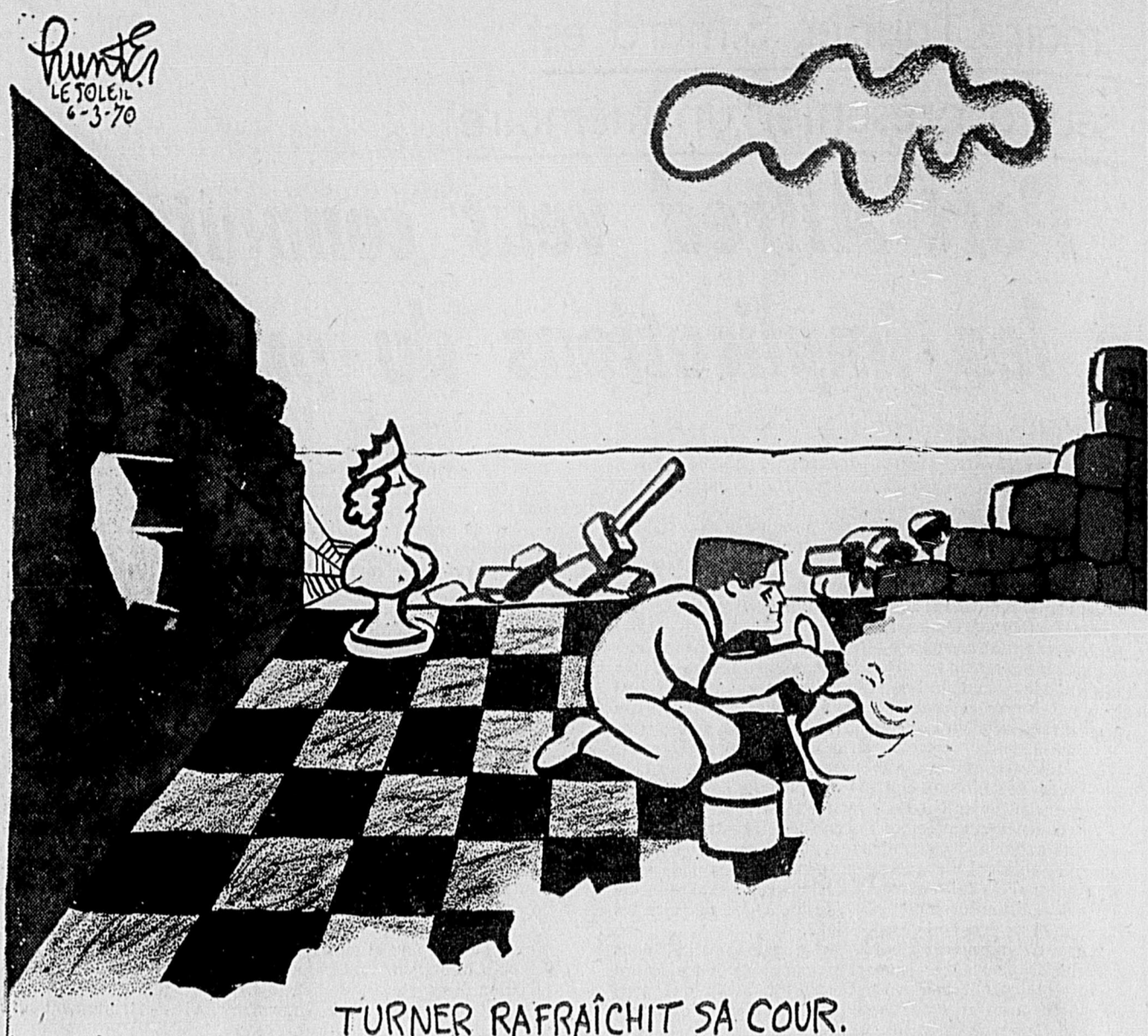
Ce serait sans doute une solution, mais une solution au détriment d'une partie assez importante de la population de la ville de Québec et particulièrement de tout ce

secteur de la Haute-Ville pour qui le parc des Braves est le seul îlot de verdure dont ils disposent. Ce serait en même temps se priver d'un parc qui ne coûte rien aux Québécois puisqu'il est la propriété du gouvernement fédéral qui en assure l'entretien et la surveillance. Ce serait en même temps la disparition d'un des sites historiques les plus intéressants de la ville de Québec, un site qu'on ne manque pas de faire visiter chaque jour pendant les mois d'été à ces centaines de touristes.

On peut espérer que les autorités fédérales auprès de qui des démarches seraient sur le point d'être entreprises, opposeront un refus formel à une telle demande. Au lieu de demander la disparition du parc ne serait-il pas plus logique d'en réclamer le réaménagement de façon à assurer le déplacement du monument des Braves, déplacement qui devait se faire depuis plusieurs années déjà à la suite de l'élargissement du chemin Sainte-Foy? A quelques reprises même dans le passé nous avons insisté dans cette page pour que le gouvernement fédéral agrandisse le parc en se portant acquéreur d'un terrain voisin sur lequel s'élevait depuis près, sinon plus, de trois ans les ruines d'une maison abandonnée où les pompiers ont déjà été appelés à combattre deux incendies et qui aurait dû normalement être démolie depuis que le conseil municipal s'est fait donner les pouvoirs dont il avait besoin pour agir en pareil cas.

Quant au CEGEP Garneau, il devra l'an prochain se concentrer à l'école normale Laval. En vertu des ententes conclues il y donnera tous ses cours. Entre-temps il pourra toujours chercher un autre emplacement. N'en existe-t-il pas d'autres dont le coût d'acquisition serait beaucoup moins élevé? Faut-il que les uns après les autres nos parcs se transforment en campus scolaires?

Raymond DUBE



L'actualité commentée du Saguenay-Lac-St-Jean

La protection en souffre

Avec la formule du temps supplémentaire qui régit actuellement les membres de la Sûreté du Québec, il est à se demander si le public peut compter encore sur une protection convenable.

Encore, en fin de semaine, il a fallu plus d'une heure avant que les policiers provinciaux du poste de Dolbeau ne se rendent sur les lieux d'un accident mortel à Normandin pour la bonne raison qu'il faut l'autorisation des supérieurs.

Même, la situation est encore plus cacasse; à moins qu'un agent ou un enquêteur envoyé en Chine pour une enquête découche, il doit payer ses repas. S'il couche dans une ville étrangère, il a droit à ses trois repas.

Un exemple: si un agent doit aller à Dolbeau pour faire une enquête, il devra payer son dîner et revenir pour 4h.30 de l'après-midi. S'il couche à Dolbeau, il aura droit à son coucher et à trois repas.

Mais revenons au temps supplémentaire, les patrouilles sont souvent inopérantes, surtout la nuit dans des postes comme Saint-Ambroise, Dolbeau et Roberval où le personnel est insuffisant.

Pour obtenir un policier après les heures réglementaires où le nombre est insuffisant, il faut l'autorisation d'un officier supérieur de la division de Chicoutimi.

Ce qui veut dire que si vous avez un accident grave à Albanel, vous communiquerez avec un agent de la Sûreté du Québec, à Dolbeau. L'officier en charge communiquera dans la nuit avec le commandant ou ses adjoints à Chicoutimi. Lorsqu'il aura eu l'autorisation, il communiquera avec un agent qui se rendra sur les lieux. Si le mécanisme se fait rapidement, vous pourrez obtenir l'aide dans une heure sinon vous devrez attendre longtemps.

Pourtant dernièrement, de l'Institut de police, 165 nouveaux agents étaient disponibles. Dans la région, dans ce pays du bout du monde, les autorités en ont envoyé trois.

Il en faudrait une vingtaine et ce nombre serait à peine suffisant.

La protection du public semble devenir secondaire pour les autorités de la Sûreté du Québec, à Montréal et à Québec.

Celles de la région formulent des demandes mais les résultats se font toujours attendre pour l'augmentation des effectifs.

Quand le public se plaint, peut-être la situation changera-t-elle une amélioration. C'est à espérer.

Guy Bergeron

L'OPINION DU LECTEUR

Hymne national québécois

Il est triste de constater que les Québécois ne sont pas capables de chanter leur joie d'être Québécois, parce qu'ils n'ont pas d'hymne national.

Ils sont, certes, le seul peuple au monde dans cette détestable situation.

Mais, direz-vous, le "O Canada"? Le Canada n'est pas le pays des Canadiens français, mais des messieurs de langue anglaise. Preuves:

1—Les deux-tiers du Canada sont anglais.

2—Les Canadiens français du Canada, en dehors du Québec, sont de deuxième zone; l'enquête B-B. l'affirme.

Seul le Québec est la patrie à 100% des Canadiens français — patrie menacée même.

Pour être vrai, il faudrait chanter: "O Canada, terre de

nos Anglais, ton front est ceint d'erreurs et de biais".

Soyons sérieux! pourquoi ne pas avoir un hymne national québécois? Allons-y pour inventer, chanter, diffuser, populariser. Voici un essai loyal: "Sous la même bannière, Québécois d'aujourd'hui, Marchons dans la lumière, Enfin, pour nous le Soleil luit!"

Que se brisent nos chaînes, Forgeons notre destin, Sans faiblesse et sans haine!"

(Marche du Québec, par L.-P. Béliste)

N'est pas un peuple vaincu, le peuple qui sait chanter sa fierté d'être ce qu'il est.

Lucien Nadeau
Saint-Damien,
Cité de Bellechasse
Québec.

Un vaccin contre la sclérose

Dr. Jean-Paul Cloutier, Ministre de la Santé, Etat du Québec,

M. le Ministre,

Je vous informe que de 1945 à 1949 l'U.R.S.S. a expérimenté un vaccin pour la "sclérose en plaques et l'encéphalomyélite aiguë". Ce vaccin est appelé Margoulis-Shubladadze, et a été approuvé officiellement par le Ministère de la Santé de l'U.R.S.S. en 1964 après mûr examen, soit 15 ans après le stade des recherches.

Je vous adjure donc, pour le bien, je devrais dire pour la resuscitation de plusieurs milliers de Québécois ou Canadiens de faire prendre toutes les informations valables sur ce vaccin. Que nos médecins ne condamnent pas "à priori" ce vaccin parce que ce serait trop de "trouble" de l'expérimentation. S'il le faut, je vous en adjure encore, employez votre autorité pour que cela se fasse.

Je vous remercie d'avance au nom de milliers de condamnés à la chaise roulante ou au lit à perpétuité.

Veillez accepter M. le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Ministère de la Santé,
5200 Rimbaut,
St-Léonard 457,
Qué.

P.S. L'adresse du Ministère de la Santé de l'U.R.S.S. auquel vous pouvez écrire en français est:

ministère de la Santé,
Racknamovsky peréoulok,
dom 6
Moscou, U.R.S.S.

L'adresse pour obtenir le vaccin est:

Usine des préparations bactériennes de l'Institut de recherches scientifiques de vaccins et de sérums,

Ministère de la Santé publique,

République ukrainienne soviétique socialiste,

Kharkov, Pomerki, 84, U.R.S.S.

P.S. Une réponse obligerait.

R. C.

Que de futilités

Québec, 2 mars 1970. Avec des avancés monétaires du gouvernement, le carnaval de Québec peut prendre cette large place sur vos feuilles comme "Carnet du Carnaval!"

Où s'entend-elle la gaité du savoir - vivre, quand court la ruée du populisme et de l'obscurantisme.

Jusque sur les plateaux des Postes de Télévision Canadienne, s'amène la corvée des poseurs de rubans, Galions pour

la duchesse qui, chaque année, reviennent! Galions pour "Québec sait chanter", qui, chaque semaine, sont accordés au même Jolietain, sûr de son palmarès dans vos colonnes!

Cette Société Radio-Canada aurait-elle que du pouvoirs inédits?! Routine, Prétention! Inutiles romances? Que sont ses ambitions de sociabilité?

Excusez-moi!
Thérèse Cournoyer,
780, rue D'Aiguillon.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

A faire réfléchir

Plusieurs supporters du corps de tambours et clairons féminin, les Métropolitaines de Québec, ont été déçus de ne pas voir ce corps de Majorettes lors des deux parades du Carnaval.

Il est vrai que ce corps a été invité mais la direction a jugé bon de ne pas accepter cette invitation et pour cause.

Le montant de \$75.00 offert pour participer à cette parade est des plus ridicules, quand on pense à la longueur du trajet, au transport; au point de départ et à l'arrivée; de plus, le bris des instruments dû au froid et le peu de précautions qu'offrait la direction du Carnaval pour protéger ces jeunes filles contre un froid qui aurait pu être de 20 sous zéro, comme il y a déjà eu, et que des jeunes filles ont souffert de gelures qui ont nécessité des soins médicaux assez dispendieux... Je crois que la direction de ce corps a agi sagement devant l'intransigence des organisateurs de la parade qui ont refusé toute suggestion de notre part.

Je crois que si le Carnaval pouvait payer \$6.00 pour chaque bouffon il aurait été normal qu'un groupe de jeunes paraissant et égayant les spectateurs par des morceaux de musique appropriés mériteraient certainement autant que ces nombreux bouffons sinon plus.

Il est à espérer que cette mise au point sera des plus salutaires pour les années à venir.

Maurice Lagueux,
182 est, 51e rue,
Charlesbourg 7, Qué.

2e anniversaire des AA et Alanon de Dolbeau

"Chaque personne est un pays avec son climat, ses quatre saisons, d'où le style propre à chacune"

par Laurent TREMBLAY

DOLBEAU — "Chaque personne est un pays avec son climat, ses quatre saisons, d'où le style propre à chacun", a déclaré un participant AA dans le message qu'il livra à plus de 300 personnes réunies, samedi, au Juvénat Saint-Jean, à l'occasion du 2e anniversaire de fondation des AA et Alanon de Dolbeau.

Dans les différents messages donnés durant cette journée, qui se termina par une messe de minuit dans la chapelle du Juvénat, on a pu constater toute la fraternité, la chaleur ainsi que l'anonymat qui étaient les

principes de base de ces deux mouvements.

Alanon est un message d'espoir. C'est l'histoire d'hommes et de femmes qui autrefois étaient seuls, perdus et sans défense par suite de l'alcoolisme d'un être cher. Ces hommes et femmes sont maintenant pleins de courage et de confiance. Ils ont trouvé des amis compréhensifs et appris comment, par des moyens très simples, la chaleur reçue, ils pouvaient s'aider eux-mêmes et aider indirectement leurs parents alcooliques, abstinents ou non.

Quant à l'anonymat chez les AA comme les Alanon, il sert à protéger l'identité envers les au-

tres, plaçant ainsi les principes au-dessus des personnalités, et assure que nul ne se servira d'Alanon ou AA à son profit ou à d'autres fins personnelles.

"Petit à petit, à mesure que les réunions se succèdent, le soleil Alanon fait son œuvre: la figure s'épanouit, l'oeil reprend vie, la bouche sourit, timidement d'abord, on dirait que les muscles en ont perdu l'habitude! L'habillement lui-même prend de la couleur et du goût, le robot redevient une personne", selon un témoignage entendu.

Et de déclarer le même participant: "A la réunion hebdoma-

daire, chaque femme apporte son charbon plus ou moins allumé; l'ensemble fait un beau feu, chaud, rayonnant, et celle qui était arrivée grelottante s'en trouve réchauffée, rechargée, prête à porter aux siens sérénité, acceptation — l'alcoolique est toujours un malade — et petit à petit l'amour, cette flamme toute menue presque éteinte sous les cendres acides de tout ce que le grand amour avait rêvé, l'amour revit — héroïque, il faut le dire! Il flambe, grâce aux principes AA et Alanon.

Voilà autant de piliers qui lentement consolideront la maison branlante; on bâtit sa vie, on rebâtit au grand vent de la vie."

La fusion avec le village est "ren table"

\$7,100 redistribués aux contribuables de la paroisse de Sainte-Jeanne-d'Arc

STE-JEANNE D'ARC — Un montant de \$7,100 sera redistribué aux contribuables de la paroisse de Sainte-Jeanne d'Arc, par suite de la fusion faite avec le village.

C'est ce qui ressort du rapport financier du 31 décembre 1969, qui a été présenté, samedi soir, à la séance du conseil provisoire de la nouvelle municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc qui a obtenu vendredi ses lettres patentes.

La paroisse avait un surplus accumulé de \$8,100 et en vente de la requête en fusion, celle-ci ne devait transférer au compte de la nouvelle municipalité que le montant identique du surplus accumulé par le village. Comme ce surplus n'a été que de \$1,000, la paroisse avait une répartition de \$7,100 aux contribuables à être distribuée au pro-rata du montant de l'évaluation de chacun. Quant à la nouvelle municipalité, elle part

avec un surplus de \$2,000.

Le maire du conseil provisoire est l'ancien maire de la paroisse, M. Arthur Lambert. Quant à M. Léo Lavoie, qui était maire du village, il agit comme conseiller. Jusqu'en novembre, cette municipalité est administrée par 13 conseillers et le maire. Tout se normalisera avec les élections de 6 conseillers et d'un maire. La secrétaire est Mme Léon Chiasson.

ANNONCE

Comment résoudre les 3 principaux ennemis DES DENTIERES

En saupoudrant simplement un peu de PASTETH sur votre dentier, vous obtenez en même temps: (1) maintenir les prothèses supérieure et inférieure mieux et plus longtemps; (2) les maintenir plus confortablement; (3) manger plus naturellement. Abaissez le boudage adhésive pour dentiers PASTETH n'agit pas sous les appareils. Nul effet gonfleur, sirupeux ou pâteux. La sorte exerce un dentier mieux ajusté, voyez donc votre dentier régulièrement. Demandez votre PASTETH, si facile à utiliser, à tous les rayons de pharmacie.

Le Japon a retiré beaucoup d'Expo '67

(S. Ex. S. Kondo)

par Monique DUVAL

Le Japon a beaucoup bénéficié de l'expérience canadienne en ce qui concerne son exposition universelle d'Osaka. Grâce à la collaboration des Canadiens et à la lumière de leur expérience, les Japonais ont pu, à leur tour, mettre sur pied une organisation qui retiendra l'attention du monde entier.

Son Excellence M. Shinichi Kondo, nouvel ambassadeur du Japon au Canada, est très heureux de rendre publiquement hommage aux Canadiens "qui, par ce geste, n'ont fait que renforcer des liens déjà pourtant bien solides entre les deux pays".

Son Excellence, qui a fait une visite officielle à Québec, où il a rendu visite aux autorités civiles et religieuses, est, également, tout heureux de nous faire remarquer "que, de tous les pays qui seront représentés à Osaka, le Canada est le seul à posséder quatre pavillons."

Il se fera donc un plaisir et un honneur, nous confie-t-il, d'accompagner, si possible, le premier ministre Trudeau lors de sa visite officielle et d'accueillir M. Bertrand qui sera présent lors de la journée consacrée au Canada.

Natif de Tokyo, M. Kondo a fait ses études universitaires également dans cette ville. Il est économiste et, comme tel, a fait souvent partie de délégations commerciales avant de devenir, d'abord consul puis ambassadeur.

Comme consul général, on l'a vu depuis 1936 alors qu'il entra au service diplomatique de son pays, à Washington, à New York, à Ottawa et à Shanghai. Puis, comme ambassadeur, il fut d'abord nommé au Danemark, puis en Nouvelle-Zélande. C'est en juillet dernier qu'il était nommé au Canada.

Pour nous montrer l'importance des échanges commerciaux qui existent entre le Canada et le Japon, le distingué visiteur nous donne les chiffres suivants: en 1968, le volume total des échanges entre les deux pays s'est élevé à 976 millions de dollars. L'an dernier, le montant total atteignait un milliard.

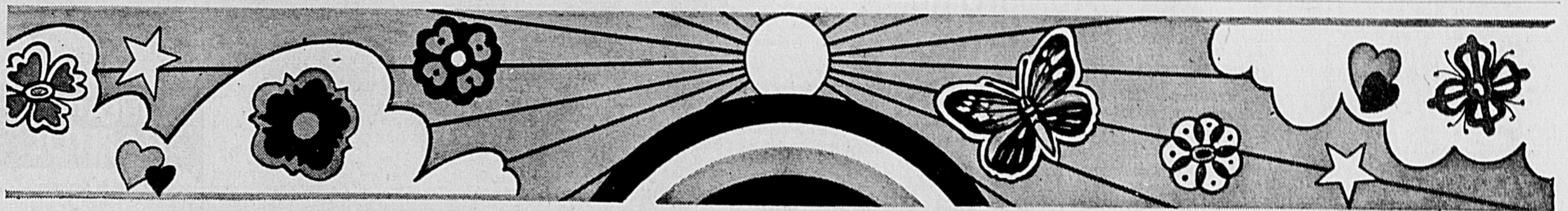
Egalement en 1968, le Canada a exporté au Japon des marchandises s'élevant à \$606 millions alors, qu'inversement le Japon exportait, chez nous pour \$370 millions.

Parmi les marchandises exportées par le Canada, il mentionne du blé, du charbon, du cuivre, du papier, du papier-journal.

Quant au Japon, il exporte, ici, des automobiles des appareils de photographie, de télévision et de radio etc.

Le premier représentant du Japon au Canada nous a fait part de l'intention de son pays d'augmenter ses exportations au Canada tout en nous faisant remarquer que notre pays vient en troisième lieu dans la liste (après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne).

Agé de 59 ans, M. Kondo est un grand sportif qui s'adonne, dans ses moments de loisirs au golf et au ski, deux sports qui, nous dit-il, jouissent d'une popularité très grande auprès du peuple japonais.



VIVEZ AU RYTHME ENDIABLE de 1970 PAREZ-VOUS DE CREATIONS 1970



POUR LA FEMME A LA PAGE
VOICI UNE TENUE ORIGINALE ET PRATIQUE

JUMPSUITS

d'allure jeune, mais également pratique, sans négliger l'esthétique

A- D'allure chemisier... mais un jumpsuit attrayant. Lavable à la machine, sans repassage. En Trevira, de teinte beige, blanc, vert pâle et rose pâle. Grandeurs: 8 à 16.

24⁰⁰

B- Un jumpsuit collant en Celara. Longue ouverture éclair. Teintes: marine, noir, ivoire et rouge. Grandeurs: P-M-G. Rég. 35.00 - Spécial

25⁰⁰

C- Jumpsuit d'allure jeune, poches appliquées à l'avant. Ouverture éclair assurant confort. Chaîne à la taille. Bordé d'Orlon. Teintes: marine, rouge et bleu.

14⁰⁰

D- Jumpsuit en tissu extensible très seyant. Ouverture éclair et ceinture à même et collet réversible. Ouvert, le col est à pointes longues. Fermé il est à pointes dissimulées. Terry lavable, de teintes rouge, marine et blanc. Grandeurs: 5 à 13.

24⁰⁰

E- Jumpsuit réhaussé d'une cravate à larges rayures de teintes contrastantes. En tricot de soie marine et noir. Grandeurs: 7 à 15.

25⁰⁰

ROBE/PANTALON

pour fillettes

En tissu 100% Acrylique lavable, sans repassage. Col rond et manches courtes. Boutonnée à l'avant. Corsage rayé marine et blanc. Jupe et pantalon large marine ou dans les tons de vert. Grandeurs: 4 à 6x.

18⁰⁰

SOULIERS pour fillettes

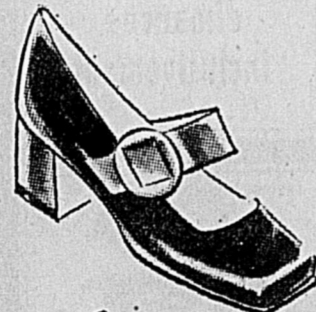
Souliers pour porter avec le Jumpsuit. Modèles Loafer, ballerine, ou à courroies. En veau, cuir verni fripé et autres. Teintes: rouge, noir, bleu, gris, tan, beige, etc. Gr.: 4 à 10.

8⁰⁰ à 12⁰⁰

SOULIERS

pour dames

Variété de nouveaux modèles pouvant se porter avec le Jumpsuit. Décoration de métal or ou argent. Semelle plate-forme. Talon haut et gros. Cuir verni fripé et cuir de veau. Teintes: rouge, noir, tan, marine et beige. Gr.: 4 à 11.

15⁰⁰ à 26⁰⁰

Voyez notre collection de créations exclusives

Le magasin qui connaît bien vos goûts



CHARGEX

FUTURES MARIEES. INSCRIVEZ-VOUS A NOTRE CONCOURS \$1200.00 en prix en argent

L'étatisation au Québec conduit à la dépersonnalisation et au désespoir

— Gaston Tremblay

par Serge COTE
KENOGAMI — Le Dr Gaston Tremblay, vice-président québécois des créditistes québécois, a prédit que l'étatisation des citoyens, par l'abus des pouvoirs de tout, sera encore accru et que le gouvernement actuel devra aller quérir dans les goussets des contribuables des nouvelles taxes.

En compagnie de MM. Camille Samson, président, et Raymond Gagné, vice-président, le Dr Tremblay a fait une tournée au Saguenay, hier après-midi.

A cette occasion, il fit une virulente sortie contre la dépersonnalisation et la séshumanisation que le système actuel entraîne: "En 1968, dans la région de Sainte-Foy, dans un CEGEP et une Régionale, on a eu 34 cas de suicide. C'est la eun effet direct de la dépersonnalisation et du désespoir".

"Le domaine scolaire est un fiasco. Les services hospitaliers sont de moins en moins humains alors que l'hospitalisation québécoise est la plus coûteuse au monde. Le Québec doit faire des pieds et des mains pour emprunter quelques millions parce qu'on n'a plus confiance dans cette province. Le Parlement du Québec n'a aucune pensée politique. On prévoit 8000,000,000 de plus en dépenses et on ne peut payer les commissions scolaires et la rétroactivité des employés d'hôpitaux. Mais où s'en va-t-on à la fin avec tout ceci?" Le Dr Tremblay a directement attribué au socialisme ("plus subtile qu'en Russie mais dont les résultats sont les mêmes avec les taxes qu'on impose pour déposséder les propriétaires") cette situation qui enlève tout désir de participation et d'initiative.

Le fardeau de l'assistance sociale serait trop grand, selon un candidat PQ

par Gérard ROCHETTE

PORTNEUF — "80 pour cent des citoyens des comtés de Belchasse, Montmagny, Kamouraska et l'Islet sont à la base de ressources sociales et si la situation se continue ainsi dans le Québec, on en viendra avec des problèmes insolubles."

C'est en ces termes que M. René Blanchard, candidat du Parti québécois dans le comté de Drummond, a ouvert la tournée effectuée par ce parti, en fin de semaine, dans la région de Portneuf. Disant tenir ses informations sur la situation dans ces quatre comtés, d'un fonctionnaire du ministère provincial, M. Blanchard a ajouté que selon les chiffres publiés par le Conseil économique du Canada, 42 pour cent de la population du Québec vit dans la privation et que de ce nombre, 12 pour cent est dans la misère réelle.

Il a déclaré que c'est dans ce groupe de citoyens que MM. Jean-Jacques Bertrand et Jean Lesage puisent ce qu'ils appellent la majorité silencieuse qui approuve. "Pourquoi une telle situation", a demandé le candidat de Drummond, "tout simplement parce que les citoyens de ce groupe ne peuvent se faire

Rénovation urbaine

Le maire Drapeau ne libère pas Ottawa de ses obligations

MONTREAL (PC)—Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré, dimanche, qu'il ne libérera pas le gouvernement fédéral de son engagement selon lequel il doit fournir, selon lui, une somme de \$30,000,000 pour un programme de rénovation urbaine dans la métropole.

Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Robert Lussier, a déclaré, jeudi dernier, que la ville de Montréal a refusé une somme de \$17,800,000 du gouvernement fédéral parce que, selon la municipalité, le fédéral a adopté un ordre en conseil, en mai 1966, par lequel il s'engageait à verser \$15 millions pour ce programme, qui comprendra la construction de 15,000 unités de logement à prix modique dans le sud-ouest de Montréal.

M. Robert Andras, ministre fédéral responsable de l'habitation, a déclaré aux Communes, vendredi, que le gouvernement n'a jamais pris d'engagement légal avec le gouvernement du Québec ou la ville de Montréal, au sujet de cette subvention.

"Je ne comprends pas pourquoi il y a un malentendu à ce sujet", a déclaré le maire de Montréal au cours d'une interview radiodiffusée.

La ville de Montréal entreprendra le projet et "rien ne l'arrêtera".

"Les remarques de M. Andras ne changent rien."

M. Guy Legault, directeur municipal de l'habitation, a soutenu que les commentaires de M. Andras, voulant qu'aucun engagement fédéral n'ait été pris par le fédéral, sont complètement faux.

"Si un ordre en conseil n'est pas un engagement, qu'est-ce qui en est un?"

Le sociologue demande une plus grande liberté d'action à l'Université du Québec

La controverse autour de Lapassade prend de l'ampleur

"Le problème est de savoir si le Recteur va exécuter l'ordre d'Etat et incarner l'appareil d'Etat dans la culture, ou s'il va refuser ouvertement de se plier à ses ordres, s'il les juge illégitimes."

C'est la question que vient de poser le sociologue français révolutionnaire Georges Lapassade au recteur Léo Dorais de l'Université du Québec à Montréal, dans une lettre qu'il vient de lui adresser.

"L'affaire Lapassade", commencée la semaine dernière par l'intervention à l'Assemblée nationale du député libéral Pierre

Laporte, risque de secouer passablement la nouvelle université d'Etat.

Déjà, les professeurs ont déclaré qu'ils n'ont ni gouvernement provincial le droit d'intervenir dans les affaires académiques de l'université, dénonçant particulièrement les propos des députés.

Vendredi, les étudiants de sociologie ont demandé la démission du président Alphonse Rivier, parce que celui-ci "a préféré garder le silence face aux interventions des membres de l'Assemblée nationale".

Apréparant, la direction de l'université avait décidé de cesser la publication du magazine de l'université, le "Modulux", dans lequel il était largement question du travail du sociologue, engagé par l'université pour faire enquête sur les structures de la nouvelle université.

Son travail doit déboucher en avril sur un "colloque" devant remettre en question, si nécessaire, les structures de l'université. Mais il est de plus en question que le contrat liant Lapassade à l'université jusqu'au 15 avril soit écourté en raison

des remous que sa présence et ses déclarations remarquées soulèvent dans les milieux politiques.

M. Jean - Jacques Bertrand a reçu du ministère de l'Éducation le dossier des faits entourant la présence au Québec du sociologue M. Jean - Guy Cardinal doit de plus répondre aujourd'hui aux questions que l'opposition lui a posées la semaine dernière. On prévoit cependant, qu'il refusera de nouveau d'intervenir d'une façon que ce soit dans les décisions de l'université. Dans sa lettre à M. Dorais,

il souligne d'ailleurs ce fait et le cite en exemple.

Il n'a pas été possible de rejoindre le ministre adjoint à l'Éducation, M. Jean - Marie Morin, afin de savoir s'il était vrai, comme un journal l'annonçait en fin de semaine, qu'un comité spécial devait siéger aujourd'hui sur le "cas" Lapassade. Il doit ensuite faire rapport au ministre Cardinal.

Dans sa lettre au recteur, M. Dorais, la critique française par excellence de l'université estime qu'il "faut sauver l'université du Québec, qui représente un

progrès par rapport aux universités privées au Québec."

Réclamant une totale indépendance de mouvement dans son travail de recherche au Québec, l'auteur de "Procès de l'université, institution de classe", affirme que la "période où j'ai du constamment céder à la pression d'en haut doit prendre fin". "Je ne me laisserai plus assiéger par le "client".

M. Lapassade a dénoncé avec vigueur, lors du dernier congrès à Laval des Affaires québécoises, toute idée de recherche d'une participation "utopique" et "mythique" à l'Université.



Gratis! Un cadeau unique, offert par les vendeurs Shell

Les médaillons des premiers ministres du Canada

La collection se compose de 15 beaux médaillons de plus d'un pouce de diamètre, frappés en relief, dans un lourd métal de couleur or. Chaque médaillon représente le portrait d'un des premiers ministres du Canada. Ils sont gratuits, avec tout achat de \$3 d'essence ou plus.

Collection commémorative—unique en son genre—émise spécialement pour Shell. Ils vous sont offerts, gratuitement, par les détaillants Shell de votre région.
La collection est composée de 15 médaillons. Chacun d'eux représente le portrait d'un des premiers ministres du Canada, des origines à nos jours—avec les dates respectives de leur entrée en fonction.
Comment réunir cette collection de médaillons? Chaque fois que vous irez acheter pour \$3 d'essence, ou plus, à l'une des stations-service Shell participantes, vous recevrez le médaillon d'un premier

ministre. (Echangez vos doubles avec vos amis—vous réunirez ainsi plus vite toute la collection des premiers ministres du Canada.)

Ne passez pas à côté de la chance. Arrêtez-vous aux stations Shell et réunissez la collection des médaillons des premiers ministres du Canada. Ce sont d'élégants médaillons, d'intérêt historique.



Shell Canada Limited

L'endroit tout désigné pour votre réunion d'affaires de Montréal n'est pas à Montréal

Mais bien à Dorval—au Montréal Aéroport Hilton. Nous vous faisons épargner un temps précieux en éliminant la nécessité des aller et retour au centre-ville. Même votre personnel de Montréal y gagnera en s'éloignant du téléphone et des activités de bureau.
Le Montréal Aéroport Hilton s'y connaît en réunions d'affaires et en congrès. Il peut accommoder jusqu'à 350 personnes. Salles spacieuses et restaurants de première classe.
Téléphone: 514/631-2411.
Administré par Hilton Canada Ltée. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'hôtel Vancouver et le Reine Elizabeth (hôtels du CN).

La cuisine japonaise est simple et variée

On ne connaît pas vraiment une nation, si l'on ignore sa nourriture. Les habitudes culinaires d'un pays sont le reflet de son climat, de sa géographie, de son héritage ethnique et même de ses croyances religieuses.

Le Japonais aime la nature, il veut vivre en harmonie avec elle, et il lui rend hommage. Chaque saison est soulignée dans sa cuisine.

Qu'il s'agisse de maîtres cuisiniers ou de simples maîtresses, de maison, tous apportent une attention spéciale à la présentation de leurs mets. Tout comme la préparation d'auteurs, les yeux tout autant que le palais doivent être attirés.

La cuisine japonaise peut être comparée aux deux plus grandes cuisines du monde: celle de la France et celle de la Chine.

Si le Japon a moins d'ingrédients, sa cuisine est compensée par sa versatilité. Le Japonais ne mélange pas les ingrédients, mais il veut faire ressortir le goût naturel de chacun d'eux.

La décoration des plats: la qualité des plats eux-mêmes. L'agencement des mets, leur couleur, leur goût subtil, tout contribue à faire de cette cuisine une oeuvre d'art.

La gastronomie japonaise obéit aussi à un rituel qui entoure le cérémonial d'un repas. Plus que partout ail-

- Daikon: radis blancs
- Mirin: vin
- Sake: vin de riz
- Harusame: nouilles transparentes ou cellophane
- Shoyu: sauce soja
- Wasabi: raifort du pays

Soupe aux oeufs (4 personnes)
Bouillon de poulet 3 tasses
3 oeufs
2 c. à dessert de sauce soja

Réchauffer le bouillon de poulet. Battre avec une fourchette les 3 oeufs entiers. A l'aide de baguettes (japonaises) verser lentement dans le bouillon le long de la baguette pour former des filaments. Servir dans des petits bols, garnir d'un bouquet de persil ou de feuilles de cresson.

SUKIYAKI (4 personnes)

Ce plat se prépare devant les convives. Pour cela il vous faut une poêle électrique.

Préparer à la cuisine les éléments composant le sukiyaki.

- 1 livre de bœuf dans le filet ou le club
- 3 branches de céleri
- 3 carottes

- 1-4 livre de champignons
- 1 boîte de pousses de bambous (6 onces)
- 1 gros poireau
- 1 sac d'épinards
- 1 sac de fèves germées
- 5 ou 6 échalotes vertes
- sauce soja, saké
- sucrose 3 c. à soupe environ
- 1 tasse de riz non cuit

Couper le bœuf en lamelles très fines. Pour vous aider, je vous conseille de le placer au congélateur 30 minutes.

Couper le céleri et le poireau en bâtonnets. Emincer les carottes en fines lamelles.

Emincer les champignons et les échalotes en tranches fines.

Passer les pousses de bambous à l'eau froide. Egoutter.

Laver de nouveau les épinards.

Placer tous ces éléments dans un grand plat, en alternant les légumes. Au centre le bœuf.

A table, faites chauffer la poêle électrique, ajoutez un peu d'huile de maïs. Faites dorer légèrement la viande, ajoutez les légumes en ayant soin de ne pas mélanger. Ajoutez la sauce soja, 1 c. à dessert et 1 c. à thé de sucre et un petit verre de saké. Réduire la chaleur de la poêle et laissez cuire 15 minutes environ en retournant au fur et à mesure les légumes qui s'attendrissent. Ils doivent garder leur jolie couleur et rester croquants.

Servir avec du riz cuit à l'eau. (créole)

On boit le saké en mangeant. Il est préférable de le réchauffer au bain-marie.

Salade d'oeufs et de jambon et de Harusame

- 1 concombre
- 1-4 de livre de jambon cuit en tranches fines
- 2 oeufs
- 1 paquet de nouilles transparentes
- 1 c. à potage de saké
- 1 c. à dessert de sauce soja
- 1 c. à dessert de vinaigre de vin

Dans un petit bol mettre le vinaigre, la sauce soja et le saké.

Tailler en bâtonnets le jambon.

Couper le concombre en bâtonnets.

Battre avec une fourchette les deux oeufs. Faire avec le mélange des petites crêpes très fines. Couper en lamelles fines.

Cuire les nouilles transparentes à l'eau bouillante 10 minutes. Egoutter.

Placer tous les ingrédients dans un grand saladier en ayant soin de ne pas mélanger. Verser dessus la sauce et servir à l'aide de baguette.

N.B. Cette chronique a été préparée avec l'aimable collaboration d'une Japonaise, Mlle Keiko Ono.



La Japonaise Keiko Ono vêtue du costume national, se prépare à faire cuire le sukiyaki en présence de ses invités.

leurs s'y mêlent les événements sociaux, y compris la poésie.

Tout cela peut vous paraître compliqué, mais nous avons réalisé à votre intention un dîner japonais, qui sera très facile de faire chez vous, dans votre cuisine.

Voici deux exemples de dîner japonais:

- 1 soupe aux crevettes et aux épinards
 - 2 Tempura
 - 3 Salade de haricots verts et de carottes
 - 4 Riz bouilli
 - 5 Fruits
 - 1 Soupe aux oeufs
 - 2 Sukiyaki
 - 3 Salade d'oeufs et de jambon et Harusame
 - 4 Riz bouilli
 - 5 Oranges à la Cyrano
- (voir chronique du 3 janvier 1968)

Voici un petit tableau des ingrédients de base de la cuisine japonaise:

travail à l'aiguille

CHIC BOLERO — Endossez ce chandail à col oriental sur vos robes sans manches et autres vêtements. Il est souligné d'une bordure contrastante. Pratique en tout temps! Tricot rapide à l'aide de mohair ou de laine peignée et fibres de laine-rayonne combinées pour un aspect soyeux. Patron 843; tailles 32-38 incluses.



Laura Wheeler

Ecrire lisiblement vos nom et adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées. Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUEBEC 2.

Prix: 50¢ (AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIERE CLASSE)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

Dessinatrice de bijoux depuis trente ans

NEW YORK (PA) — Spécialiste dans les dessins de bijoux.

L'homme a amené la pollution de l'air

C'en est fini, semble-t-il, de "l'air léger de Paris" chanté par les rimeurs de couplets sentimentaux.

La pollution y devient si inquiétante que les autorités viennent d'installer au croisement du boulevard Pasteur — tout un programme, en l'occurrence — et de la rue de Vaugirard, le premier des appareils destinés à détecter les quantités d'oxyde de carbone.

Tous ces appareils seront placés à environ 36 pouces du sol et à trois pieds de la bordure du trottoir. Une année durant et à chaque heure du jour et de la nuit, ces appareils qui reviennent à 1 million de frs CFA pièce, détermineront la teneur moyenne de l'atmosphère parisienne en oxyde de carbone.

30,000 TONNES PAR JOUR

En certaines grandes villes des Etats-Unis, par exemple, le problème n'est pas moins alarmant... A New York, les voitures répandent, chaque jour, 3,000 tonnes d'oxyde de carbone et 300 tonnes de résidus non brûlés!

Les voitures françaises qui sortent de l'usine, depuis le 1er septembre dernier, sont munies, en principe, d'un dispositif abaissant à 4,5% la teneur en oxyde de carbone des gaz d'échappement, au moment le plus critique, c'est-à-dire au ralenti.

Ce taux est, par malheur, beaucoup plus élevé pour les voitures fabriquées avant cette date.

Le problème est d'une grande importance, car l'oxyde de carbone affecte, de manière fort insidieuse, l'organisme tout entier. Il se trouve, en effet, chez les fumeurs. A l'origine de maladies cardio-vasculaires et il prédispose nettement au redoutable infarctus du myocarde.

Dans la moins mauvaise hypothèse, l'oxyde de carbone fléau des cités modernes, altère le champ visuel et — détail curieux — réduit, chez l'homme, les aptitudes arithmétiques! (N.A.P.)

Marianne Ostier, de New York, a travaillé dans le domaine de son choix depuis une trentaine d'années.

Elle conçoit des motifs qui s'apparentent aux lignes architecturales. Pour un certain modèle de bracelet, l'or est travaillé savamment et conserve un aspect féminin par des découpes apportant une sorte de légèreté au bijou.

Marianne Ostier était sculpteur avant d'épouser un joaillier, en Autriche.

Journées libres au lieu d'argent

MELBOURNE (Reuter) — Un professeur adjoint à la faculté de Médecine de l'Université de Californie, propose que les bénéficiaires de pension de retraite soient donnés sous forme de journées libres plutôt que des sommes d'argent.

Le Dr Elizabeth Jeffers, dans une causerie qu'elle prononçait devant les membres de l'Association internationale des femmes médecins, à Melbourne, en Australie, a expliqué que l'actuelle rigidité des horaires de travail constitue l'un des facteurs provoquant le stress chez les travailleurs.

Ce nouveau procédé signifierait par exemple, qu'un employé aurait le choix de travailler quatre jours par semaine après l'âge de 45 ans, trois jours la semaine après 55 ans, et deux jours après 65 ans.

Selon le Dr Jeffers, un travailleur devrait être récompensé pour sa collaboration à réaliser des produits ou à donner des services et non pas parce qu'il reste à l'usine un certain nombre d'heures.

Après leur mariage, elle suivait des cours de dessins de bijoux. L'une de ses premières réalisations, qui eut beaucoup de succès et fut grandement copiée, illustrait la façon de s'inspirer de la sculpture pour concevoir des bijoux.

Les deux joailliers installèrent une entreprise aux Etats-Unis en 1941, et Mme Ostier a continué seule depuis la mort de son mari, il y a deux ans.

Toutefois, les détails commerciaux, dont son mari avait auparavant la charge, lui paraissent si compliqués qu'elle décide de fermer sa bijouterie. Les quelque 400 bijoux qui restaient ont été vendus à l'enchère dans une galerie de New York.

GRANDE VENTE PELE-MELE TOUTE LA SEMAINE

chez **Margol's Woolcraft**
Centre d'Achats Place Laurier

PERSONNEL FEMININ demandé
(célibataires ou femmes mariées)

Travail à plein temps dans la vente pour département de sport, d'appareils électriques ou la quincaillerie. Excellentes conditions de travail, bon salaire, 40 hrs par semaine.

Se présenter au chef du personnel.

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIE
4, boul. Hamel, Qué. 8



"Ce produit supprime toute moiteur."

C'est ce que nous écrivent des femmes reconnaissantes au sujet du "Mitchum Anti-Perspirant".

Des milliers de personnes, même celles qui transpirent abondamment découvrent que le "Mitchum Anti-Perspirant" assèche les aisselles et leur assure la protection voulue. C'est que l'aplicateur satin, exclusif à Mitchum, étend sur la peau des ingrédients protecteurs composés scientifiquement pour maîtriser la transpiration surabondante. Cela, ajouté au programme anti-sudorifère Mitchum, facile à suivre, aide à garder les aisselles bien sèches du matin au soir.

Mitchum est doux pour la peau normale et les vêtements. Aussi efficace comme désodorisant — \$3.25. Aux comptoirs de produits de toilette et de cosmétiques. SATISFACTION ou argent REMBOURSE.

Mitchum ANTI-PERSPIRANT
liquide ou crème

Une équipe de médecins démontrent que le cognac est bon pour la grossesse

— Jusqu'à ce jour, la médecine considérait, non sans quelque apparence de raison, l'alcool comme l'ennemi No 1 du foie.

La Faculté se demande, depuis quelque temps, si l'ennemi ne peut se transformer, parfois, en ami très bienveillant. Le Dr. Richard Waltman et son équipe du "Brooklyn Cumberland Medical Center", à New York viennent, en effet, de démontrer qu'un bébé se trouve quelquefois fort bien du verre de cognac ou de whisky, pris à titre de réconfort, dans les derniers jours de la grossesse, par la future maman.

Comment expliquer ce phénomène assez déconcertant?

L'alcool ainsi ingurgité par la mère — à titre exceptionnel, bien entendu — exciterait le système enzymatique chargé d'éliminer un pigment biliaire appelé "bilirubine" qui risque de devenir dangereux, quand il circule dans le flux sanguin, en trop grande quantité.

L'ICTERE DU POUPEON

Il est courant, en effet, de constater un excès de "bilirubine" dans le sang de la mère et du nouveau-né. A telle enseigne qu'il provoque cette jaunisse des bébés appelée "ictère du poupeon".

En principe cette jaunisse ne présente aucune gravité. En fait, une rigoureuse enquête, portant sur 23,000 nouveau-nés, a prouvé que cet excès de pigment biliaire peut entraîner, chez l'enfant, certains troubles nerveux, des difficultés motrices et même un retard intellectuel.

Ces troubles, le praticien les perçoit fort bien, d'ailleurs dès que l'enfant atteint vingt-huit à trente semaines.

Autre aspect plus grave encore du problème: le nouveau-né risque de se trouver frappé de paralysie ou d'arriération mentale, c'est-à-dire un excès de ce pigment biliaire dans le sang, quand ce désordre s'accompagne, par exemple, d'acidose (état pathologique du sang présentant une réaction acide, caractéristique de diverses intoxications et du diabète grave).

UNE "SALLE DE TRAVAIL" OU L'ON S'AMUSE

Soucieux de vérifier "de visu" et de manière très expérimentale sa théorie, le Dr. Waltman ne recula pas devant les moyens fort éloquents. Il injecta, en effet, par voie intraveineuse à une quinzaine de futures mamans, consentantes, bien entendu, une certaine dose d'alcool très précise, trois ou quatre jours avant qu'elles n'accouchent.

C'est ainsi que la "salle de travail" de sa clinique retentit, plusieurs heures durant, de fous-rires. Les futures mamans étaient, de toute évidence, en proie à une légère ivresse.

Quant aux enfants, nés de ces femmes "conditionnées", ils vinrent au monde tous dans un excellent état et n'éprouvaient pas l'ombre de gêne respiratoire.

Le "remède" — si agréable dans la plupart des cas, infiniment plus redoutable que le "mal joli". Et pour la maman soit-il risquerait de se révéler, ment plus redoutable que le Et pour le nouveau-né.

Entre Montréal et Paris tous les tarifs sont les mêmes!

Seule Air France vous offre la différence...

... car c'est la ligne qui donne, avec le sourire, un service courtois et une cuisine de renommée mondiale.

\$194.

Tarif Air France pour un groupe d'au moins 80 personnes — membres d'une association — qui voyagent ensemble à l'aller et au retour. Paris est à vous... l'Europe vous attend déjà.

\$279.

Tarif individuel aller-retour pour ceux qui veulent voyager seul et désirent faire un séjour de 29 à 45 jours en Europe. Aucun arrangement terrestre n'est requis.

\$338.

Tarif individuel pour un voyage de 14 à 28 jours Montréal-Paris aller-retour. Aucun arrangement terrestre n'est requis. Ces trois tarifs sont tous en classe économique. Demandez tous les détails à votre agent de voyage ou à Air France.

AIR FRANCE

RESERVATIONS SANS FRAIS - SERVICE ET COURTOISIE
VOYAGES BEL-AIR INC.
42, COTE DE LA FABRIQUE - QUEBEC - TEL.: 529-3747

AGENCE DE VOYAGES DU CLUB
AUTOMOBILE QUEBEC LTEE
871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUE. 6 - TEL.: 681-6121
AU SERVICE DU PUBLIC ET DES MEMBRES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC



RESERVATIONS ELECTRONIQUES SANS FRAIS PAR TELEX
VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.
100 D'YOUVILLE - QUEBEC - TEL.: 529-8981
400 EST, RACINE - CHICOUTIMI - TEL.: 543-0844



RESERVATIONS ET CONFIRMATIONS IMMEDIATEMENT PAR SERVICE TELEX
québec-monde
225 EST, BOUL. CHAREST - 529-2547
MEMBRE DU GROUPE AMERICAN EXPRESS



POUR LE PLAISIR OU LES AFFAIRES
VOYAGES KUEHNE & NAGEL
1075, rue St-Jean (coin St-Stanislas) Québec 4. Tél.: 529-9366
RESERVATIONS sans frais
TELEX: 011-37-10
AUTRES AGENCES DE VOYAGES KUEHNE & NAGEL à WINNIPEG - TORONTO - MONTREAL et OUTRE-MER

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS SANS FRAIS
VOYAGES LAURIER INC.
MAGASIN POLLACK
2600 boul. Laurier - Tél.: 653-9277

EFFICACIE - SECURITE - COMPETENCE
VOYAGES FRONTENAC INC.
2800 boul. Laurier - C.P. 96 (édifice Hotel Carillon) Ste-Foy - Tél.: 651-9610
TOUS NOS SERVICES GRATUITS AUX VOYAGEURS

ECLIPSE — Malgré les conditions difficiles de la température, l'éclipse du Soleil a été observée au complet par les amateurs de la Société Astronomique de Dolbeau. Le directeur général de la Société M. Raymond Fortin a pris sur un même film toutes les phases de l'éclipse à raison d'une photo par 6 minutes selon le graphique qu'il avait préparé aux quelque 200 membres de l'Association. Il est à remarquer qu'au début et au centre de l'éclipse, le temps était très nuageux causant ainsi un manque de netteté sur la photo.

Pour l'éclipse du 10 juillet 1972

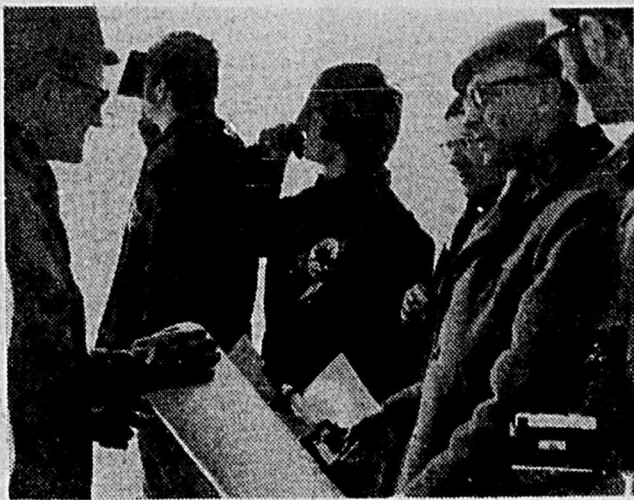
La Société astronomique de Dolbeau construira un télescope de 20 pouces

DOLBEAU — "L'éclipse de soleil nous a permis de faire une journée d'étude très intéressante à tous les niveaux pour les membres de la Société astronomique de Dolbeau", a déclaré, samedi soir, le directeur général, M. Raymond Fortin, qui en était à sa première expérience en photographie solaire avec une caméra d'amateur.

Plus de 200 personnes se sont rendues sur les terrains de l'École secondaire Jean-Dolbeau, soit pour prendre des photos ou

examiner l'évolution de l'éclipse au télescope de la section d'astronomie des jeunes.

M. Fortin a admis que le soleil est un astre très brillant et pas facile à photographier pour des amateurs. Il espère que lors de la prochaine éclipse totale du soleil, qui se produira le 10 juillet 1972, la région pourra observer cet événement exceptionnel dans un télescope de 20 pouces que se propose de construire la Société astronomique de Dolbeau, pour cette circonstance.



AU TELESCOPE — Les amateurs d'astronomie ont pu examiner à loisir l'évolution de l'éclipse du soleil grâce à un écran de 7 pouces carrés installé sur le télescope de la section des jeunes de Jean-Dolbeau. On remarque, à droite, le directeur général de la Société d'Astronomie, M. Raymond Fortin, donnant des explications sur le déroulement de l'éclipse que l'on peut voir sur un tel écran sans risque pour la vue.

Le feu cause des dommages à 2 établissements commerciaux

CHICOUTIMI — Le feu a de nouveau fait des siennes, en fin de semaine, à Chicoutimi, causant des dommages pour plus de \$20,000 à l'hôtel Laurentien et au restaurant "Place Séville".

Le feu le plus important s'est déclaré à l'hôtel Laurentien, vendredi soir, mais un autre début d'incendie avait lieu dans la nuit de samedi à dimanche.

Toutefois, à cet endroit, le hall d'entrée seulement a été affecté par le feu et l'hôtel a pu continuer ses opérations coutumières.

À Place Séville, le feu s'est déclaré vers 1 h., dimanche, dans la vitrine lorsque l'enseigne Néon avait possiblement enflammé les rideaux.

Encore là, la brigade à incendie de Chicoutimi a réussi à limiter les dégâts.

EXAMEN DE LA VUE

- VERRES de CONTACT

- LUNETTES

Ouvert de 9 h. a.m.

à 9 h. p.m.

(Sur rendez-vous seulement)

DR MARCEL

TREMBLAY

Optométriste

973, 3e Avenue

Québec -

Tél.: 524-2869

Pour réservations de Québec à tout hôtel ou motel Sheraton au monde...

demandez à la téléphoniste ce numéro local ZENITH

1-1035

Hôtels et Motels Sheraton

UN SERVICE MONDIAL D'ITT

"Beaucoup d'argent pour beaucoup de gens" - voilà notre objectif!

Jusqu'à ce jour, les fumeurs d'Export et d'Export 'A' ont gagné beaucoup plus de prix en argent que les fumeurs d'autres marques



Plus de **38,000**

personnes* ont trouvé des Billets Verts valant de \$10 à \$1000.

Les paquets d'Export et d'Export 'A', les cigarettes préférées des Canadiens, renferment encore des milliers de Billets Verts valant des milliers de dollars.

*Les noms des gagnants sont déposés au 6465, rue Durocher, Outremont, Montréal, (Qué.)



La tournée arctique de M. Trudeau prend un air de carnaval

REPULSE BAY (d'après UPI) — Le premier ministre Trudeau qui effectue une tournée de six jours dans les territoires du Nord, a tenté depuis quatre jours de revivre les belles heures de la trépanation.

M. Trudeau qui s'est livré à des pirouettes comme seul un chef de gouvernement peut s'en permettre semble prendre son voyage dans l'Arctique bien plus comme une vacance que comme une tournée officielle. Il s'est amusé jusqu'ici à danser, à grimper dans les bancs de neige, à jouer du tambour, à participer à une course de moto-neige, à signer des autographes en prenant soin d'enlever ses mitaines de fourrure.

A Repulse Bay où il a été accueilli par un froid de 25 degrés sous zéro, M. Trudeau a visité les maisons et l'école que le gouvernement a fait construire depuis 1965. Avant cette date, Repulse Bay était un village d'iglous. Le premier ministre s'est également arrêté au poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Une cérémonie a souligné le passage de M. Trudeau au-delà de la ligne arctique. Un peu plus tard, à Baker Lake, le premier ministre s'est rendu visiter la doyenne de l'endroit, Madame Greta Keluak âgée de 106 ans.

Le premier ministre qui est parti depuis jeudi dernier de Toronto pour Churchill au Manitoba doit terminer son voyage à Yellowknife par l'inauguration des jeux de l'Arctique.



CARICATUREMENT VOTRE — A Igloolik, une des étapes du voyage qu'effectue M. Trudeau dans les Territoires du Nord, une caricature faite par un écolier de l'endroit a été présentée au premier ministre.

Médecins résidents

Rencontre avec Cloufier mardi

MONTREAL (PC) — Les dirigeants de la Fédération des médecins résidents du Québec ont fait savoir, samedi, qu'une rencontre aura lieu mardi, à Québec, avec le ministre provincial de la Santé, M. Jean-Paul Cloufier, au sujet du conflit salarial.

Les médecins internes et résidents refusent de faire la surveillance de nuit et de fin de semaine dans 51 hôpitaux-écoles de la province.

Quatorze hôpitaux de Montréal et de Québec, ont arrêté de verser le traitement aux étudiants-médecins lorsque le ministère de la Santé du Québec a menacé de retenir les sommes accordées aux hôpitaux pour ces salaires, si le travail ne revenait pas à la normale.

Dans un télégramme qu'elle a fait tenir au premier ministre Jean-Jacques Bertrand, vendredi, la fédération se dit prête à accepter les conclusions de la conciliation dans ce conflit. Les résidents et internes doivent poursuivre leur ralentissement de travail, au moins jusqu'à mardi matin.

Parizeau dans le comité d'Ahuntsic

MONTREAL (PC) — L'économiste Jacques Parizeau, critique financier du Parti Québécois, a annoncé en fin de semaine qu'il sera candidat dans la circonscription montréalaise d'Ahuntsic, lors des élections provinciales de cette année.

M. Parizeau a souligné que sa décision n'avait aucunement été influencée par les rapports voulant que le représentant actuel de ce comté, le libéral Jean-Paul Lefebvre, ne chercherait pas à obtenir un nouveau mandat.

Ahuntsic, qui est une circonscription à 85 pour cent francophone, est voisine de celle de Laurier, qui représente le leader péquiste, M. René Lévesque.

Le gouvernement fédéral prendra les moyens pour "affirmer la présence d'Ottawa" au Québec

par Fernando LEMIEUX

Le gouvernement fédéral, actuellement dirigé par le parti libéral, entend bien à l'avenir "affirmer la présence d'Ottawa" en informant la population sur tout ce qu'il dépense dans la province de Québec, chose que le gouvernement de l'Union nationale tâche de tenir la plus secrète possible.

En outre, il veut être représenté aux inaugurations d'écoles d'enseignement professionnel au Québec, étant donné qu'il a contribué à même l'argent des contribuables à la construction de tels immeubles.

Si le ministre de l'Éducation, Me Jean-Guy Cardinal, n'exauce pas des désirs d'Ottawa, ce dernier insistera et il a "les moyens d'insister, veuillez me croire".

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, à Lévis, le ministre responsable de l'Expansion régionale, l'hon. Jean Marchand, à la fin de la journée régionale d'étude de la Fédération libérale du Canada (section de Québec) groupant quelque 160 délégués venant de neuf comtés.

C'était là d'ailleurs la réponse à un vœu des délégués qui avaient affirmé que la présence fédérale ne s'affirmerait guère dans la province de Québec et que l'UN, tout comme le Parti québécois, pouvaient "faire des gorges chaudes sur le dos du fédéral" sans que ce dernier ne lève même le petit doigt.

PRIORITES

Les délégués groupés en six ateliers de travail ont causé de tout pendant une partie de l'avant-midi et de l'après-midi. Lors de l'assemblée plénière destinée à faire le consensus, les priorités s'établissaient ainsi:

L'agriculture (surtout le problème du lait), l'inflation, le chômage, la réforme fiscale, la présence fédérale (manque d'in-

formations venant du gouvernement qui ne semble pas se préoccuper des attaques du Québec), la réforme du parti, le logement et, enfin, l'atout.

Le problème du lait repose sur le fait que le gouvernement fédéral semble devoir donner suite à sa décision d'effectuer une coupure de quelque \$10 millions dans ses subsides à l'industrie laitière. Comme ces subsides sont fixés sur des quotas établis en 1969, il arrive que des cultivateurs qui ont une production accrue ne reçoivent guère d'argent et seront obligés de vendre leurs animaux.

Selon les délégués, la réforme fiscale mise de l'avant par le Livre Blanc de M. Benson devrait voir à protéger la petite et la moyenne entreprises.

PAR CONTRE

Par contre, certains délégués ont qualifié de "secours direct", cette forme de subsides et l'hon. Marchand s'est employé à expliquer que cette forme de subvention ne faisait pas oeuvre que de cataplasme.

Outre de vouloir humaniser davantage le parti en établissant, en institutionnalisant la décentralisation des associations au profit des militants, les délégués désirent avoir plus de communications avec leurs députés.

D'ailleurs, une discussion à ce sujet s'était engagée avant le début de l'assemblée plénière avec Me Ovide Laflamme, Jean-Charles Cantin et M. Gérard Duquet, respectivement représentants de Montmorency, Louis-Hébert et Québec-Est.

Il ressort que les députés font de leur mieux, mais que parfois le temps leur manque à cause de la longueur des sessions. De même, les militants ne répondent guère aux invitations à des réunions d'information

"C'est la vraie maison de fous", s'est-il exclamé dans cette phrase devenue favorite, non sans avoir auparavant accordés une attention particulière aux négociations touchant le parc Forillon.

Rappelant les propos tenus par le ministre des Affaires intergouvernementales qui disait à l'intention d'Ottawa qu'il ne discuterait pas "à genoux", M. Lévesque a dit qu'il avait été gêné de lire tout récemment "et en anglais, en plus de cela" dans le Star (Montréal) comment ce journal a interprété l'entente entre Québec et Ottawa sur la durée de la cessation des terrains qui a été réduite de 99 ans, comme le demandait Ottawa à 50 ans.

"Ce journal n'a consacré qu'un tout petit paragraphe à cette question. Le journal disait à peu de choses près ceci: 'We are so happy that Mr. Masse will have to stay on his knees only 50 years, not 100'."

REPRESENTATION

Auparavant, aiguillonné par des questions de l'assistance, le chef du Parti québécois a mis en évidence ce qu'il a appelé "l'émiettement" des deux vieux partis, soit les démissions de députés depuis quelques années. "M. Guy Lechasseur est le 12e démissionnaire du Parti libéral depuis 4 ans". En plus de cela, M. Lévesque a tenté de démontrer la fragilité de certaines réconciliations, tant dans le Parti libéral que dans le parti de l'Union nationale. "Pensez-vous, a-t-il demandé, notamment, qu'un clan (dans l'Union nationale) a oublié qu'il a été accusé d'avoir été élu par la Mafia?"

Il a également posé des questions sur la représentativité du

peuple québécois à l'Assemblée nationale, disant que ça n'avait aucun sens que des 108 députés, 35 ou 40 soient des avocats, alors que seulement 3,000 personnes pratiquent cette profession au Québec. "Au PQ, sur 40 candidats choisis à l'heure présente, seulement 4 sont avocats". Le parti, selon M. Lévesque, recherche un meilleur équilibre dans la représentation de la société. Le PQ choisissait en fin de semaine ses 39e et 40e candidats dans les comités et il compte atteindre la cinquantaine d'ici la fin du mois. Le mois prochain, si c'est nécessaire, "nous en choisirons un par jour" pour être prêt aux prochaines élections, dont la date n'a pas encore été annoncée.

M. Lévesque a également fait porter ses commentaires sur les outils économiques que le PQ entend donner au Québec, sur l'attitude qu'il aura face au syndicalisme... généralisé à travers tout le Québec, et aussi la nationalisation de l'électricité.

CHARLES GAGNON

Enfin, faisant suite à une autre question de la salle, M. Lévesque a déclaré qu'il y avait au fond de l'action de révolutionnaires comme Charles Gagnon un "manque de courage et de résistance", puisqu'au Québec, "il est possible encore de faire un changement politique par des moyens démocratiques". Adopter l'attitude du "jeune Gagnon", selon M. Lévesque, ce serait le suicide collectif.

STYLE NOUVEAU

Le PQ a connu un certain succès dans ses ateliers d'information portant sur divers thèmes. C'est l'atelier culturel qui

attiré le moins de monde, les autres ont groupé chacun quelque 200 personnes pendant près de deux heures.

L'esprit de cette réunion a paru assez exceptionnel également. Ainsi, il a paru normal et facile, comme l'avaient demandé les organisateurs du PQ, de se déplacer des salles d'atelier au gymnase du centre Marcoux,

avec chacun sa chaise pour participer à l'assemblée générale. Dans l'après-midi, M. Lévesque s'était adressé aux participants du comté de l'Islet, à Saint-Jean-Port-Joli, à l'occasion du choix du candidat dans ce comté. C'est un ancien maire de St-Jean-Port-Joli, M. Maurice Chouinard, bijoutier, qui a été désigné.

C'est une reconnaissance de la force du PQ sur le campus (Lévesque)

Il doit bien être possible de tenir, tout à côté de l'université Laval, des réunions du Parti québécois si celle-ci nous empêche de les faire sur le campus, a commenté M. Lévesque en étant informé de la nouvelle voulant que la direction empêche désormais de telles réunions.

M. René Lévesque, qui était interrogé quelques minutes avant de participer à l'assemblée générale du parti au centre Mgr Marcoux, se demanda alors si cela ne pouvait pas être une reconnaissance de la force du PQ sur le campus.

Quant à empêcher M. Jacques Parizeau de s'adresser aux étudiants le 22 mars, comme il en a été question dans une information donnée par la cellule du PQ à Laval, M. Lévesque croit

Le conflit des postes à Montréal marqué par des actes de violence

MONTREAL (PC) — Quatre bureaux de postes et des camions affectés à la distribution ont été endommagés et un conducteur a été battu, samedi alors qu'une nouvelle vague de violence a marqué le conflit qui oppose le service des Postes et les conducteurs de camions.

Un porte-parole du service des Postes a déclaré que les vitres de quatre bureaux régionaux ont été brisées, tandis que les pare-brises d'un nombre indéterminé de camions ont volé en éclats. Il a ajouté que le camionneur battu n'a pas été sérieusement blessé.

Environ 450 camionneurs, employés par la firme G. Lapalme Inc., qui détient un contrat exclusif pour la distribution du courrier à Montréal, réclament la sécurité d'emploi vu le fait qu'à compter du 1er avril le contrat sera distribué entre cinq nouvelles entreprises.

Entre-temps, l'espoir du service des Postes de voir les employés collaborer, soit sur une base volontaire ou en surtemps, pour nettoyer l'accumulation du courrier, samedi, a été renversé lorsque seulement un tiers des 1,130 facteurs se sont présentés au travail.

Un porte-parole de l'Union des facteurs du Canada, qui tenait une réunion syndicale samedi-journée durant laquelle ils n'ont pas l'habitude de travailler - a déclaré que la majorité des facteurs ont obtempéré à la demande de l'union, qui avait demandé à ses membres de ne pas se rendre à la demande du service des Postes.

Seulement 341 facteurs se sont présentés au travail pendant trois heures, soit avant le début de la réunion.

OFFRES REJETEES

Celle-ci avait été convoquée pour étudier les dernières offres salariales faites par le gouvernement fédéral.

La dernière convention de travail a expiré le 30 septembre 1969 et les négociations se poursuivent toujours entre l'Union des facteurs du Canada et le Syndicat des postiers du Canada, d'un côté et le gouvernement, de l'autre.

A Ottawa, le Conseil des syndicats représentant les employés des Postes a fait savoir que ses 27,000 membres ont rejeté les offres du fédéral, qui consistaient en des hausses de 38 à 48 cents l'heure dans un contrat de trois ans. Selon les informations obtenues, la partie syndicale réclame une hausse générale de 45 cents l'heure dans une entente d'un an.

Le conflit est aggravé par les protestations des employés de G. Lapalme Inc. Ceux-ci ont commencé leur ralentissement de travail le 3 février. L'ordre fut rétabli mercredi et jeudi derniers, lorsque le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, a accepté de s'occuper personnellement de cette affaire. Un porte-parole syndical avait

déclaré que les camionneurs avaient repris leur travail "pour montrer leur volonté de coopérer avec M. Mackasey", mais le syndicat n'a pas eu de nouvelles du ministre.

De plus, les postiers, chargés du travail à l'intérieur du bureau de postes, ont tenu une journée d'étude, mardi dernier.

Selon le PSBGM

Le bill 62 est une tragédie sociale aussi bien qu'éducative

MONTREAL (PC) — La Commission des écoles protestantes du grand Montréal est d'avis que le projet du gouvernement de l'Union nationale de réorganiser le système scolaire dans l'île de Montréal, est "une tragédie sociale aussi bien qu'éducative."

Dans un mémoire transmis au comité de la Législature, qui étudie le bill 62, la commission des écoles dit que les populations française et anglaise de Montréal seront divisées "par un mur invisible aussi efficace que le mur de Berlin."

Le bref recommande un programme sensiblement différent de celui du gouvernement, qui abolirait les 35 commissions scolaires protestantes et catholiques de l'île et les remplacerait par onze commissions unifiées. Un conseil de 15 membres, nommé par le gouvernement réorganiserait les commissions unifiées.

La commission protestante commande la réorganisation à

quatre niveaux. Elle recommande aussi un conseil scolaire de 12 membres élus avec garanties pour le groupe anglais et autres minorités.

En vertu de ces recommandations il y aurait huit commissions régionales divisées selon les langues — cinq commissions françaises et trois anglaises. Chaque commission desservirait environ 50,000 élèves et déléguerait un représentant au conseil de l'île.

Au sein des commissions régionales il y aurait 40 commissions locales pour canaliser les besoins locaux vers l'administration régionale. De ces commissions locales 25 seraient françaises et 15 anglaises.

TAPIS

Balayeuse ou lavieuse à tapis avec achat de \$75 et plus. Service à domicile gratuit. TAPIS NATIONAL ENR. 298, de la Couronne - 529-1567

GENE

Souffrez-vous de la gêne? Valentino assure pour être modeste, agréable, apprendre à danser. 523-2400 VALENTINO ENR.

YOGA LECON D'ESSAI GRATUITE • 10 succursales 523-2400 - 522-7577

REMBOURRAGE De tout genre. Spécial: chaises de cuisine. Estimé gratuit, ouvrage garanti. ATELIER DU CONFORT ENR. Tél.: 626-3210

Docteurs **REMY BEAULIEU J.-Ls LaBARRE** OPTOMETRISTES Examen de la vue Verres de contact 363, de la Couronne Tél.: 524-2413

LOGEMENTS MODERNES 2 1/2, 4 1/2, 5 1/2 - neufs Tous les services inclus PLACE CHATEAUGUAY 1017, Duchesneau, Ste-Foy 651-0793

ARTHRITIS! NOUVEL ESPOIR La science poursuit sans relâche ses recherches concernant l'arthrite, le rhumatisme et les conditions de même nature. Des milliers de tests scientifiques ont déjà été effectués par une équipe de professionnels et prouvent maintenant que l'arthrite, "cette maladie qui déforme" le rhumatisme et les maladies associées ne sont pas des maladies en soi, mais plutôt un état douloureux, déformant, causé par un déséquilibre du mécanisme de défense affectant tout l'organisme. Si vous — ou quelqu'un de votre entourage — souffrez de ces maladies nous pouvons vous aider. A titre de service public, nous offrons gratuitement une brochure révélatrice traitant de ces découvertes. Demandez-la dès aujourd'hui. Ce geste pourra vous être mémorable. SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ÉDUCATIVES ET SCIENTIFIQUES Département 210, C.P. 12, Station Rosemont, Montréal 405, Québec.

COURS DU SOIR Sténo-dactylo Débutant en mars Nombre limité Secrétariat Professionnel Ecole Normale Marguerite d'Youville 2700 Quatre-Bourgeois, Ste-Foy Tél.: 653-7360

RÉNOVÉ ET AGRANDI UN HOTEL DE CLASSE AU CŒUR DE QUÉBEC

CUISINE RÉPUTÉE À PRIX MODÉRÉS TOUT SOUS UN MEME TOIT: chic salle à manger casse-croûte ouvert jour et nuit salles pour congrès, mariages, réunions (capacité 350 pers) PISCINE INTERIEURE SAUNA MASSAGE 2 salons-bars, laverie, labo 52 chambres spacieuses stationnement gratuit à l'arrière (260 voitures)

HOTEL PAUL BAILLARGEON INC. 638 ouest, rue St-Vallier 529-3787

AMYOT, LESAGE, LESAGE, BERNARD & SHEEHAN AVOCATS & PROCUREURS RENE AMYOT, C.R., M.B.A. ROBERT LESAGE, LL. M. PIERRE LESAGE BRUNO BERNARD MICHAEL SHEEHAN GILLES L'ECUYER HUGUES NOEL DE TILLY JEAN DEBLOIS AVOCAT CONSEIL WILFRID DESJARDINS, C.R. CODE REGIONAL 418 - TELEPHONE: 529-0711 55, D'AUTEUIL - C.P. 879, HAUTE-VILLE, QUÉBEC 4

Le CRD de l'Est du Québec devrait rencontrer les Chambres de Commerce régionales pour se restructurer

par François AUBIN
CARLETON — Le Conseil régional de développement de l'Est du Québec devrait tenir un "tête à tête" avec les exécutifs des Chambres de commerce régionales du territoire pilote afin de pouvoir discuter sérieusement de la restructuration du CRD sur une base plus valable.

C'est du moins la suggestion faite en fin de semaine par l'ex-président de la Chambre de commerce régionale de la Gaspésie et ex-président du comité de planification et de développement de la Chambre de commerce provinciale, M. Georges Saint-Laurent, de Carleton.

"Si le CRD ne peut pas se restructurer convenablement et ce, dans un très court délai, qu'il donne sa place à d'autres organismes mieux structurés" a dit M. Saint-Laurent au cours d'une entrevue accordée au Soleil.

L'ex-président de la Chambre de commerce régionale de la Gaspésie a souligné qu'il voudrait peut-être mieux revenir aux anciennes structures des conseils économiques régionaux et redonner aux Chambres de commerce toute leur importance, si le CRD continue à opérer comme il le fait présentement.

Selon M. Saint-Laurent, le président du CRD a fait une grave erreur en s'élevant la semaine dernière contre les Chambres de commerce. Ces organismes sont, aux dires de notre interlocuteur, très bien structurés et ils ont eu depuis longtemps de l'influence auprès du gouvernement.

Avec le CRD, M. Saint-Laurent a estimé que la "filière" est rendue trop longue puisque l'or-

ganisme de consultation est le seul qui peut maintenant canaliser des projets jusqu'au gouvernement en passant successivement par un organisme, un conseil de territoire, le CRD, puis l'ODEQ et finalement, si le projet n'est pas perdu en cours de route, au cabinet des ministres.

D'AUTRES CRD

L'ex-président de la Chambre de commerce régionale s'est prononcé catégoriquement contre la création prochaine d'au-

Le CRD de la Côte-Nord sera le huitième à être créé au Québec

par André DIONNE

HAUTERIVE — Théoriquement, le dernier Conseil régional de développement est né; on est maintenant assuré de l'assentiment du gouvernement provincial.

Pour se rendre aux exigences fixées par les autorités de l'Office de planification et de développement du Québec, les membres du Conseil de développement de la Côte-Nord (CDCN) ont dressé un bilan de l'activité de la dernière année et procédé à l'étude de leur règlement déposé dans un projet de constitution.

A l'unanimité, ils ont adopté une résolution demandant au gouvernement que le CDCN soit reconnu comme Conseil régional de développement (CRD). Ils se sont dit d'accord avec les structures proposées et qu'en

Problème de la représentativité des dirigeants municipaux à Baie-Comeau et Hauterive

BAIE-COMEAU — Le rapport sur la fusion des municipalités de Baie-Comeau et Hauterive, sur la Côte-Nord, pose carrément le problème de la représentativité des dirigeants municipaux.

Dans les faits, les responsables de ce rapport posent cette question: les édiles de l'une et de l'autre municipalité ont-ils vraiment été représentatifs des courants d'opinion dans leur ville respective pour ce qui est du rapprochement et de la collaboration avec la cité voisine.

Une enquête publique révèle en effet que moins de 10% de la population des deux villes de Baie-Comeau et Hauterive refusaient l'annexion ou, de façon moins brutale, la fusion.

Deux cents personnes avaient été interrogées dans chacune des deux municipalités (400 personnes) en novembre 1968 par des géographes de la région.

"En fait, dit le rapport, 60% des personnes interrogées ont répondu qu'elles favorisaient une fusion immédiate des deux villes.

Et on ajoute: "Nous pouvons dès lors nous demander quelles sont les raisons qui ont pu empêcher la fusion des deux municipalités de se réaliser puisque la majorité des citoyens y

étaient favorables"... protection d'individus ou protection d'intérêts, ajoute le rapport.

Quelles qu'en soient les raisons, nous ne pouvons que nous interroger très sérieusement sur le fait qu'une enquête publique, il y a maintenant plus d'une année et indiquant un courant de pensée fusionniste chez les contribuables, n'ait engendré aucun mouvement en ce sens".

LE RAPPORT

Ce rapport a été présenté par un comité inter-associations qui groupe les Chambres de commerce des districts de Baie-Comeau et Hauterive, de la Jeune Chambre de Baie-Comeau-Hauterive, de la Confédération des Syndicats nationaux, (CSN) de la Fédération des travailleurs du Québec, (FTQ) et du Conseil de développement régional de la Côte-Nord (CDCN).

Le mémoire a été présenté aux autorités municipales des deux villes concernées, le 23 février dernier. Il a nécessité le travail de spécialistes et de collaborateurs non spécialisés de 14 mois environ.

Pour le moment on en prend "bonne note" et les réactions sont peu vives; on semblait s'y attendre.

Le Conseil de développement de la Côte-Nord prendra naissance légalement d'ici le premier avril prochain.

Il sera donc le dernier-né des huit conseils régionaux de développement représentant les 10 régions administratives du Québec.

Cependant, comme tous les conseils régionaux du Québec, il n'est pas au bout de ses peines. Le problème de la participation est tout aussi aigu que dans les autres régions du Québec.

Le phénomène est pourtant à l'inverse: "les syndicats dominent...", notent les associations

pour les gouvernements de se cacher sous ces organismes.

M. Saint-Laurent estime que des CRD dans les différentes régions de la province empêcheraient les députés de chaque comté de récolter le bénéfice des réalisations et les forceraient à faire du "patronage" à la veille des élections pour faire sentir à la population qu'ils ont fait quelque chose de concret.

De plus, M. Saint-Laurent est d'avis qu'il serait trop facile

Selon le leader gaspésien, il n'est pas encore trop tard pour le CRD de l'est du Québec, à condition qu'il accepte de rencontrer en tête à tête, les organismes membres, en commençant par les Chambres de commerce, pour discuter de la restructuration.

"Si ce dialogue ne peut s'établir, le CRD est perdu" a conclu M. Saint-Laurent.

Après l'accréditation, ils doivent tenir un second congrès à Sept-Îles au cours du mois de mai prochain portant sur l'orientation à donner au mouvement, la nomination de permanents dans chacune des trois zones du territoire et peut-être des élections... Au cours de cette assemblée générale, en fin de semaine dernière, il n'y eut que ratification des nominations au conseil d'administration, mais pas d'élection générale, tenant compte de la période de réorganisation.

DERNIER NE

Le Conseil de développement de la Côte-Nord prendra naissance légalement d'ici le premier avril prochain.

Il sera donc le dernier-né des huit conseils régionaux de développement représentant les 10 régions administratives du Québec.

Cependant, comme tous les conseils régionaux du Québec, il n'est pas au bout de ses peines. Le problème de la participation est tout aussi aigu que dans les autres régions du Québec.

Le phénomène est pourtant à l'inverse: "les syndicats dominent...", notent les associations

pour les gouvernements de se cacher sous ces organismes.

M. Saint-Laurent estime que des CRD dans les différentes régions de la province empêcheraient les députés de chaque comté de récolter le bénéfice des réalisations et les forceraient à faire du "patronage" à la veille des élections pour faire sentir à la population qu'ils ont fait quelque chose de concret.

De plus, M. Saint-Laurent est d'avis qu'il serait trop facile

Selon le leader gaspésien, il n'est pas encore trop tard pour le CRD de l'est du Québec, à condition qu'il accepte de rencontrer en tête à tête, les organismes membres, en commençant par les Chambres de commerce, pour discuter de la restructuration.

"Si ce dialogue ne peut s'établir, le CRD est perdu" a conclu M. Saint-Laurent.

LA BIÈRE DE TON TEMPS...

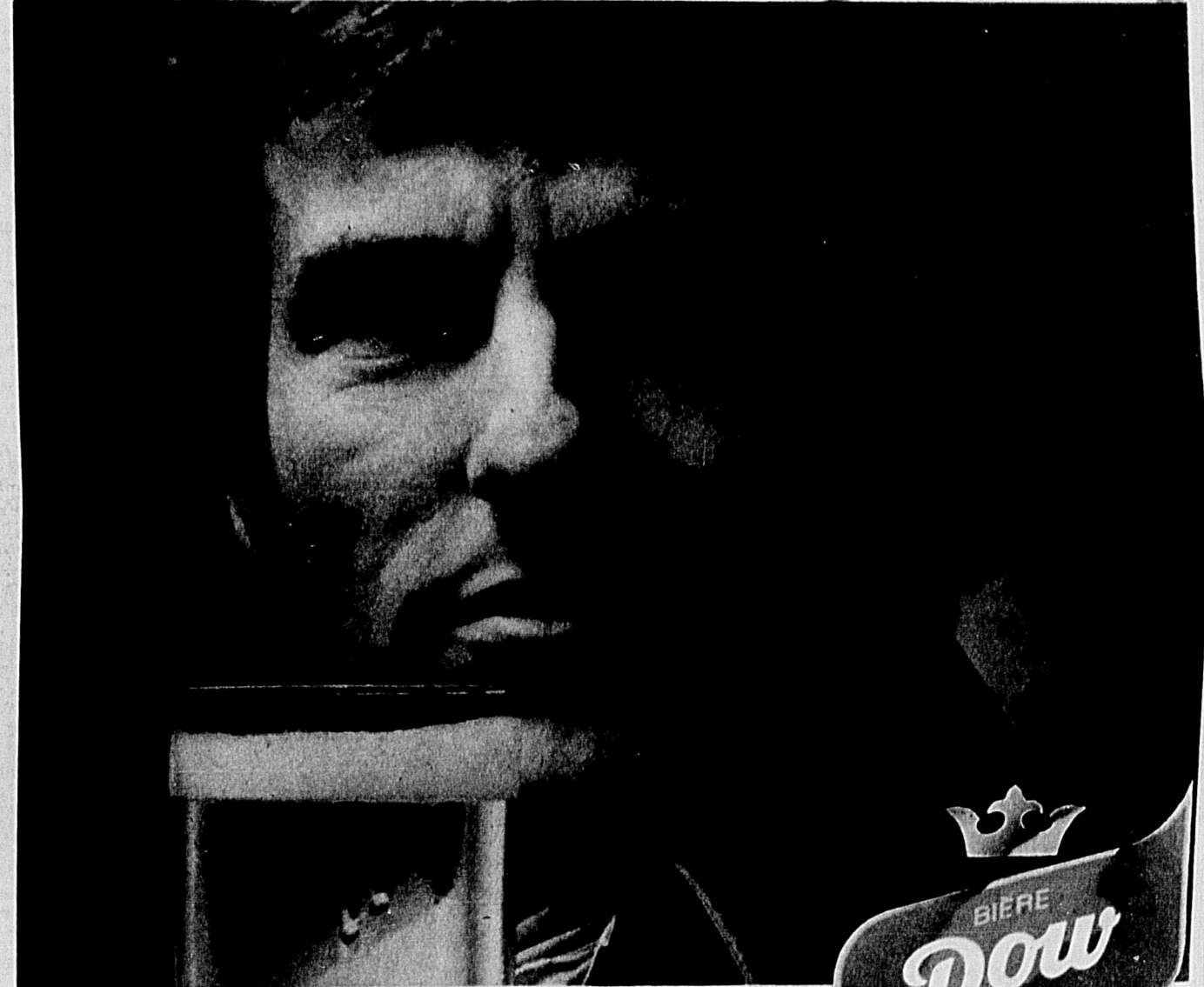
C'est au Québec qu'on a trouvé le temps de bien brasser la bière Dow.



**DOW LA BIÈRE DU TEMPS...
 LA BIÈRE DE TON TEMPS...**



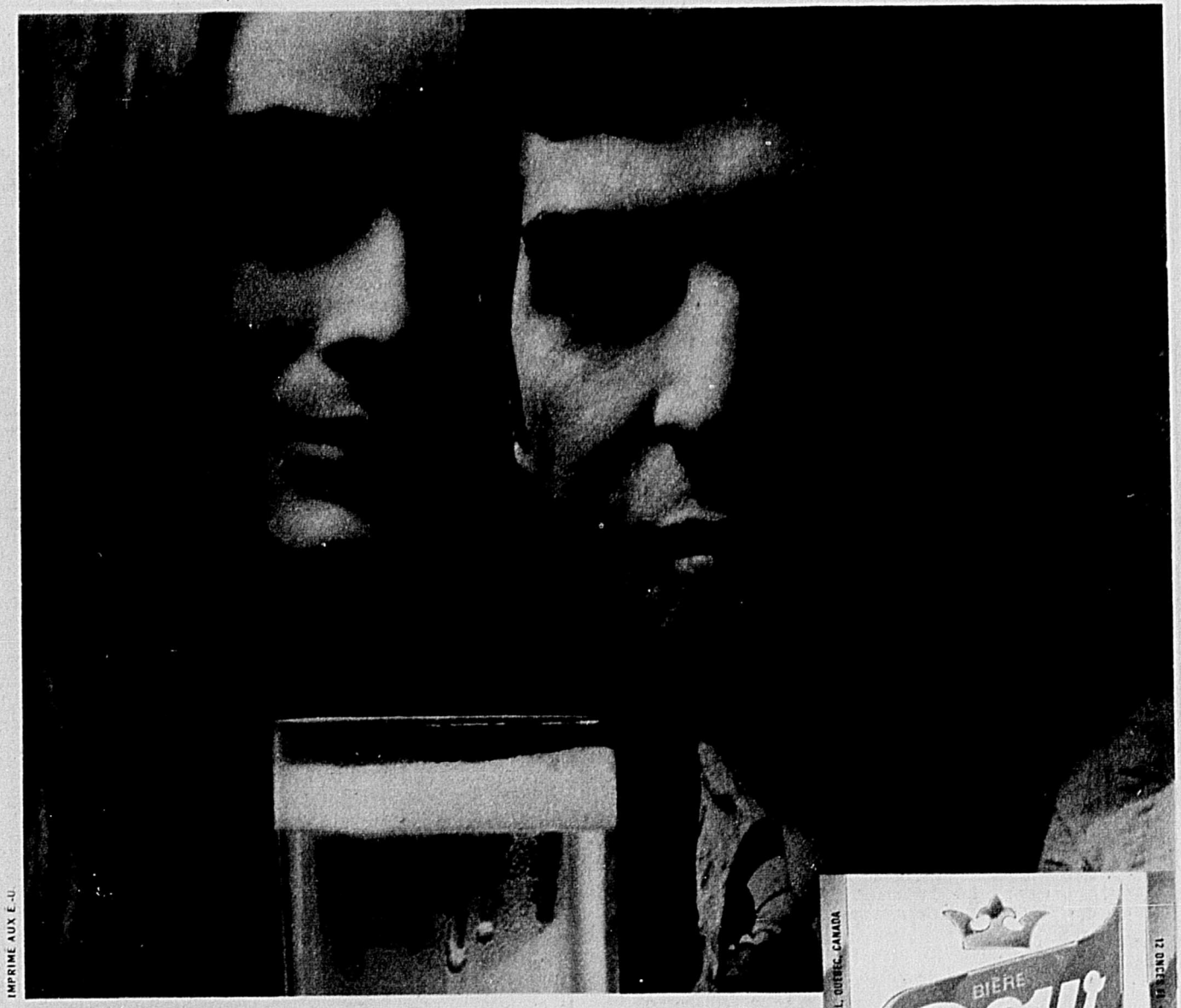
C'est au Québec qu'on a trouvé le temps de bien brasser la bière Dow.



**DOW LA BIÈRE DU TEMPS...
 LA BIÈRE DE TON TEMPS...**



C'est au Québec qu'on a trouvé le temps de bien brasser la bière Dow.



**DOW LA BIÈRE DU TEMPS...
 LA BIÈRE DE TON TEMPS...**



C'est au Québec qu'on a trouvé le temps de bien brasser la bière Dow.

La plupart des mouvements paroissiaux ne sont pas favorables à un engagement collectif face aux problèmes sociaux

par Pierre MATHIEU

La plupart des mouvements catholiques paroissiaux ne semblent pas favorables à un engagement collectif face à des problèmes sociaux.

L'audience publique de la commission Dumont, en fin de semaine, à Joliette, fut l'occasion de constater une attitude pratiquement constante dans la plupart des mouvements des diocèses visités par les commissaires à venir jusqu'ici.

Il faut dire que les questions des commissaires sur ce point sont constantes... Les mouvements veulent habituellement former leurs membres pour que ceux-ci s'engagent ensuite individuellement, mais l'engagement comme groupe est mal vu et rarement réaliste.

Une des principales raisons apportées — à Joliette du moins — est qu'un tel engagement risquerait de scinder le mouvement et de l'affaiblir numériquement.

D'autres hypothèses sont personnellement posées par des commissaires. Ces groupes s'engageraient peut-être comme groupes disent-ils, mais sans l'étiquette catholique, qui porte un héritage culturel non favorable aux yeux de plusieurs.

Il se peut aussi que les membres préfèrent l'engagement individuel parce qu'il est souvent moins compromettant. La violence morale n'est peut-être pas compatible avec l'Évangile, pour ces personnes.

La présence du prêtre au niveau des structures sociales pose à peu près les mêmes problèmes que l'engagement des groupes catholiques, comme tels.

Selon un mémoire présenté à la Commission, le rôle du prêtre est de conseiller les individus, dans leur famille, mais, au niveau des relations entre partie patronale et partie syndicale, par exemple, il n'est pas à sa place.

Sensiblement dans le même sens, des personnes se demandent si les aumôniers sont utiles au niveau des groupes comme l'U.C.C.

D'autre part, des jeunes ont dit que leur association pourrait se passer d'un aumônier.

DES PRÊTES INSTALLES
 Plusieurs mémoires reçus à Joliette —

dans d'autres diocèses également — soulignent que les curés sont trop "installés", trop embourgeoisés. Les laïcs — les jeunes surtout — souhaiteraient que les prêtres vivent ce qu'ils enseignent.

On fait remarquer que les prêtres sont trop loin du "commun" des fidèles. On les voudrait "plus humains, plus sensibles aux problèmes quotidiens de leurs fidèles".

C'est surtout la J.R.C. qui a souligné le manque total de lien entre le monde des travailleurs et celui de l'Église. Là où il y aurait des problèmes concrets à résoudre, l'Église est absente, dit-on.

Un prêtre, de son côté, a déclaré que le clergé, en général, n'était pas sensibilisé à l'évangélisation.

DE L'INEDIT A JOLIETTE

Il ne semble pas que certains règlements du comité catholique du ministère de l'Éducation soient connus ou appliqués dans le diocèse de Joliette.

Mlle Hélène Chénier, membre de la commission Dumont, a fait remarquer à deux reprises, lorsque les étudiants du secondaire déploreraient le fait d'être obligés de suivre les cours de religion, et lorsque des adultes s'indignaient que les professeurs de l'élémentaire soient obligés d'enseigner la catéchèse, même s'ils n'étaient pas croyants.

D'autre part, alors que dans la plupart des autres mémoires reçus à venir jusqu'ici par la Commission la paroisse est vue comme devant se transformer sérieusement pour s'adapter à d'autres milieux de vie, à Joliette, trois mémoires ont précisé que la paroisse était le milieu de vie naturel où on peut rejoindre les gens.

Un prêtre l'a exprimé nettement dans son texte: pour lui, la paroisse est "le milieu naturel de rassemblement, d'évangélisation et de célébration".

Un groupe de jeunes, la "Jeunesse dynamique", a été créé pour rejoindre, en paroisse, des personnes qui n'étaient rencontrées par la J.E.C. et la J.R.C., à l'école ou à l'usine.

Le comité de pastorale de la cathédrale de Joliette s'est lui aussi exprimé en faveur du maintien de la paroisse traditionnelle.

Robert Lussier s'en prend à son tour au fédéral

Québec s'en est pris à nouveau à Ottawa en fin de semaine, cette fois par la bouche du ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, qui a reproché au fédéral d'avoir décidé unilatéralement de restreindre les budgets prévus pour la réalisation des programmes de rénovation urbaine. Se-

lon M. Lussier, ces restrictions vont amener un retard dans la réalisation de ces programmes qui sont pourtant d'une nécessité première pour le Québec.

Le ministre a en outre déploré que le fédéral ait abandonné son programme d'encouragement des travaux d'hiver; selon lui, ce programme permettait un certain allègement du fardeau financier des municipalités.

Par ailleurs, M. Lussier a jeté une douche froide lorsqu'il s'est interrogé publiquement sur l'utilité de l'avenir des conseils de comté. Pour le ministre, l'évolution de la société a enlevé tous ses pouvoirs à ces conseils; à toute fin pratique, il ne leur reste plus que le nom, a-t-il ajouté.

Il en a alors profité pour exprimer l'opinion que les conseils de comté devraient être réadaptés en tenant compte du contexte actuel.

COMMUNAUTÉ URBAINE

La tournée du ministre des Affaires municipales dans la région du Haut-Saguenay n'allait pas se dérouler sans que la question de la création d'une communauté urbaine pour cette région ne vienne sur le tapis.

M. Lussier n'a pas voulu faire de promesse quant à la présentation d'un projet de loi à cette fin devant l'Assemblée nationale au cours de la présente session. Il a toutefois précisé devant la huitième conférence des maires du Haut-Saguenay que les fonctionnaires de son ministère allaient revenir dans la région très bientôt avec un "bon canevas des discussions" afin de continuer le dialogue en vue de trouver de nouvelles structures régionales qui correspondront le mieux possible aux problèmes de la région.

Le ministre a conclu que la communauté urbaine allait permettre à la région du Haut-Saguenay de devenir un interlocuteur pouvant siéger à la même table que les autres grandes agglomérations du Québec.

IMPRIMERIE AUX É.-U.



ETAPE IMPORTANTE — La création d'une communauté urbaine dans le Haut-Saguenay a franchi une étape importante avec cette séance d'étude, a déclaré samedi, le ministre des Affaires municipales. On voit à gauche du Dr Robert Lussier, les ministres d'Etat à la Santé, à la Famille et au Bien-être et des Affaires culturelles, MM. Roch Boivin et Jean-Noël Tremblay, à gauche, M. Rénald Gaudreault, président de la Conférence des maires.

"Ils n'ont conservé à toute fin utile que le nom"

Lussier s'interroge sur l'utilité et l'avenir des conseils de comté

CHICOUTIMI — Au même moment où le conseil de comté de Chicoutimi est à mettre au point certaines propositions de nature à préciser ou à élargir ses pouvoirs, le ministre des Affaires municipales s'interroge sérieusement sur l'utilité et l'avenir de ces organismes.

Selon le Dr Robert Lussier, les conseils de comté ont presque toujours été des organismes à caractère régional. Avec l'évolution de la société, dit-il, ils ont beaucoup moins de pouvoirs et ils n'ont conservé à toute fin utile que le nom.

Le ministre des Affaires municipales a en outre exprimé l'opinion que les conseils de comté devront être adaptés en tenant compte du contexte actuel.

C'est le maire de la paroisse de Saint-Fulgence, M. Charles-Julien Gauvin, qui a expliqué au ministre Lussier la position du Conseil de comté de Chicoutimi.

Dans son mémoire du 14 janvier dernier, le conseil signalait que "pour bien remplir son rôle de communauté rurale à côté de la communauté urbaine du Haut-Saguenay, le conseil de comté de Chicoutimi, vue l'étendue du territoire sur lequel porte sa juridiction, a besoin que ses pouvoirs soient augmentés et précisés, de façon à lui faciliter l'organisation de tous les services requis à l'ère de la récréation et des loisirs, et pour assurer surtout un aménagement rationnel de son territoire".

Le président de la Conférence des maires, M. Rénald Gaudreault, maire de Saint-David-de-Falardeau, a dit pour sa

part que le nouvel organisme communautaire allait permettre un essor à l'économie du secteur du Haut-Saguenay.

Maladies de la peau et pauvreté

MEXICO (AFP)—La dermatologie de la pauvreté, tel sera le thème principal de la réunion que tiendront en commun du 9 au 14 mars l'association dermatologique canadienne et l'Académie mexicaine de dermatologie, a déclaré vendredi le président de cette dernière organisation, le Dr Luis Beirana Fuentes.

Le Dr Beirana a ensuite expliqué que la dénomination "dermatologie de la pauvreté" est due au fait que de nombreuses mala-

dies de la peau sont causées par le manque d'hygiène. "Où il n'y a pas d'argent, il n'y a pas d'eau, et lorsqu'il n'y a pas d'éducation", a-t-il souligné.

Au cours de cette réunion, a ajouté le Dr Beirana, les propriétés de la thérapie pour le traitement spécifique de la lèpre seront particulièrement étudiées. Il a enfin souligné la fréquence des maladies de peau causées chez les femmes par l'usage des fards et traitements de beauté.

Lussier s'en prend à Ottawa

La réalisation du projet de rénovation urbaine de Chicoutimi devra être échelonnée sur une plus longue période

CHICOUTIMI — Les programmes de rénovation urbaine ont une nécessité; ils répondent à des besoins de réaménagement et doivent être continus, et ce malgré la décision ministérielle d'Ottawa.

Le Dr Robert Lussier, ministre des Affaires municipales, a confirmé au Soleil samedi, qu'il était rassuré le maire de Chicoutimi, M. Gilles Tremblay, concernant le projet de rénovation urbaine de la capitale régionale.

Il reste, cependant, en raison des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement fédéral, que la réalisation de ces programmes pourra être éche-

lonnée sur une période plus longue, compte tenu "de nos moyens financiers", a précisé le Dr Lussier.

Le ministre des Affaires municipales a en outre déploré, une fois de plus, l'abandon, par les autorités fédérales, du programme d'encouragement des travaux d'hiver, programme qui soulageait le fardeau financier des municipalités.

Au cours de sa visite à l'hôtel de ville où il a été invité à signer le livre d'or de la municipalité, le ministre Lussier a pu admirer la maquette d'un des deux projets de rénovation urbaine de Chicoutimi.

On parle de vous

"Nous sommes deux comiques pareils", a répliqué le ministre Robert Lussier au maire de Port-Alfred, M. Laurier. S'agissant de vouloir excuser sa secrétaire d'avoir écrit, bien involontairement, le nom de "Doris Lussier" sur le mémoire de la municipalité.

Le journaliste et maire de la paroisse de Saint-Fulgence, M. Charles-Julien Gauvin, laisse "Progrès-Dimanche" pour devenir secrétaire administratif du ministre d'Etat à la Santé, le Dr Roch Boivin. Il est fort probable que le député du comté de Dubuc, avec l'engagement de M. Gauvin, publie son propre journal, d'ici peu, pour desservir son comté.

Port-Alfred a volé la vedette, samedi, à la réunion des maires de la conurbation du Haut-Saguenay, en présentant un mémoire. Elle fut la seule municipalité à faire de même. Plusieurs conseillers municipaux de Chicoutimi se mordaient "les pouces" de ne pas avoir de mémoire, avec son équipe de fonctionnaires.

Le juge Roland Angers, de la Cour de Bien-être social, a prononcé, hier soir, une conférence sur la criminalité juvénile devant les membres du Club Mimosa de Chicoutimi-Nord. Le juge Angers a non seulement expliqué la loi régissant la Cour de Bien-être social, mais également fait l'histoire de la criminalité juvénile.

M. Ghislain Bouchard, psychologue à la Commission scolaire régionale Lac-Saint-Jean, est le nouveau président de l'unité d'Alma de la Société nationale des Québécois. Il succède à Mme Camille Blaquière, démissionnaire.

Le ministre des Affaires culturelles et député de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, a remis \$0.01 au conseiller Léo Favre pour qu'il puisse s'acheter un paquet d'allumettes. Ce qui a fait dire à une personne: "Est-ce un acompte pour le boulevard Jean-Noël Tremblay?"

La Cathédrale de Chicoutimi a présenté, hier, une messe rythmée de première qualité. Les guitaristes méritent des félicitations. Plutôt que de casser les oreilles, ils ont offert une musique qui a plu à l'assistance.

M. Gérard Fortin, qui se consacre depuis 16 ans au domaine de l'éducation, a été l'objet d'une fête à Saint-Gédéon durant la semaine de l'éducation. M. Fortin est président de la commission scolaire locale.

Le statut d'association du Séminaire de Chicoutimi avec la Commission scolaire régionale Saguenay sera remis en question mardi, lors d'un entretien au sommet.

Coups de feu tirés contre de bons samaritains

CHICOUTIMI — Des coups de feu ont été tirés, samedi, contre deux individus qui tentaient de mettre la main au collet d'un individu de Saint-Ambroise qui lui-même venait de commettre un vol par effraction à la station de service "Texaco Montagnais".

Croyant que le trio avait participé au vol, quelqu'un tira des coups de feu en l'air pour effrayer les individus.

Le duo qui passait par là avait eu connaissance du vol. En bons samaritains, ils ont capturé le prévenu pour aller le conduire à la police.

Le prévenu aurait volé une dizaine de dollars dans la distribue à eau gazeuse.

CARRIERES et PROFESSIONS

SECRETAIRE LEGALE
Bureau d'avocats à Québec recherche les services d'une SECRETAIRE LEGALE avec expérience ainsi que d'une STENOGRAPHE. Salaire suivant qualifications. Ecrire à Dépt 3011, Le Soleil.

VOUS DESIREZ UN EMPLOI D'AVENIR ?
Consultez régulièrement "CARRIERES et PROFESSIONS"

Consultez régulièrement **CARRIERES et PROFESSIONS** ... les emplois sont variés et des plus intéressants!

AIR FRANCE
requiert les services d'une jeune fille ou d'un jeune homme comme **AGENT COMMERCIAL**
Minimum de 2 années d'expérience dans le domaine des réservations et émissions de billets. Expérience commerciale de compagnie aérienne et/ou d'agence de voyage un avantage. Emploi permanent - Bénéfices marginaux excellents -
Ecrire à **AIR FRANCE**
710 Place d'Youville,
Suite 909, Québec 4.

INFORMATIQUE
PRODEC INC., entreprise qui offre des services intégrés d'administration et d'informatique recherche les services de candidats bilingues, à la fois compétents et dynamiques pour les postes suivants:
● directeurs de projets
● analystes senior
● analystes-programmeurs intermédiaires
● analystes-programmeurs juniors
● programmeurs en SOFTWARE et TELETRAITEMENT
● programmeurs-stagiaires
POUR RENDEZ-VOUS:
Téléphonez ou faites parvenir votre curriculum vitae à:
MONTREAL
Georges Portelance
Place Victoria
Suite 3321
Montréal 115.
861-0591
QUEBEC
Jean-Guy Ouellette
3340, de la Pépère
Québec 10.
651-7330

PRODEC INC.
Service Intégré:
Administration - Informatique

JEUNES HOMMES DEMANDES
Programmeur Junior
Personne bilingue connaissant le langage "Assembler" pour préparer les programmes nécessaires pour notre installation I.B.M. 360/30 avec disques et bobines magnétiques.
Assistant comptable
Le candidat devra être âgé de 25 à 35 ans, avoir de l'expérience et une très bonne connaissance de la comptabilité.
Nous offrons semaine de 5 jours, assurance-maladie, fonds de pension, etc.
Pour demande d'emploi, écrire ou vous présenter au Directeur du Personnel, La Cie Ltee Dominion Consl, 295 est, boul. Charest, Québec, P.Q.

RECHERCHES
Jeunes hommes ambitieux
possédant voiture, désireux de se tailler une carrière dans la vente ou service d'une des plus vieilles compagnies canadiennes. Nous offrons: Salaire de base, commission, allocation pour voiture et tous les bénéfices marginaux.
Le choix des candidats sera basé sur leur personnalité et leur ambition. L'expérience sera aussi considérée.
TELEPHONEZ POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS 522-6418

RECLAMATIONS
HOMMES OU FEMMES
Ayant de 2 à 5 ans d'expérience dans un travail de vérification et règlement de sinistres en assurance générale.
Excellentes chances d'avancement; salaire supérieur à la moyenne, déterminé selon les qualifications.
Communiquiez par téléphone à **651-3551** ou faire parvenir son curriculum vitae à:
L'UNION CANADIENNE, CIE D'ASSURANCES,
c/s du Directeur du Personnel
2475, boul. Laurier, Sillery, Québec 6

COMMIS
SINISTRES BIENS ET ACCIDENTS
● L'un des plus importants groupes de compagnies d'assurance recherche un commis pour son Service des sinistres.
● Le candidat devra posséder une 12e année, ou l'équivalent acquis par expérience professionnelle ou autrement, avec un minimum de trois ans dans un service de sinistres Biens et Accidents. Une certaine connaissance de l'anglais serait un avantage.
● Le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience.
Discrétion assurée.
DEPT 3008, LE SOLEIL

SERVICE DES RECLAMATIONS
150 CODIFICATRICES
LES RESPONSABILITÉS...
- Codifier les diagnostics inscrits sur les réclamations et s'assurer qu'elles rencontrent certaines exigences de présentation.
LES QUALIFICATIONS REQUISES...
- Avoir complété et réussi onze (11) années d'études, avoir une bonne connaissance de la terminologie médicale et posséder au minimum deux (2) années d'expérience dans le travail de bureau. Une année d'étude additionnelle peut remplacer l'expérience requise.
Note Chaque candidat devra démontrer ses connaissances de terminologie médicale par un examen écrit.
LE TRAITEMENT...
- Jusqu'à \$5,200., annuellement selon les qualifications et l'expérience.
200 AGENTS DE RECLAMATION
LES RESPONSABILITÉS...
- Examiner et vérifier, pour fins de paiement, si les relevés d'honoraires des professionnels de la santé sont présentés suivant les modalités prescrites.
LES QUALIFICATIONS REQUISES...
- Avoir complété et réussi onze (11) années d'études, avoir une bonne connaissance de la terminologie médicale et posséder au minimum six (6) années d'expérience pertinente.
ou
- Avoir complété trois (3) années de scolarité post-secondaire dans une profession liée à la santé.
Note Chaque candidat devra démontrer ses connaissances de la terminologie médicale par un examen écrit.
LE TRAITEMENT...
- Jusqu'à \$6,000., annuellement selon les qualifications et l'expérience.

les nouveaux représentants vendeurs...
ont une connaissance générale et une expérience spécifique de l'informatique ou des systèmes ou de la comptabilité. Ils ont plus de 25 ans, sont bilingues, intelligents, très intéressés à la vente et ont une expérience qui démontre le succès de leurs emplois précédents.
Ces carrières sont offertes par R.L. Crain Limitée qui se spécialise dans les formules commerciales sur commandes. Les méthodes de vente sont basées sur l'analyse des systèmes et sur les suggestions concernant les formules, d'intérêt pour les petites et les grandes entreprises et tous les niveaux de gouvernements. Une initiation et un cours de perfectionnement de six mois sont donnés à tous les nouveaux représentants comme préparation dans ce domaine de plus en plus important du commerce moderne. Il existe de belles perspectives d'avenir à tous les paliers: vente, gestion, haute administration.
Un bon nombre de postes restent à combler à la ville de Québec et par toute la province de Québec.
Discrétion absolue assurée. Prière d'écrire à:
kates, peat, marwick & co.
Montreal: 1155 Dorchester Blvd. W.
Halifax • Ottawa • Toronto • Winnipeg
Calgary • Vancouver • Trinidad.

Me André Desgagné

Il est devenu impérieux pour l'Université de refaire, en quelque sorte, l'unité en son sein

ALMA — "L'Université nouvelle tire sa force de deux traits qui lui sont propres: d'une part, elle veut réaliser en elle-même une véritable union des forces qui oeuvrent au niveau de l'enseignement supérieur. D'autre part, elle ne veut pas rester étrangère au monde de l'éducation, car au contraire, elle se conçoit

comme l'une des forces de notre système renouvelé d'éducation".

Me André Desgagné, recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, parlant au banquet de clôture du congrès des associations éducatives du Lac-Saint-Jean, a rappelé qu'il importait de plus en plus d'empê-

cher que la diversité de la structure interne de l'Université tourne à la dispersion.

"Il est devenu impérieux pour l'Université de refaire en quelque sorte l'unité dans son sein en faisant que ses structures aussi bien pédagogiques qu'administratives favorisent les

échanges entre les tenants de diverses disciplines, les fassent tendre à l'union plutôt qu'à la dispersion, quand ce n'est pas l'opposition de leurs forces.

"L'Université nouvelle, a dit le recteur, se veut d'un type nouveau, arduement inter-disciplinaire au plan pédagogique et résolument en faveur de la participation au plan administratif.

"Cette révolution, a-t-il explicité, est opérée au plan des structures pédagogiques où elle brise les constructions (facultés, traditionnelles, promonolithiques et les remplace par une structure bipède caractérisée par les termes de département et de module".

Au plan des structures administratives, un nouvel agencement des forces en présence aussi se trouve réalisé. Du seul fait que les centres de décision sont nombreux, beaucoup plus de personnes qu'il y en avait dans l'Université traditionnelle se trouvent im-

plicquées dans l'administration de l'Université nouvelle.

Me André Desgagné a ajouté qu'alors que les universités déjà existantes se sont toujours considérées en marge de l'ensemble du système scolaire public, l'Université nouvelle veut y entrer de plain-pied en assurant à la fois une ouverture sur les autres niveaux et une ouverture sur le reste de la société.

"Fini le temps où l'on traçait de beaux programmes au primaire, au secondaire et au CEGEP alors que l'on ne pouvait assurer les débouchés à l'université. En tant que dernier maillon de la chaîne éducative, l'Université nouvelle garantit la logique interne de notre système d'éducation, le passage de la base au sommet. Tous les niveaux d'éducation deviennent alors inter-dépendants".

"L'Université nouvelle doit s'ouvrir à la société tout entière et non à quel-

ques éléments, a-t-il conclu. Sa réalisation constitue un véritable défi et peut conduire à transformer la nature des rapports de "forces" dans le monde de l'éducation. Le défi se pose au niveau de l'institution elle-même et nous ne craignons pas d'innover dans ce domaine, tant au niveau structurel que pédagogique".



INCENDIE — Le préventiviste Aurélien Lalancette constate les dommages occasionnés, hier, par un incendie qui s'est déclaré, vers 1h., au restaurant "Place Séville" au centre commercial "Place du Saguenay".

Congrès des associations éducatives de la CSRLSJ

On insiste pour que les élèves de l'élémentaire soient mieux préparés à passer au secondaire

ALMA — Quelques 12 résolutions ont été émises à la suite des ateliers de travail qui ont siégé au deuxième congrès des associations éducatives de la CS Régionale Lac-Saint-Jean, tenu en fin de semaine, à Alma. Les délégués, autant parents que maîtres et étudiants, ont insisté pour que ces résolutions ne soient pas classées dans une filière pour en être ressorties à la veille du troisième congrès.

Parmi les vœux les plus importants formulés, on remarque celui voulant que l'on prépare les élèves du cours élémentaire à leur passage au secondaire en évitant d'établir un régime mitigé de spécialités à la fin de l'élémentaire et en assurant une plus grande présence d'un même maître avec les mêmes élèves au début du secondaire. Il a été suggéré que l'on adopte l'horaire adopté au milieu du secondaire à en vue de favoriser une meilleure intégration de ces élèves au secondaire 5.

Les participants au minicongrès ont souhaité, par ailleurs, que les modalités d'application se fassent sur le plan régional, en ce qui a trait à la convention collective de travail des maîtres en considération des problèmes sur le bill 25. Ils ont soumis que l'union des forces se fasse entre parents, maîtres et étudiants afin que ceux-ci soient appelés à participer à l'éducation grâce à un vrai système de cogestion.

Les congressistes ont invoqué la possibilité de visites de parents à l'école, sur l'invitation des professeurs, durant les heures de cours et que la consultation se fasse sous forme de sondage à des questions non suggestives avant la prise d'une décision, et cela, dans le but d'intégrer davantage les parents au système.

Pour un prochain congrès, on a souhaité des sujets plus faciles à comprendre et d'ordre plus pratique tout en recommandant une meilleure représentation des forces à l'intérieur de chaque atelier.

Dans le but de faciliter les relations humaines entre étudiants et professeurs, on a insisté pour que le gouvernement établisse des structures adéquates et efficaces; qu'il donne aussi aux commissions scolaires plus

de liberté quant aux méthodes d'enseignement afin de permettre leur adaptation selon les milieux et pour favoriser chez l'étudiant le travail personnel tout en permettant une véritable participation et un franc dialogue.

Pour faciliter la rencontre des étudiants avec les responsables, les animateurs, les conseillers d'orientation et autres, pour favoriser une participation et une collaboration plus efficaces au niveau des différentes activités, pour permettre l'auto-réflexion et pour favoriser le leadership, il a été proposé qu'il y ait à l'intérieur des programmes, des périodes réservées à ces objectifs. Ceux-ci seraient alors plus facilement réalisables si l'éducation était apolitique.

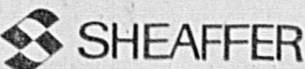
Parmi les autres vœux, notons celui voulant que les cours théoriques donnés en

classe soient complétés par des stages pratiques. Enfin, on a insisté pour que la forte contestation des étudiants soit transformée en une participation active et constructive en faisant une autocritique personnelle et collective avec la collaboration des éducateurs et des parents par le dialogue.



L'art de bien écrire pour 98¢

Un livret de calligraphie gratuit à l'achat d'un stylo à cartouche à 98¢ ou d'un stylobille à 98¢ de marque Sheaffer.



Spécialité
DELICIEUX SMOKED-MEAT

LIVRAISON A DOMICILE 543-8037

Gilles Smoked Meat

COIN BÉGIN HOTEL-DIEU, CHICOUTIMI

AMERICAN MARKETING ASSOCIATION
Chapitre de Québec

COLLOQUE SUR LE COMMERCE DE DETAIL

Jeu 12 mars, à 7h.30; souper à 6h.30.
Hôtel-Motel Neptune, Rond-Point de Québec.

"COMMENT SE FORMER UNE CLIENTELE!"

L'importance pour le commerce au détail de:

- définir sa zone d'influence
- cerner son potentiel
- évaluer profitablement

ANIMATEUR: Gerard Bélaïr, économiste, une autorité en Marketing.

DEUX PANELS: Panel d'experts et de détaillants.

Pour réservation: Mlle E. Blouin 529-0447

Une Annonce Classée dans votre Quotidien!

C'est Facile...

par téléphone ou par la poste

C'EST AUSSI SIMPLE QUE CA!

et le lendemain votre annonce sera publiée.

Le service des **ANNONCES CLASSÉES LAC** offre quotidiennement 5 annonces

GRATIS

POSTEZ CE COUPON IMMEDIATEMENT...

POSTEZ AUJOURD'HUI MEME VOTRE ANNONCE PLACEZ 1 MOT PAR ESPACE

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Postez à:
LES ANNONCES CLASSEES DU SOLEIL
LE SOLEIL LEE - C.P. 580, CHICOUTIMI

NOM VILLE

ADRESSE TEL:

OU TELEPHONEZ à 549-9111

● Les noms des gagnants seront publiés tous les jours

● Aucun annonceur commercial ne pourra bénéficier de cette offre.

IL VOUS SERA PLUS FACILE D'UTILISER LES ANNONCES CLASSÉES en vous servant des 3 groupes de rubriques populaires:

● DIVERS A VENDRE ● LOGIS ● VEHICULES-MOTEURS

Pour plus de détails, voyez l'index des rubriques dans notre page des ANNONCES CLASSÉES de tous les jours.

LAC

• SERVICE RAPIDE • RENDEMENT EFFICACE • LE MOINS DISPENDIEUX

Les ANNONCES CLASSÉES
LE SOLEIL
DU
SAGUENAY - LAC-SAINTE-JEAN
549-9111

HEURES D'AFFAIRES:
8H.30 A.M. A 4H.30 P.M.



Vous prenez l'air? Ne faites pas le pied de grue à terre! Réservez à l'avance!

appelez **TILDEN**

à Chicoutimi! Tél.: 543-7701

Réservez avant de partir en téléphonant à votre bureau Tilden local. Dès l'atterrissage, une voiture Tilden flambant neuve sera là pour vous mener à destination. Si vous voyagez outre-mer, nous réserverons pour vous chez l'un de nos affiliés (aux États-Unis, c'est la National Car Rentals).

Des dépêches
de partout, voilà
votre contact
avec le monde

LE SOLEIL

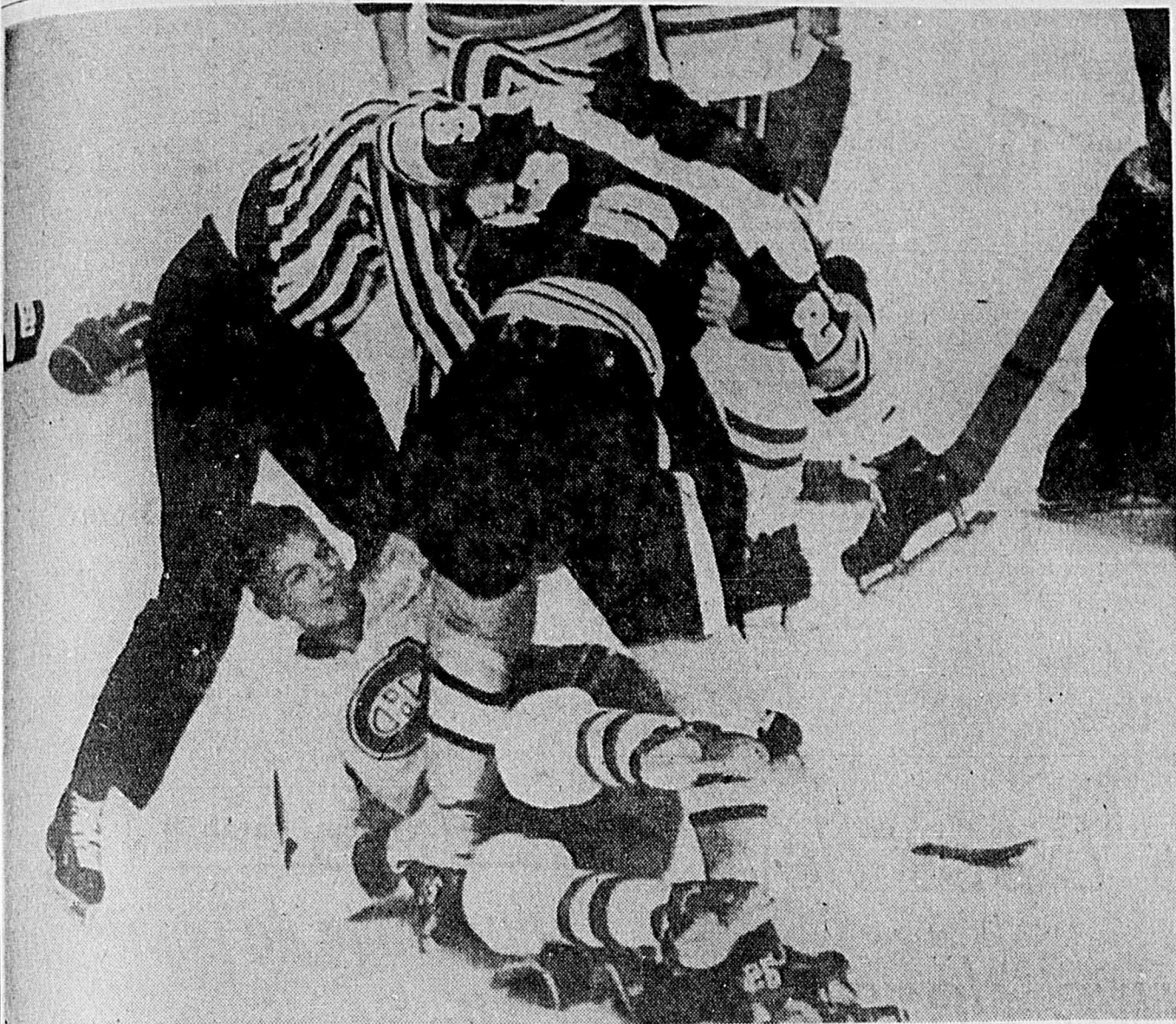
DU
SAGUENAY — LAC-SAINTE-JEAN

73e ANNEE — No 59

LUNDI 9 MARS 1970

PAGE QUINZE

Votre quotidien
au service
d'une région
dynamique



UNE AUTRE BATAILLE — Les officiels tentent de mettre fin à une bataille entre Ted Harris des Canadiens et Don Awrey des Bruins durant une partie de la ligue Nationale

hier après-midi au Boston Garden. Les Bruins ont gagné 2-0. (Téléphoto PA)

Jonquière et Port-Alfred en avant 2-0

La rudesse domine dans les demi-finales de la ligue junior

par Lucien EMOND

DOLBEAU (Spécial) — "Sur nous, ils avaient toujours un coup de patin d'avance", déclarait Jacques Bélanger dans le vestiaire des Castors de Dolbeau.

Lui et les siens n'étaient pas encore remis de cette rebuffade de 5-1 servie, hier après-midi, par le National de Port-Alfred qui détient maintenant une priorité de deux joues dans cette série demi-finale "A" de la Ligue de hockey junior régionale.

Pendant que les Castors léchaient leurs plaies dans un vestiaire ressemblant curieusement à un salon mortuaire, tout n'était que joie et sourire dans celui du National.

Les vedettes du match, Pierre Blackburn, Richard Simard et le gardien de but Pierre-Albert Potvin recevaient à la ronde les félicitations d'usage.

Blackburn a marqué une paire de buts dont celui de la vic-

toire; Simard a excellé tant à l'offensive qu'à la défensive; Potvin a été à la hauteur de sa réputation. Le gagnant du trophée Vézina a cassé les reins des Castors à maintes occasions.

Le "prof" Paul Dufour arpente la chambre de long en large. Il se réjouissait surtout du travail réalisé par sa brigade défensive. Également, de la robustesse des siens: "Ils ont voulu nous chasser de la partie avec leurs muscles, mais nous étions prêts à la riposte."

Le National s'est assuré la victoire en dernière période grâce à trois buts sans riposte. Mais si Paul Ménard, devant le but des Castors, n'avait pas été aussi alerte dans les deux premiers engagements, leur triomphe serait arrivé beaucoup plus tôt. Lui et Alain Lamontagne ont été à peu près les seuls à soutenir la compétition. Les autres Castors n'avaient pas tout simplement, au désespoir de quelque 700 partisans.

Paul Dufour s'en tient toujours à sa prédiction initiale: un triomphe dans la série en cinq matches mais avec ce vent dans les voiles, peut-être sont-ils à une série encore plus courte.

Chez les Castors, l'instructeur Gérard Audet avait déjà vidé la place à notre arrivée dans la chambre. Mais sans doute aurait-il admis que la pente sera rude à remonter avec ce déficit de 2-0 dans la présente série. Le troisième match sera présenté mardi soir au Palais Municipal et le quatrième à Dolbeau, jeudi soir prochain.

La rencontre d'hier a donné lieu à du jeu viril, particulièrement dans la période initiale. Mais l'arbitre Gerry Huot avait l'œil au grain. Au banc des pénalités, les visiteurs ont été nombreux et en tout temps, Huot a gardé l'entier contrôle de la situation.

SOMMAIRE
Première période

1-Dolbeau, Alain Lamontagne 5:30
2-Port-Alfred, Roger Tremblay 6:05
Pénalités — Jean Lemoine (mineure et majeure, Richard Simard (majeure) 1:08, Alain Lamontagne et Denis Marchand, 2:11, Gilles Saulnier 2:44, Jacques Bélanger, Bernard Cauchon, Marc Desjardins, 3:25, Chantal Tremblay (pénalité mineure double) 15:06, Jocelyn Bouchard (majeure) et Denis Marchand (majeure) 17:30.

Deuxième période

3-Port-Alfred, Pierre Blackburn 3:40
4-Marchand — Jacques Bélanger et Chantal Tremblay 13:10.

Troisième période

4-Port-Alfred, Richard Simard (Dallaire, J. McLean) 8:44
5-Port-Alfred, Marc Desjardis (Richard Simard, R. Tremblay) 13:03
6-Port-Alfred, Pierre Blackburn 19:23
Pénalités — Jacques Dubois 8:10, Jean Lemoine 12:24, Serge Marcereau 13:30, Bernard Cauchon, Richard McLean (majeure chacun) 15:42, Michel Lamontagne 17:45, Jocelyn Bouchard 19:57.

par Julien GAGNON

CHICOUTIMI — Une bagarre générale qui a duré près de 10 minutes, à la fin du match disputé, hier soir, au centre Georges-Vézina entre les Saguenéens juniors et les Marquis de Jonquière, a été le point culminant de la soirée. Jonquière a gagné 8-3 pour prendre les devants 2-0 dans la série.

Le tout a commencé par une escarmouche entre Gaëtan Proulx, des Marquis et Pierre Girard, des Saguenéens, pour se terminer par un "free for all" auquel participèrent tous les joueurs des deux équipes ainsi qu'un bon nombre de spectateurs, supporters de l'une ou l'autre des deux équipes. Plus de 3,000 personnes ont assisté à ce match.

On pouvait deviner que tout finirait par une mêlée de première classe car tout au cours du match, les joueurs cherchaient la bataille. Dès les premières secondes, Gaëtan Proulx et Gilles Gagnon ont "débrayé" et il en fut ainsi jusqu'à la fin. Gagnon qui est un joueur assez robuste, mais dont la technique du hockey se résume à peu de chose, n'a d'ailleurs fait que trois apparitions sur la glace et ce fut pour retourner s'asseoir au banc des pénalités. Quant à Proulx, il est tout aussi robuste, tout en étant un joueur plus complet à tous les niveaux.

Les Marquis ont commencé avec l'avantage de 2-0 en première période avant de porter le compte final 8-3. Trois buts ont été ajoutés par les Marquis, en période suivante, et tous trois de façon identique. Trois lan-

cers décochés à environ 15 pieds de la cage, par Gaëtan Fortin, Pierre Dallaire et Jean Vigneault, ont pris Steve Belley en défaut.

En troisième période, Marcel Dufour a remplacé Belley, mais rien n'a changé. On a surtout joué à trois contre trois, pendant plus de la moitié de la période finale et ceci a eu pour effet de rendre le jeu plus monotone avant que la bataille éclate.

La cause directe de la défaite des Saguenéens, qui sont maintenant en déficit de deux joues contre les Marquis, est due au fait que les Marquis ont un meilleur jeu d'ensemble tout en étant plus rapides. Les Saguenéens tentent de compenser en utilisant plus de virilité, mais les Marquis ont ce qu'il faut pour riposter et ils ne se gênent pas pour s'en servir.

Sommaire:

Première période
1-Jonquière: L. Ménard 6:05
(Dallaire, Cormier)
2-Jonquière: Cormier 15:27
(Reid, Shephard)
Pénalités: Proulx (maj.) 6:10, G. Gagnon (maj.) 6:29, R. Simard 6:30, Cormier 4:54, Perron 8:46, Vigneault 10:39, Lafrance 10:39, Proulx 11:43, Proulx 16:09, Bouchard 16:40.

Deuxième période

3-Chicoutimi: R. Leclerc 4:07
(P. Girard, Lafrance)
4-Jonquière: G. Fortin 7:32
(J. Vigneault)
5-Jonquière: P. Dallaire 7:52
6-Jonquière: J. Vigneault
(D. Tremblay, P. Boudry) 17:51
Pénalités: G. Duchesne 12 min., 2:23, Y. Simard 10:26, P. Bouchard 12:13, Cormier 12:13.

Troisième période

7-Jonquière: Dallaire 1:09
(Ménard, Proulx)
8-Chicoutimi: Lafrance
(Y. Simard, P. Bouchard) 5:04
9-Jonquière: G. Fortin 7:04
10-Chicoutimi: R. Leclerc 9:09
11-Jonquière: G. Fortin 9:28
Pénalités: Shephard 8:21, G. Duchesne (maj.) et m.c. 8:28, G. Gagnon (maj.) 10:18, P. Girard (maj.) 10:18, Shephard 11:02, Nyle (maj.) 11:23, P. Girard (maj.) et m.c. 11:23, Y. Simard (min. plus m.c. plus match) 11:23, Proulx (maj.) et m.c. 17:23, Duchesne (maj.) et m.c. 17:23, Shephard (maj.) 17:23.

Lancers par:
Chicoutimi 19 16 13-48
Jonquière 15 10 11-36

Le Canadien est maintenant bon 5e

BOSTON (PA)—Johnny McKenzie et Ken Hodge ont fait breviter des lancers de Bobby Orr dans la première période hier alors que les Bruins de Boston ont blanchi les Canadiens de Montréal 2-0 dans un match de la LNH, infligeant aux Montréalais leur quatrième revers d'affilée.

Le vétéran Eddie Johnson a été enregistré son premier blanchissage de la saison en diminuant davantage les chances des Canadiens de participer aux séries de fin de saison.

Les Bruins ont conquis leur première place sur le premier rang de la division Est tandis que les Canadiens demeurent au 5e rang.

Les Bruins ont d'abord profité d'un jeu de puissance pour ouvrir le pointage grâce au lancer de Orr, puis Laperrière venait à peine de terminer sa punition lorsque Orr a répété son exploit avec l'aide de Hodge.

Les Bruins ont ensuite resserré leur défensive et les Canadiens n'ont obtenu aucun lancer sur le filet rival pendant trois périodes consécutives.

Les Canadiens ont remplacé en vain leur gardien Rogatien Vachon dans la dernière minute de jeu afin d'éviter le blanchissage.

Les Rangers sont blanchis
NEW YORK (PA)—Les Pin-

gouins de Pittsburgh et les Rangers de New York ont annulé 0-0 hier soir dans un match de la LNH ponctué d'une mêlée générale dans la première période alors que les joueurs des deux équipes ont tous quitté leur banc.

Le verdict nul a porté à six parties la série de matches sans victoire des Rangers. Ceux-ci sont demeurés à trois points du Boston, installé au 1er rang de la division Est, tandis que les Pinguins prenaient une avance de trois points sur Philadelphie au 2e rang de la division Ouest.

Le gardien Al Smith, des visiteurs, a repoussé 35 lancers, soit 10 de plus que Ed Giacomin, des locaux.

La mêlée générale a éclaté dans les quatre dernières minutes du premier engagement alors que Dave Balon et Jim Neilson, des Rangers, ainsi que Jean Pronovost et Bob Blackburn, des Pinguins, ont écopé de majeures.

Le jeu a été retardé de six minutes parce que les joueurs des deux clubs ont quitté leur banc.

C'était le deuxième blanchissage encaissé par les Rangers au cours de leurs trois derniers matches, à la suite d'une série de 130 parties sans subir cette humiliation.

Chicago ne lâche pas

PHILADELPHIE (PA) — Jim Pappin a dirigé l'offensive et Tony Esposito a brillé à la défensive hier soir en conduisant les Black Hawks de Chicago à un gain de 3-2 aux dépens des Flyers de Philadelphie dans un match de la LNH.

Pappin a compté les deux premiers buts du match, puis Eric Nesterenko a porté le compte à 3-0 avant que Larry Hillman ne réduise la marge à 3-1 à 2:56 de la fin du match, puis Jim Johnson a déjoué Esposito dans la dernière minute de jeu.

Esposito semblait en voie de remporter son 12e blanchissage de la saison jusqu'à la poussée tardive des Flyers, qui ont vainement tenté de récolter leur 24e match nul de la saison en remplaçant leur gardien Bernard Parent par un ailier à 37 secondes de la fin du match.

Pappin a enregistré ses 20e et 21e buts de la saison dans la première période, puis Nesterenko a réussi le point victorieux pendant une punition à un coéquipier dans la 2e reprise.

Les Hawks ont ainsi pris une avance d'un point sur Detroit au 3e rang de la division Est.

Minnesota annule
DETROIT (PA) — Les Red

Wings de Detroit et les North Stars de Minneapolis ont pourchassé de matches sans revers, hier, en annulant 2-2 dans une joute de la LNH.

Frank Mahovlich et Dale Rolfe ont marqué les buts des Red Wings tandis que Tommy Williams et Bill Goldsworthy répliquaient pour les Stars.

Rolfe a ouvert le pointage en déjouant Cesare Maniago avec un lancer frappé dans la première période alors que Wayne Connelly obstruait la vue du gardien, mais Williams a égalé les chances moins de deux minutes plus tard en déjouant nettement Roy Edwards.

Goldsworthy a donné l'avance aux Stars au tout début de la dernière reprise, mais Mahovlich a profité d'une mêlée devant la cage rivale pour égaler les chances à mi-chemin de l'engagement.

Les Red Wings sont ainsi demeurés au 4e rang de la division Est, à un point du Chicago, qui a vaincu Philadelphie 3-2 hier soir.

But important pour Dick Duff

OAKLAND (PA et UPI) — Dick Duff a compté au début de la troisième période hier en permettant aux Kings de Los Ange-

les d'annuler 2-2 avec les Seals d'Oakland dans un match de la LNH.

Jimmy Peters a réussi l'autre filet des Kings tandis que Joe Hardy et Ted Hampson répliquaient pour les locaux.

Le but de Duff est survenu 75 secondes après que Hampson eut donné l'avance aux Seals.

Pour les Seals d'Oakland, c'est une septième rencontre consécutive sans victoire. Avant le match d'hier, les Seals avaient encaissé six revers consécutifs.

Jim Peters, à l'occasion d'un jeu de puissance, ouvrit le pointage à la 19e minute de la première période mais Jocelyn Hardy égalisa les chances en faveur des Seals au cours de la deuxième période.

Oakland prit les devants à la sixième minute de la troisième période quand le gardien Denis Dejordy des Kings fut surpris par un lancer de près de Ted Hampson mais Duff devait riposter moins de deux minutes plus tard.

Les Kings, qui ont remporté seulement dix victoires cette saison, ont battu les Seals quatre fois et ont annulé une fois contre ces derniers en six parties.

Dolbeau fait la vie dure à Chicoutimi

Les Tigres ne l'ont pas dans le "sac"

LA TUQUE — Les Loups de la Tuque ne semblent pas avoir l'intention de se laisser dominer par les Tigres de Victoriaville dans la série "A" qui se déroule entre les deux équipes.

Attaquant avec plus de fougue et travaillant sans relâche, les Loups ont réussi à l'emporter, hier soir, au compte de 4-3 pour niveler les chances dans la série 4 de 7.

Avec 43 lancers effectués par les joueurs des Loups, ceux-ci ont dominé la situation tout en permettant à Michel Cormier de marquer deux buts dont celui qui a donné la victoire à La Tuque alors qu'il restait moins de cinq minutes à jouer dans le match.

DOLBEAU 6, CHICOUTIMI 2

DOLBEAU — Mettant à profit leur artillerie lourde, avec André Roy comme principal canonnière, les Barons de Dolbeau ont servi, hier soir, un revers de 6-2 aux Saguenéens de Chicoutimi pour ainsi prendre une avance de 2-0 dans la série demi-finale B de la Ligue de hockey senior Saguenay - Lac-Saint-Jean.

Artillerie lourde lorsqu'on sait que les Barons ont dirigé pas moins de 61 lancers contre Gilles Morasse, du Chicoutimi. Avec André Roy comme canon-

nier puisque ce dernier a marqué quatre buts pour être la grande vedette offensive des siens.

Au fait, l'issue du match ne s'est soldée qu'au troisième engagement, semblant littéralement épuisés. Les Barons, mettant à profit un jeu de position et un échec avant serré ont profité de la moindre ouverture pour se lancer à l'assaut de la cage des visiteurs. On peut juger des résultats par le nombre de lancers sur Morasse. N'eût été ce dernier, la victoire des Barons aurait été sans doute plus décisive encore.

Ainsi, les Barons se retrouvent en excellente posture dans cette série demi-finale. Leurs rivaux auront fort à faire pour les empêcher de parvenir à la série finale. A quelque 1,300 supporters, réunis, hier soir, à l'aréna de Dolbeau, et soulevés au son d'un orchestre, ils ont offert un spectacle de premier choix.

Les visiteurs ont connu sans doute leurs meilleurs moments à la période médiane, profitant de leur rapidité alors que les

Barons, à certains moments, semblaient avoir du mal à maintenir le tempo.

A la toute fin de l'engagement, les Saguenéens ont créé des ennuis à la défensive des Barons, emprisonnant ces derniers dans leur territoire. Mais Alain Ménard devait tenir le coup.

Le premier engagement avait été tout à l'avantage des Barons qui ont nettement dominé la situation. Le jeu a été très rapide, la mise en échec serrée. Les Barons ont pris l'initiative au départ sur le but de Rémi Bernier alors que Chicoutimi était en désavantage numérique.

SOMMAIRE
Première période

1-Dolbeau: Rémi Bernier, (Beaulieu, Massicotte) 6:45
2-Dolbeau: André Roy 11:31
Pénalités: Lecheski 5:35, Jomphé, 10:12, C. Gagnon, 14:05; Beaulieu, 16:09.

Deuxième période

3-Chicoutimi: Laurent Girard, (J. Bélanger, Desjardis) 10:04
4-Dolbeau: Yvon Massicotte, 11:37
5-Chicoutimi: Normand Desjardis, (Delisle, Vandal) 12:40
Pénalités: Ciermont Beaulieu et Girard, 7:50; Fortin, 13:32.

Troisième période

6-Dolbeau: André Roy, (M. Simard, R.-Y. Boudreau) 2:57
7-Dolbeau: André Roy, 3:59
8-Dolbeau: André Roy, 15:06
(Simard, Beaulieu)
Pénalités: Guay et Gravel, 13:12; Gauthier, 19:17.

Lancers par:
Dolbeau 30
Chicoutimi 32

LA TUQUE 4, VICTORIOVILLE 3

Première période

Aucun but.
Pénalités: Thibault, 2:49; Sévigny, 4:59; Tremblay et J.-G. Gagnon, 6:28; Boudreau, 17:46.

Deuxième période

1-La Tuque: Bergeron, (St-Pierre, Morin) 4:56
2-Victoriaville: Cartier, (Lagueux, Thibault) 6:27
3-La Tuque: Gaudette, (Deveault, Y. Bouchard) 8:28

Troisième période

4-La Tuque: Cormier, (M. Bouchard) 16:58
Pénalité: Thibault, 12:47

Lancers par:
La Tuque 14 14 15-43
Victoriaville 8 13 9-30

LUTTE
DEMAIN SOIR, MARDI 10 MARS
CENTRE GEORGES-VEZINA
de Chicoutimi

Finale 2 de 3 à finir
Jean Rougeau vs Michel Dubois

Semi-finale (1 chute - 30 minutes)
combat par équipe
Jou Macera & Welley Tremblay vs Les Mongols

Spécial (1 ch. - 30 minutes)
André Carpentier vs Gris Talas
Preliminaire (combat par équipe)
Paul et Jos Leduc vs Les Masqués verts
Preliminaire (1 chute - 20 minutes)
Chief Little Bear vs Chen Lee

Ouverture (1 ch. - 20 minutes)
Pat et Mike Kelley vs Les frères Love
6 combats - 18 lutteurs - 3 combats par équipe.

DAN WALKER
PROMOTEUR

1964 OLDSMOBILE
Culot, décapotable, moteur 350 P.C., 4 vitesses au plancher, radio, peinture neuve, pneus neufs, garantie O.K. Spécial.

\$995

1967 PONTIAC
Grande Portiense, 2 portes, sport, moteur 396 P.C., automatique, au plancher, siège baquet, servo-direction et freins, radio, garantie O.K. Spécial.

\$1995

VOICI NOS USAGES GARANTIES O.K.

1964 CORVAIR
4 portes, 6 cylindres, automatique, radio, en excellent état, très propre. En grand spécial cette semaine:

\$395

1967 CHEVROLET
Bel-Air, 4 portes, 8 cylindres, automatique, servo-direction, radio, garantie O.K. Spécial.

\$1775

COTÉ BOVIN
AUTO SERVICE INC.
DEPUIS 1918

CHEVROLET • CHEVELLE • CHEVY II CAMARO • MONTE CARLO • OLDSMOBILE F 85 • CADILLAC • EPIC • CAMIONS CHEVROLET

80 EST. RUE RACINE - CHICOUTIMI TEL: 543-7721

Le Billet du sport

Les Castors de Dolbeau sous la douche froide

Au bout de la banquette, la tête entre les deux jambes, Michel Lamontagne avalait péniblement sa salive dans le vestiaire des siens.

Proclamé l'arrière-garde par excellence de toute la ligue, il venait de disputer un match médiocre. A l'image de la performance réalisée par toute l'équipe des Castors de Dolbeau. De quoi animer un cauchemar. Volontiers, ce trophée livré en deuxième période, il l'eut troqué pour une victoire des siens.

A l'autre extrémité de la même banquette, un Jacques Bélanger, champion marqueur de la saison, certes tout aussi malheureux que tous ses coéquipiers devant la tournure des événements.

"Toujours la même chose à la fin d'une saison", gronda-t-il. Quand les choses ne tournent pas rond, vous vous jurez d'abandonner et 15 jours plus tard, vous êtes prêts à tout recommencer.

Les Castors n'ont pas lancé la serviette, mais ils sont "dans le bain" et leurs opposants ne feront rien pour les extirper d'une situation aussi fâcheuse. Au contraire, le National s'efforcera de porter le grand coup, le plus rapidement possible.

L'enthousiasme, la confiance de Pierre-Albert Potvin, gardien de but du Port-Alfred, tient du prodige. C'est la bougie d'allumage des siens.

"Aujourd'hui ou jamais", lança-t-il à l'intention de ses compagnons de jeu en revêtant son uniforme. "J'ai des petites nouvelles pour les Castors".

Il n'aurait pu prédire plus juste. Le détenteur du trophée Vézina a tout simplement été merveilleux, hier après-midi. Appuyé par une brigade défensive mobile, robuste, il a écarté toute menace de danger, exception faite de ce but d'Alain Lamontagne.

Mais après le match, il se plaignait de son sort: "Je n'ai pas obtenu d'assistance et mon record offensif en souffre", disait-il sur un ton plaisant, faisant allusion à cette mention obtenue lors du match de vendredi soir, au Palais municipal.

Conditionnement physique

Le National "veut rien savoir". De très mauvais augures pour les Castors. D'autant plus que ces derniers ont bien mal paru au dernier match. Jusqu'à croire que l'équipe n'est pas au meilleur de son conditionnement physique. Difficile à avaler, alors qu'on se trouve en séries de fin de saison, mais c'est ainsi.

Le capitaine Jacques Bélanger illustre bien la situation en disant: "Ils avaient toujours un coup de patin sur nous". A ce moment-là, une formation est en péril. Reste à sa portée l'élément robuste mais l'argument peut jouer contre vous. Surtout lorsque l'opposition ne manque pas dans ce domaine.

Avec le président de l'équipe Philébert Simard nous arrive une reconnaissance tacite d'un phénomène semblable. Le fait que les joueurs sont recrutés en divers milieux, la poursuite des études, un manque de motivation sont des facteurs invoqués. Ce manque de motivation serait à l'origine de bien des maux de tête.

On se souvient du geste énergique posé par l'instructeur Gérard Audet, un mois avant la fin de la campagne régulière. L'instauration d'une ère disciplinaire plus serrée ne se fait jamais sans heurt. De plus, quelques joueurs n'auraient pas complètement capté le message. Avec ce résultat que le conditionnement physique s'en ressent.

En série de fin de saison, sonne l'heure du petit effort additionnel pouvant se traduire par une victoire. Pour donner cet effort, il faut être prêt physiquement. Les Castors semblent être incapables de le faire. Du moins, ils n'ont pas encore réagi.

La domination du National s'exerce au chapitre de la rapidité, d'une meilleure coordination dans les jeux. Chez les Castors, on riposte par l'effort isolé, individuel. La performance générale s'en ressent drôlement.

De cette douche d'eau froide, les porte-couleurs de Dolbeau conservent un souvenir amer. Ils devront se jeter à l'eau corps et âme pour éviter l'humiliation rapide, en quatre mouvements, possible. Et les joueurs du National n'entendent pas leur présenter la serviette de réchauffement. Au contraire, ils chercheront tout simplement à rendre inutilisable le robinet d'eau chaude.

Les Bisons sont couronnés champions dans l'Américaine

BUFFALO (PC)—Les Bisons de Buffalo se sont assurés le championnat de la Division Ouest de la Ligue américaine de hockey, hier soir, faisant match nul contre les Bears de Hershey au compte de 3 à 3.

Gary Veneruzzo, Dennie Kasian et Wayne Rivers ont été les compteurs de Buffalo alors que Bob Leiter, Stan Gilbertson et Bill Ashbee comptaient pour les Bears.

Première période	
1—Hershey: Leiter, (DeBrody, Gilbertson)	2:24
2—Buffalo: Veneruzzo, (Hornung, Ouellette)	5:42
3—Hershey: Gilbertson, (DeBrody, Leiter)	8:00
6—Buffalo: McNabb, 3:51, Keller (mineure double), Maki 8:45.	
Deuxième période	
4—Buffalo: Kasian, (Kibbs, Côté)	5:39
5—Buffalo: Rivers, (Kasian, Jones)	9:50
Punitions: Ouellette 5:23, Côté 10:35.	
Troisième période	
6—Hershey: Ashbee, (DeBrody)	15:32
Punition: Aucune.	
Lanceurs par:	
Hershey 12 9 8-29	
Buffalo 11 14 9-34	
Assistance: 7,275.	

Tour du chapeau pour Alain Caron
MONTREAL (PC)—Alain Caron a réussi le truc du chapeau

et Guy Charron a ajouté deux buts hier en conduisant les Voyageurs de Montréal à un gain facile de 8-3 aux dépens des Clippers de Baltimore dans un match de la Ligue américaine de hockey.

Bernard Blanchette, Bob Sheehan et Marc Tardif ont complété le total des vainqueurs tandis que Wayne Hicks, Doug Barrie et Jean-Marie Cossette évitaient l'humiliation complète aux vaincus.

Première période	
1—Baltimore: Hicks, (Rivard, Bartlett)	6:41
2—Montréal: Blanchette, (Lapointe)	13:22
Punitions: Gauthier 1:24, Labre 10:35, Swarbrick 14:08.	
Deuxième période	
3—Montréal: Charron, (Hexall, Blanchette)	1:29
4—Montréal: Sheehan, (Roberts, Tardif)	8:21
5—Montréal: Caron, (Berry)	11:06
6—Montréal: Caron, (Drouin, Gauthier)	17:29
Punition: Curtis, 12:55.	
Troisième période	
7—Montréal: Caron, (Berry, Drouin)	2:12
8—Baltimore: Barrie, (Cameron, Cossette)	10:57
9—Montréal: Tardif, (Goffon, Watson)	11:55
10—Baltimore: Cossette, (Swarbrick, Labre)	17:59
11—Montréal: Charron, (Gauthier)	18:12
Punitions: Curtis 6:36, Lagnac, Hexall (mineure), Bartlett, Lapointe 13:16, Barrie 16:08.	

Lanceurs par:	
Baltimore 8 11 7-28	
Montréal 10 19 7-27	
Gardiens: Brown, Baltimore; Norris, Montréal.	
Assistance: 2,145.	

Rochester annule

ROCHESTER, N.Y. (PA)—Les Américains de Rochester et les Barons de Cleveland ont fait match nul au compte de 2-2, dans une joute de la Ligue américaine de hockey, hier soir.

Bob Cook et Norm Armstrong ont été les compteurs du Rochester alors que Norm Beaudin a marqué les deux buts des Barons.

Première période	
1—Rochester: Cook, (Young, Stanfield)	9:04
2—Rochester: Armstrong, (Goffon, Watson)	19:30
Punitions: Reichmuth 8:44, Laverder 18:41.	
Deuxième période	
3—Cleveland: Beaudin, (Meyers, Neikamp)	10:41
4—Cleveland: Beaudin, (Cormeau, Myers)	14:50
Punitions: Cook 8:48, Silvers 13:33, Schults 16:00.	
Troisième période	
Aucun but.	
Punitions: Rochester 7:11; Mikol, Popiel, Goffon 14:42.	
Lanceurs par:	
Cleveland 7 8 9-24	
Rochester 12 10 7-29	
Assistance: 5,210.	

Les partisans des Expos devront faire encore preuve de patience

WEST PALM BEACH, Flo.

(UPI)—L'an dernier, alors que le Canada a fait son apparition sur la scène du baseball majeur avec l'entrée des Expos de Montréal dans la ligue Nationale, les amateurs du Québec ont encouragé leur équipe de façon merveilleuse. Aujourd'hui, alors que les Expos se préparent en vue de leur deuxième saison, il faudra que ces amateurs fassent encore preuve d'un peu de patience.

John McHale, le président du club, et Gene Mauch, le gérant de l'équipe, ont laissé entendre que les Expos seront meilleurs au cours de la prochaine saison. Et ils étaient sincères quand ils ont parlé ainsi. Mais cela ne voulait pas dire que les Montréalais renverseront tout sur leur passage.

Cette année, tout va bien au camp d'entraînement des Expos, contrairement à l'an dernier alors que l'on ne savait pas si Rusty Staub était la propriété des Expos ou celle des Astros de Houston. De plus, les joueurs au camp d'entraînement ressemblent beaucoup plus à des athlètes des ligues majeures qu'ils pouvaient le faire l'an dernier. Staub s'avérera probablement un voltigeur de première classe. Au champ intérieur, le club compte sur une couple de bons joueurs et certaines

nouvelles figures causent une excellente impression.

"Nous sommes plus avancés que l'an dernier à la même période" a dit Mauch. "L'an dernier, par exemple, nous ne savions même pas si nous pourrions compter sur Staub et nous ne savions pas trop à quoi nous attendre des autres joueurs".

On se souvient que le commissaire Bowie Kuhn décida que l'échange entre Houston et Montréal pour Staub avait été fait dans l'ordre. Et Staub est une bonne saison à Montréal avec 29 circuits, 110 points produits et une moyenne au bâton de .302.

De plus, Staub s'avéra une figure bien populaire hors du terrain. A Montréal, il est devenu aussi populaire que les vedettes de hockey. Selon Mauch, Staub sera encore meilleur en 1970. "Il n'a que 25 ans et il n'a pas cessé de s'améliorer".

Staub surnommé "le Grand Orange", sera au champ droit et s'il répond à la confiance que l'on a en lui, les Expos auront un bon champ extérieur durant de nombreuses années. Ce champ extérieur sera probablement complété par Mack Jones et Adolfo Phillips.

Jones, qui a 31 ans, a connu une bonne saison en 1969 tout

comme on l'avait prédit un peu partout.

Il fut encore meilleur qu'en 1966 alors qu'il avait connu sa meilleure saison à venir jusqu'à l'an dernier. Il frappa 22 circuits et conserva une moyenne de .270 en plus de faire compter 79 points. Ce fut sa meilleure saison dans les trois départements.

Phillips, qui a 27 ans, fut obtenu des Cubs de Chicago mais il a eu à souffrir presque régulièrement de troubles à l'estomac. Il a subi une opération au cours de l'hiver et il semble en bien meilleure condition ce printemps. On n'a jamais douté de sa capacité de frapper mais on pouvait se poser des questions sur son attitude.

"J'étais méchant et difficile" a dit Phillips "mais j'ai décidé que je serais maintenant un homme heureux". "Son attitude est excellente" a dit Mauch. Si Phillips joue comme il est supposé être capable de le faire, il est certain que les Expos auront un champ extérieur digne des ligues majeures".

Au champ intérieur, on verra Ron Fairly (289), ancien joueur des Dodgers, au premier but. Au troisième but, on reverra Coco Laboy, qui fut l'une des meilleures recrues l'an dernier

Suspendu par Campbell

Dorey ne se souvenait plus de son agression sur l'arbitre

MONTREAL (PC)—Le président de la LNH, Clarence Campbell, a suspendu samedi le défenseur Jim Dorey, des Maple Leafs de Toronto, pour avoir frappé le juge de lignes Pat Sheller lors d'un match contre Minnesota dimanche dernier.

L'incident est survenu lorsque Sheller a tenté d'empêcher Dorey de s'en prendre de nouveau à Claude Larose, du Minnesota, à la suite d'une bagarre.

A la suite d'une étude du film du match et des rapports des officiels, Campbell a imposé une amende additionnelle de \$75 à Dorey, qui sera également privé de son salaire pendant sa suspension.

Tout en déclarant que Dorey n'avait aucune excuse pour sa conduite, Campbell a ajouté que la punition aurait été plus sévère si le défenseur des Leafs n'en avait pas été à sa première offense dans un tel cas.

La bagarre entre Dorey et Larose a d'ailleurs donné lieu à plusieurs altercations lorsque tous les joueurs des Leafs, à l'exception du gardien substitut Marv Edwards, et tous ceux des North Stars, à l'exception de quatre hommes, ont quit-

té leur banc pour se joindre à la mêlée générale.

C'est à la suite de cette bagarre générale que Dorey a frappé Sheller afin de rejoindre Larose.

Selon les films du match, Larose était très loin lorsque Dorey a atteint Sheller au visage.

EXCUSE
Dorey a écopé d'une punition de match et a lancé une chaise sur la glace en quittant la patinoire.

Sous prétexte qu'il était alors étourdi, Dorey a soutenu qu'il ne se souvenait plus de son agression à l'endroit de l'officiel.

Campbell a également imposé des amendes aux autres joueurs qui ont quitté le banc en dépit des efforts des pilotes et officiels pour les tenir hors du fracas.

Par ailleurs, le président ne croyait pas qu'il s'agissait d'un cas d'amendes contre les deux clubs.

Danny O'Shea et Barry Gibbs, des Stars, et Terry Clancy, des Leafs, ont été les premiers joueurs à quitter leur banc et à écopé d'amendes de \$200 chacune tandis que six autres Stars et 10 autres Leafs s'en seraient avec des amendes de \$100 chacun.

Exhibitions au baseball

Un déluge de points dans les premières joutes

Par la PA

Les Mets de New York ont compté 17 points hier, mais Kansas City et Houston ont fait mieux l'un contre l'autre dans des matches de baseball hors-concours.

Houston a supplanté Kansas City 20-19 alors que les deux clubs ont récolté 54 coups sûrs, y compris huit circuits.

Dennis Menke, avec sept points produits, et Doug Rader, avec six coups sûrs d'affilée, y compris trois doubles et un circuit, ont dirigé l'offensive des Astros tandis que Pat Kelly connaît deux doubles et un circuit au profit des Royals.

Les Mets ont écrasé les Cards de St-Louis 17-7 alors que le recrue Ted Martinez est allé de six points produits à l'aide de deux circuits, y compris un grand chelem, et Ron Swoboda, de deux circuits bonus pour cinq points.

Les Tigers de Detroit ont surclassé les Twins du Minnesota 12-11 à l'aide des circuits d'Al Kaline et Jim Frazier tandis que Rick Renif, Jim Holt et Ra Powell bloquaient le circuit pour les Twins.

Bobby Tolan a réussi un grand chelem et Lee May, un circuit, en conduisant les Reds de Cincinnati à un gain de 8-7 aux dépens des White Sox de Chicago.

Les Pilots de Seattle ont compté quatre points non mérités dans la 8e manche en triant phant du San Diego 4-2.

Ron Hunt et Dick Dietz ont bloqué le circuit en conduisant les Giants de San Francisco à un gain facile de 14-6 aux dépens des Indiens de Cleveland, dont Craig Nettles a également gagné un circuit.

Dans les autres matches, Oakland a vaincu le club B des Cubs de Chicago 5-3; les Dodgers de Los Angeles ont surclassé les Braves d'Atlanta 5-1; les Phillies de Philadelphie ont surclassé Pittsburgh 3-2 et les Angels de la Californie ont écrasé le club A des Cubs 12-4.

Le match Expos contre Washington a été un des trois joutes contremandées par la pluie.

Championnat provincial du "Cross Country"

Germain Ouellet parcourt 110 milles en moto-neige en 4h.48m.50s.

CHIBOUGAMAU — La mort de l'un des participants, soit M. Alain Bergeron qui fut trouvé

crévé d'épuisement à l'arrière de son véhicule, à quelque 30 milles du fil d'arrivée, a sans

doute assombri considérablement les compétitions de motos-neige de Chibougamau, hier,

mais le chapitre proprement sportif de cet événement annuel fut couronné de succès.

Saint-Jérôme en avant 2-0

VERDUN (PC)—Les Alouettes de St-Jérôme ont vaincu les Maple Leafs de Verdun 5-3 hier en prenant une avance de 2-0 dans leur série demi-finale, 4 de 7, en vue du championnat de la Ligue junior A du Québec.

Ivan Rolando, avec deux buts, Jacques Locas, Rory McKay et Jean Landreville ont marqué les filets des vainqueurs tandis que Pierre Fontaine, Wes Wiseman et Serge Martel ripostaient pour les vaincus.

Jonquière gagne le tournoi mosquito

ALMA — L'équipe de Jonquière a remporté le championnat du premier tournoi de hockey Mosquito du Saguenay - Lac-Saint-Jean, hier après-midi, en triomphant de l'équipe de Saint-Bruno au compte de 1-0, au Centre Edouard - Moffat, grâce à un but de Jean-Louis Reid, à 6:12 de la troisième période.

Le gardien de but Rémi Tremblay, de l'équipe de Jonquière, a excellé dans la victoire des siens en blanchissant ses adversaires qui avaient un fort appui de l'assistance. C'était son troisième blanchissage consécutif du tournoi, et en quatre joutes, il n'a alloué que deux buts.

Dans la catégorie B, l'équipe de la paroisse de Saint-Sacrement d'Alma a triomphé en finale, l'emportant 1-0 sur les Punaises d'Alma.

Daniel Lavoie a marqué l'unique but du match, seulement 45 secondes après le début des hostilités. Mario Bouchard, le gardien de l'équipe de Saint-Sacrement, a obtenu le blanchissage pour son équipe.

Le président du tournoi, M. Roger Simard, a annoncé que plus de 8,000 personnes avaient assisté aux joutes de la fin de semaine. Il a qualifié d'étonnants les succès remportés par le premier tournoi mosquito du Saguenay - Lac-Saint-Jean.

Yvon Blackburn, le gardien de l'équipe de Saint-Coeur-de-Marie, a mérité le trophée décerné au meilleur gardien de but du tournoi tandis que le jeune Dany Dallaire, âgé de sept ans, le gardien de l'équipe de Sainte-Croix, a mérité celui accordé à la figure la plus spectaculaire.

Le meilleur compte a été le jeune Marc Boulin, de l'équipe de Dolbeau.

Les Eperviers n'étaient pas de taille

par Jacques ARTEAU
Dans un premier match de finale qui s'apparentait à une joute de saison régulière, les Remparts ont battu facilement les Eperviers de Sorel 4-0 hier soir, pour prendre l'avance dans cette série décisive de la division est de la ligue Junior "A" du Québec.

Devant 11,922 spectateurs au Colisée, les Remparts ont récolté hier une proie beaucoup plus vulnérable que Drummondville pour continuer leur élan victorieux dans les séries éliminatoires du circuit Bob Lebel. Le deuxième match de la finale 4 de 7 sera disputé ce soir à 8h15 au Colisée avant que la série déménage à Sorel jeudi.

UN MATCH PAINABLE

Comme contraste avec la demi-finale "A", le premier match de la finale fut de courte durée et aussi très peu mouvementé. Les quatre punitions imposées dans la joute résumant assez bien le match plutôt calme au

cours duquel les Eperviers ont offert très peu d'opposition aux Remparts, voire même décevante.

André Savard a récolté deux buts et les autres furent marqués par Guy Lafleur et Paul Larose dans ce premier gain des Remparts par voie de blanchissage dans les séries de la ligue Junior "A" du Québec, et leur premier depuis le 12 octobre dernier à Cornwall.

AVANCE DECISIVE

Après avoir éprouvé quelque difficulté à se débarrasser d'une certaine nervosité dans les premières minutes de jeu, les Remparts ont retrouvé leur élan pour ouvrir le pointage avec deux buts en première période.

A mi-chemin de la période, Savard a enfilé son premier but du match en prenant le retour du lancer de Réjean Giroux. Ce dernier a participé à trois des quatre buts des Remparts. Vers la fin de l'engagement, peu après que Roland Goyette eut quitté le pénitencier, Lafleur porta le pointage à 2-0 sur un autre retour de lan-

cer par Giroux. Cette avance devait être décisive pour la victoire des Remparts.

GARDIEN BOMBARDE

Bien que le pointage soit resté inchangé dans la deuxième période, les Remparts n'ont pas moins déclassé les visiteurs partout sur la glace sauf le gardien Michel Dequise. Après avoir reçu deux fois plus de lancers que ses coéquipiers ont pu en effectuer sur Daniel Ready dans le premier vingt, Dequise a repoussé une quinzaine de lancers des Remparts dans la seconde reprise. A un moment, le gardien des Eperviers fut bombardé à volonté quand les Remparts furent les seuls à bénéficier de l'avantage numérique dans cette période à la 12e minute.

COUP DE GRACE

Alors que le clan de Phil Watson tentait encore de se retrouver, les Remparts n'eurent pas la tâche plus difficile pour rivaliser avec les Eperviers afin de préserver leur victoire dans la dernière période. Ready fut

SOREL 0, QUEBEC 4	
Première période	
1—Québec: Savard, (Giroux, Nantely)	9:28
2—Québec: Lafleur, (Giroux)	15:24
Punitions: Campeau 6:29; Goyette 13:09.	
Deuxième période	
Aucun but.	
Punition: Pepin 12:11.	
Troisième période	
3—Québec: Savard, (Giroux, Richard)	11:35
4—Québec: Larose, (Lafleur, Brière)	14:01
Punitions: Landers 1:04.	
Arêts par:	
Dequise 14 15 14-43	
Ready 8 10 12-30	
Assistance: 11,922.	

CHALET SUISSE
Fondue suisse et bouillabaisse
BANQUETS — RECEPTIONS
Venez déguster nos spécialités
Tél.: 524-5685, 26 Ste-Anne, Qué.

A LA PORTÉE DE TOUS
Stock rouge 558D — le litre \$2,30
Stock dry 558E — le litre \$2,30

Oui, Hertz loue des camions et des remorques!
Camions-remorques simples, à essence; camions Diesel tandem avec remorques; camions remorques avec lit; boîtes et plates-formes de 40 pieds; boîtes et plates-formes de 45 pieds. Appelez ou passez nous voir aujourd'hui, pour louer un camion Ford (ou d'autres bonnes marques). Hertz a ce qu'il vous faut!

Hertz

325, Marconi, Ste-Foy 12, Qué. 683-1588
415, rue Anna, Québec 8 683-1588
72, boul. Kennedy, Lévis 837-1144
Rue du Havre, Chicoutimi 543-2525

Schranz devra attendre avant d'être couronné le champion

HEAVENLY VALLEY (AFP)—L'arrêt final de grande compétition a été aussi passionnante que celle de l'édition 1969-70 de la Coupe du Monde masculine de ski alpin. De course en course, l'intérêt rebondit et le suspense devient plus excitant. Avant la tournée nord-américaine, on pensait que Karl Schranz gagnerait aisément la Coupe pour la seconde fois consécutive. Puis, ce fut la sensationnelle série de victoires du Français Alain Penz à Jackson Hole, Vancouver, puis dans le slalom de Heavenly Valley.

Hier, sur les pentes surplombant le somptueux lac Tahoe, c'est un autre Français, Patrick Russel, qui en gagnant le slalom géant, ne pouvait pas être considéré comme un possible vainqueur de la Coupe du Monde aux côtés du vétéran autrichien alors que Penz a perdu toute chance.

SLALOM GEANT — Après la première manche, l'Autrichien Werner Bleiner possédait 1:09 d'avance sur Schranz, 1:12 sur Russel et 1:71 sur Penz. Les choses se présentèrent donc sous le jour le plus favorable pour les Autrichiens, qui appartenaient en outre à la première "écurie" puisque Schranz, premier ou deuxième, assurait sa victoire et que, s'il ne pouvait y parvenir, Bleiner en gagnant, précipitait définitivement la chute des Français.

Les choses ont mal tourné pour les Autrichiens dans la seconde manche, d'autant plus qu'ils commirent une énorme faute de technique dont les conséquences peuvent être catastrophiques pour Schranz contre lequel on ne peut formuler aucun reproche.

Tout d'abord, alors que le parcours de la première manche dû à l'entraîneur autrichien Herman Gamon avait été très favorable à ses coureurs, le tracé de la seconde manche, dont le responsable était le Français Gilbert Mollard, entraîneur de l'équipe masculine du Canada, était moins.

Beaucoup plus rapide, beaucoup plus près d'un slalom, dans le sens qu'il utilisait le plus souvent possible la pente maximum, alors que le tracé de Gamon avait évité celle-ci, il avantagea cette fois Russel et

Penz qui sont de grands spécialistes du slalom, donc des virages plus serrés et rapides.

Cette manche comprenait 48 portes, la longueur et la dénivellation étant les mêmes que celles de la première manche. Le temps était variable et venteux, devenant de plus en plus froid.

Premier partant, Russel fut absolument sensationnel. Prenant tous les risques, skiant dans un style magnifique d'agressivité, il fut crédité de 81,37, performance qui souleva les applaudissements enthousiastes du public.

Schranz, avec le dossard no 3, se battit lui aussi comme un lion mais s'inclina, ne pouvant faire mieux que 82,54, devancé par la marge importante de 1:17, par le Français qui, au total des deux manches, le précédait de 1:14.

Pourtant, l'espoir demeurait pour "Karl" puisque s'il restait second, il s'octroyait définitivement la coupe. Aucun autre adversaire que Bleiner et Penz pouvait encore le devancer dans ce slalom géant.

Or Penz comptait 62-100e de retard sur lui après la première manche et n'était pas certain de pouvoir le remonter. Bleiner, avec le no 5, commit une faute en début de parcours et dès lors, ses espoirs de victoire s'évanouirent.

Mais, au lieu de laisser la seconde place à son camarade, en ralentissant volontairement, il fonça et s'octroya celle-ci avec 83,21 pour un total de 196,30, battant Schranz de 42-100e. Il rendit ainsi la victoire finale de Schranz en Coupe plus problématique.

En effet, Penz, accusant quelque peu la fatigue, ne put battre Schranz, négociant le parcours en 83,13 et prenant la quatrième place au classement des deux manches, 21-100e derrière Karl.

Schranz laissa alors exploser sa colère: "La Coupe du Monde est aussi une course d'équipe", lança-t-il à Bleiner. Tu as fait le jeu des Français, c'est de la folie. Nous sommes maintenant à la merci du moindre accident en Coupe du Monde".

SITUATION — Ainsi, si Penz a perdu définitivement toute chance en Coupe du Monde, en ne se classant que quatrième, Russel possède maintenant une chance sérieuse de gagner sur le poteau la Coupe 1969-70. Il ne compte plus que trois points de retard sur Schranz qui mène toujours avec 148 points.

A Bergen, le week-end prochain, entre les deux seuls adversaires qui restent en course, l'enjeu est le suivant: Schranz doit se classer au moins dans les cinq premiers du slalom spécial ou au moins second du géant pour se mettre hors de portée.

du Français. Russel doit gagner le géant pour s'attribuer la Coupe à la condition que le vétéran de St-Antoine ne marque aucun point dans les deux courses.

Peter Duncan a encore été le meilleur Canadien avec un 9e rang.

CLASSEMENTS — Voici les classements de la Coupe du Monde de ski alpin après le slalom géant masculin de Heavenly Valley:

	Pts
1. K. Schranz Autriche	148
2. P. Russel France	145

3. G. Thoeni Italie	140
4. A. Penz France	119
5. D. Giovanoli Suisse	116
6. J.N. Auger France	110
7. H. Messner Autriche	80
8. W. Bleiner Autriche	77
9. H. Dvillard France	73
10. K. Cordin Autriche	65

Classement par nations

1. France	1,584
2. Autriche	839
3. Etats-Unis	590
4. Suisse	450
5. Allemagne de l'Ouest	199
6. Italie	171
7. Canada	127
8. Australie	48
9. Pologne	47

SPORT international

SAISON FINIE POUR BAILEY

BOSTON (PA)—Garnet Bailey, des Bruins de Boston, s'est fracturé la cheville droite samedi contre Philadelphie. Il ne reviendra certes pas au jeu cette saison.

AVIS A L'AUSTRALIE

SEOUL, Corée du Sud (PA)—La Corée du Sud a averti l'Australie samedi qu'elle ne pourrait participer à la première ronde de la Zone de l'Est de Coupe Davis fixée du 20 au 22 mars par les Australiens.

BRADHAM GAGNE LE GRAND PRIX

JOHANNESBURG (PA)—Jack Brabham a remporté samedi le Grand Prix de l'Afrique du Sud, première épreuve en vue des championnats de formule A en 1970, avec un temps-record de 1:49.34 au volant de sa Brabham-Ford. Denny Hulme a pris le 2e rang dans sa McLaren-Ford, précédant le champion Jackie Stewart dans une nouvelle March-Ford.

RECORD DU MONDE POUR BOLS

INZELL, Bavière (AFP)—Le Hollandais Jan Bols s'est adjugé, dimanche, à Inzell, le record du monde du combiné-quadre épreuves en patinage de vitesse en totalisant 171,512 points. Il a ainsi amélioré la performance du Suédois Goeran Claesson (171,758 pts), après avoir été crédité des temps suivants sur les quatre distances entrant en ligne de compte: 500 m: 40"51; 1,500 m: 2'04"; 5,000 m: 7'19"8; 10,000 m: 15'11"1.

SMITH RAFLE TOUT HAMPTON (AFP)

— Stan Smith, le numéro un américain, sans perdre une seule fois ses deux sets, a remporté, pour la deuxième année consécutive, le championnat des Etats-Unis de tennis sur courts couverts en battant, dimanche, en finale, le gaucher brésilien Thomas Koch 6-3, 6-2, 7-5.

\$35,000 A BOB LUNN

ORLANDO, Floride (PA)—Bob Lunn a surmonté des difficultés sur la dernière allée hier et a eu raison d'Arnold Palmer en méritant la première bourse de \$35,000 dans l'omnium Citrus de Floride.

Lunn a terminé avec un 70 pour un total de 271, 17 sous la normale, tandis que Palmer, qui avait pris la tête avec un sensationnel 64 dans la troisième ronde en matinée, terminait avec un 72 pour un total de 272. Sur un pied d'égalité avec Bob Stanton, qui a roulé deux dernières rondes de 65 et 68.

Sur un pied d'égalité au 18e tertre, Lunn a frappé son coup de départ dans les arbres tandis que Palmer restait au milieu de l'allée.

Palmer s'est ensuite approché à 35 pieds de la coupe alors que Lunn, caché par les arbres, se contentait d'une distance de 70 pieds.

Lunn a réussi un magnifique coup roulé à deux pouces de la coupe et a ensuite calé sa balle.

Après une approche de quatre pieds, la balle de Palmer a roulé sur les bords de la coupe, aux grands déappointements du golfeur.

Les deux meneurs ont partagé le premier rang pendant les deux rondes disputées sous la pluie et terminées avant l'arrivée d'une tornade.

Dick Lotz a affiché un total de 275; Tom Weiskopf et Tom Shaw 275; et Bruce Crampton, 277 tandis que le favori Jack Nicklaus tirait de l'arrière avec un 280 et George Knudson terminait avec un total de 285.

PARTIE REMISE WEST PALM BEACH (UPI)

— La partie d'exhibition qui devait avoir lieu entre les Expos de Montréal et les Senateurs de Washington hier après-midi a été remise à cause de la pluie.

Gene Mauch a alors fait savoir que Howie Reed serait le lanceur débutant pour la joute d'aujourd'hui contre les Braves d'Atlanta. Carl Morton et Don Shaw seront les lanceurs de relève.

On se souvient que samedi

LA FINALE INTERROMPUE

LONDRES (AFP)—La finale du simple-messieurs du Tournoi professionnel de tennis Rothmans, qui oppose l'Américain Marty Riessen à l'Australien Ken Rosewall, a été interrompue par une manifestation antiparthéid samedi soir au Royal Albert Hall de Londres.

C'est aux cris de "Interdisez le sport raciste" et de "Rothmans exploite les ouvriers sud-africains" que les manifestants ont interrompu la rencontre.

La firme Rothmans, qui patronne le tournoi, et qui a doté d'un montant de 10,000 livres de prix, fabrique des cigarettes en Afrique du Sud.

La police a fait évacuer les manifestants et la finale a repris après une interruption d'environ cinq minutes.

La finale a été remportée par l'Américain Riessen au détriment de l'Australien Rosewall par 6-4, 6-2.

DEBUT DES JEUX DE L'ARCTIQUE

YELLOWKNIFE, T.N.-O. — (PC) — Les Jeux d'hiver de l'Arctique ont commencé hier avec les athlètes des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et de l'Alaska.

Le premier ministre Trudeau a ouvert officiellement les Jeux qui prendront fin vendredi, non sans avoir mis en vedette les jeux traditionnels esquimaux et indiens le dernier jour.

En dépit de la majorité indigène chez la population arctique, les Jeux seront disputés selon les règlements des Blancs, mais on croit que les sports indiens et esquimaux seront inclus à l'avenir.

Les sports originaux n'ont pas été inclus dans les compétitions cette année parce que le comité des Jeux n'a pas tenu compte des sports pratiqués par les gens indigènes.

CURLING MIXTE

VANCOUVER (PC) — Classement après la première ronde du championnat canadien de curling mixte.

	G	P
Alberta	1	0
C.-B.	1	0
Manitoba	1	0
N. Ont.	1	0
Sask.	0	1
Québec	0	1
T.-N.	0	1
N.-B.	0	1
N.-E.	0	1
Ontario	0	1
I.P.E.	0	1

LAURENT ROY Gaspé Harbour

Cité Gaspé Québec

J.-ANTOINE PINEAU 740 St-Jérôme

Matane Québec

L.-H. MORNEAULT LTEE Edmondston - St-Léonard

N.-B. Québec

ALBERT MICHAUD INC. 188, rue de l'Évêché

Rimouski Québec

PAUL LANTIN ENR. 39 Commerciale

Chandler Québec

VENTE ANNUELLE

Glidden
ULTRA WHITE-BLANC
INTERIOR LATEX 57 LATEX INTERIEUR

ULTRA-BLANC latex 5 77 Temps limité

ULTRA-BLANC semi-lustre 7 77 Première qualité

RÉSULTATS à B.B.

SAMEDI	DIMANCHE
TROT — \$1,500	TROT — \$1,500
1-Proty Kid, Turcotte, \$11.60, 5.70, 1:40; 2-Ice Man, Caldwell, \$9.80, 5.30; 3-Northwood Fury, Hanna, 10.80, 5.20; 4-Turkey, \$11.60, 5.70, 1:40; 5-Wildcat, \$9.80, 5.30; 6-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 7-Blue Boy, \$9.80, 5.30; 8-White Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 9-Red Star, \$9.80, 5.30; 10-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 11-White Star, \$9.80, 5.30; 12-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 13-White Star, \$9.80, 5.30; 14-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 15-White Star, \$9.80, 5.30; 16-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 17-White Star, \$9.80, 5.30; 18-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 19-White Star, \$9.80, 5.30; 20-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 21-White Star, \$9.80, 5.30; 22-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 23-White Star, \$9.80, 5.30; 24-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 25-White Star, \$9.80, 5.30; 26-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 27-White Star, \$9.80, 5.30; 28-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 29-White Star, \$9.80, 5.30; 30-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 31-White Star, \$9.80, 5.30; 32-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 33-White Star, \$9.80, 5.30; 34-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 35-White Star, \$9.80, 5.30; 36-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 37-White Star, \$9.80, 5.30; 38-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 39-White Star, \$9.80, 5.30; 40-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 41-White Star, \$9.80, 5.30; 42-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 43-White Star, \$9.80, 5.30; 44-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 45-White Star, \$9.80, 5.30; 46-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 47-White Star, \$9.80, 5.30; 48-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 49-White Star, \$9.80, 5.30; 50-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 51-White Star, \$9.80, 5.30; 52-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 53-White Star, \$9.80, 5.30; 54-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 55-White Star, \$9.80, 5.30; 56-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 57-White Star, \$9.80, 5.30; 58-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 59-White Star, \$9.80, 5.30; 60-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 61-White Star, \$9.80, 5.30; 62-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 63-White Star, \$9.80, 5.30; 64-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 65-White Star, \$9.80, 5.30; 66-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 67-White Star, \$9.80, 5.30; 68-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 69-White Star, \$9.80, 5.30; 70-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 71-White Star, \$9.80, 5.30; 72-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 73-White Star, \$9.80, 5.30; 74-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 75-White Star, \$9.80, 5.30; 76-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 77-White Star, \$9.80, 5.30; 78-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 79-White Star, \$9.80, 5.30; 80-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 81-White Star, \$9.80, 5.30; 82-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 83-White Star, \$9.80, 5.30; 84-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 85-White Star, \$9.80, 5.30; 86-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 87-White Star, \$9.80, 5.30; 88-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 89-White Star, \$9.80, 5.30; 90-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 91-White Star, \$9.80, 5.30; 92-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 93-White Star, \$9.80, 5.30; 94-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 95-White Star, \$9.80, 5.30; 96-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 97-White Star, \$9.80, 5.30; 98-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 99-White Star, \$9.80, 5.30; 100-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 101-White Star, \$9.80, 5.30; 102-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 103-White Star, \$9.80, 5.30; 104-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 105-White Star, \$9.80, 5.30; 106-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 107-White Star, \$9.80, 5.30; 108-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 109-White Star, \$9.80, 5.30; 110-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 111-White Star, \$9.80, 5.30; 112-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 113-White Star, \$9.80, 5.30; 114-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 115-White Star, \$9.80, 5.30; 116-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 117-White Star, \$9.80, 5.30; 118-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 119-White Star, \$9.80, 5.30; 120-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 121-White Star, \$9.80, 5.30; 122-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 123-White Star, \$9.80, 5.30; 124-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 125-White Star, \$9.80, 5.30; 126-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 127-White Star, \$9.80, 5.30; 128-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 129-White Star, \$9.80, 5.30; 130-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 131-White Star, \$9.80, 5.30; 132-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 133-White Star, \$9.80, 5.30; 134-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 135-White Star, \$9.80, 5.30; 136-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 137-White Star, \$9.80, 5.30; 138-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 139-White Star, \$9.80, 5.30; 140-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 141-White Star, \$9.80, 5.30; 142-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 143-White Star, \$9.80, 5.30; 144-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 145-White Star, \$9.80, 5.30; 146-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 147-White Star, \$9.80, 5.30; 148-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 149-White Star, \$9.80, 5.30; 150-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 151-White Star, \$9.80, 5.30; 152-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 153-White Star, \$9.80, 5.30; 154-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 155-White Star, \$9.80, 5.30; 156-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 157-White Star, \$9.80, 5.30; 158-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 159-White Star, \$9.80, 5.30; 160-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 161-White Star, \$9.80, 5.30; 162-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 163-White Star, \$9.80, 5.30; 164-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 165-White Star, \$9.80, 5.30; 166-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 167-White Star, \$9.80, 5.30; 168-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 169-White Star, \$9.80, 5.30; 170-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 171-White Star, \$9.80, 5.30; 172-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 173-White Star, \$9.80, 5.30; 174-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 175-White Star, \$9.80, 5.30; 176-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 177-White Star, \$9.80, 5.30; 178-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 179-White Star, \$9.80, 5.30; 180-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 181-White Star, \$9.80, 5.30; 182-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 183-White Star, \$9.80, 5.30; 184-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 185-White Star, \$9.80, 5.30; 186-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 187-White Star, \$9.80, 5.30; 188-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 189-White Star, \$9.80, 5.30; 190-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 191-White Star, \$9.80, 5.30; 192-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 193-White Star, \$9.80, 5.30; 194-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 195-White Star, \$9.80, 5.30; 196-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 197-White Star, \$9.80, 5.30; 198-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 199-White Star, \$9.80, 5.30; 200-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 201-White Star, \$9.80, 5.30; 202-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 203-White Star, \$9.80, 5.30; 204-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 205-White Star, \$9.80, 5.30; 206-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 207-White Star, \$9.80, 5.30; 208-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 209-White Star, \$9.80, 5.30; 210-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 211-White Star, \$9.80, 5.30; 212-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 213-White Star, \$9.80, 5.30; 214-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 215-White Star, \$9.80, 5.30; 216-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 217-White Star, \$9.80, 5.30; 218-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 219-White Star, \$9.80, 5.30; 220-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 221-White Star, \$9.80, 5.30; 222-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 223-White Star, \$9.80, 5.30; 224-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 225-White Star, \$9.80, 5.30; 226-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 227-White Star, \$9.80, 5.30; 228-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 229-White Star, \$9.80, 5.30; 230-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 231-White Star, \$9.80, 5.30; 232-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 233-White Star, \$9.80, 5.30; 234-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 235-White Star, \$9.80, 5.30; 236-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 237-White Star, \$9.80, 5.30; 238-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 239-White Star, \$9.80, 5.30; 240-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 241-White Star, \$9.80, 5.30; 242-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 243-White Star, \$9.80, 5.30; 244-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 245-White Star, \$9.80, 5.30; 246-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 247-White Star, \$9.80, 5.30; 248-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40; 249-White Star, \$9.80, 5.30; 250-Black Star, \$11.60, 5.70, 1:40	

Samedi dans la Nationale

BOSTON 5, PHILADELPHIE 5 (Cullen) 13:56
Punitions: Ellis T 1:29, Goldsworthy Minn 2:37, Reid Minn 3:44, O'Shea Minn 15:09, Ley T 15:20.

Première période
1-Philadelphie, Dornhofer (23e) 5:16
(Johnson, Van Impe)
2-Boston, McKenzie (24e) 5:33
(Stanfield, Bucyk)
3-Philadelphie, Dornhofer (24e) 5:48
(Johnson)
4-Philadelphie, Nolet (15e) 13:10
(Clarke, L. Hillman)
Punitions: D. Smith B 3:07, Fleming Pha 4:27, R. Smith B 6:29, Edstrand Pha 9:24, Van Impe Pha 14:07, Bailey B 18:26.

Deuxième période
5-Boston, Stanfield (22e) 2:07
(McKenzie, Bucyk)
6-Boston, Carleton (24e) 3:44
(Sanderson, Westall)
7-Boston, Bucyk (26e) 5:08
(McKenzie, R. Smith)
8-Boston, McKenzie (23e) 10:00
(Orr, Bucyk)
9-Philadelphie, Nolet (16e) 17:35
(Lacroix, Fleming)
Punitions: Heitsika Pha 0:39, Sanderson B majeure, Fleming Pha mineure, majeure 7:56, Orr B 16:03.

Troisième période
10-Philadelphie, Nolet (17e) 6:53
(Fleming, Clarke)
Punitions: Clarke Pha 3:43, Cashman B 11:21, Edstrand Pha 13:33.
Lancers:
Boston 5 9-25
Philadelphie 12 12 13-38
Gardiens: Cheevers, Boston; Parrent, Philadelphie.
Assistance: 14,606.

ST. LOUIS 2, PITTSBURGH 2
Première période
1-Pittsburgh, Schinkel (19e) 5:02
Punitions: Sailer Pgn 1:15, St. Marselle SL 4:06, Gray SL McCreey Pgn 10:44, Morrison Pgn 17:19, Arbour SL 18:31.
Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Anderson SL, Hextall Pgn 6:36.
Troisième période
2-Pittsburgh, Schock (6e) 2:27
(R. Huser, Berenson)
3-St. Louis, Crisp (2e) 3:29
(St. Marselle, Crisp)
4-St. Louis, Roberts (10e) 16:49
Punitions: Frait Pgn 1:27.
Lancers:
St. Louis 7 13 8-28
Pittsburgh 14 6 11-31
Gardiens: Hall, St. Louis; Smith, Pittsburgh.
Assistance: 12,551.

OAKLAND 3, LOS ANGELES 5
Première période
1-Los Angeles, Shack (16e) 1:59
(Goring, Lonsberry)
2-Oakland, Laughton (14e) 2:24
(Jarratt)
3-Los Angeles, Peters (13e) 7:41
(Lonsberry)
Punitions: Howell Oak 4:12, Krake LA 6:17, Marotte LA 10:04, Hardy Oak 15:23.
Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Mattiussi Oak 2:22, Marotte LA 11:30.
Troisième période
4-Los Angeles, Shack (17e) 2:03
(Goring, Lonsberry)
5-Oakland, Hardy (3e) 4:04
(Ménard)
6-Oakland, Vadnais (20e) 9:25
(Mattiussi)
7-Los Angeles, Peters (14e) 14:18
(Duff)
8-Los Angeles, Flett (12e) 15:32
(Joyal, Lemieux)
Punitions: Roberts Oak 3:16, Bouchner Oak 11:37.
Lancers:
Oakland 13 14 10-37
Los Angeles 13 12 18-43
Gardiens: Smith, Oakland; DeJordy, Los Angeles.
Assistance: 8,472.

MINNESOTA 8, TORONTO 3
Première période
1-Minnesota, Grant (26e) 5:56
(O'Shea)
2-Minnesota, Collins (18e) 16:39
(Burns)
Punitions: Ley T 4:27, Johnston Minn 9:56, Cullen Minn 15:09.
Deuxième période
3-Toronto, Ullman (16e) 3:42
(Ellis, Walton)
4-Minnesota, Collins (19e) 10:00
(Boivin)
5-Minnesota, Collins (20e) 10:00

Au rythme actuel dans la LNH

Les équipes canadiennes pourraient être chassées des éliminatoires

Par la PC

Une finale de la coupe Stanley disputée exclusivement entre équipes américaines est devenue une possibilité imminente samedi, alors que les deux équipes canadiennes de la Ligue ont subi des échecs devant leurs partisans locaux.

Sous les yeux de 18,292 fervents massés au Forum de Montréal, les Canadiens, qui détiennent actuellement la Coupe, ont baissé pavillon devant les Red Wings de Détroit au compte de 4 à 2. Ils sont ainsi tombés au cinquième rang de la Division est et se voient temporairement exclus, avec les Maple Leafs de Toronto, des semi-finales.

Les Leafs, installés au fin fond du classement pour la plus grande partie de la saison, ont essuyé une défaite au compte de 8-3 aux mains des North Stars de Minnesota. Le match s'est déroulé devant 16,485 partisans au Maple Leaf Gardens de Toronto.

Entre-temps, les Flyers de Philadelphie ont neutralisé les Bruins de Boston au compte de 5-5, tandis que les Blues de St-Louis ont répliqué à l'attaque des Penguins de Pittsburgh, portant le pointage à la fin de la troisième période à 2-2. D'autre part, les Kings de Los Angeles ont battu les Seals d'Oakland 5 à 3.

Les Canadiens ont perdu leur troisième joute d'affilée. C'est la première fois depuis 1948 — alors qu'ils s'étaient classés cinquième — qu'ils risquent d'être exclus des semi-finales.

A Montréal, les Wings ont marqué les trois premiers buts de la partie dès le début du deuxième vingt, dans un intervalle de six minutes.

LES MARQUEURS

Garry Unger a ouvert le pointage avec son 35ème but de la saison, qui a suivi du capitaine Alex Delvecchio et de Wayne Connelly. En contre-attaque, Mickey Redmond et Yvan Cournoyer du Canadien ont chacun marqué un filet. Gordie Howe, qui en est à sa 23ème saison avec les Wings, a mis le point final du match alors qu'il restait trois secondes de jeu, en comptant son 23ème but de l'année.

Les North Stars, aux prises avec Oakland pour la quatrième position dans la Division ouest, ont remporté leurs trois derniers matches, depuis le retour au jeu de leur nouveau pilote Charlie Burns. Dimanche dernier à Minnesota, les North Stars avaient écrasé Toronto 8-0, mettant fin à une suite de 20 parties consécutives sans victoire.

Billy Collins a mené l'attaque du Minnesota samedi soir en-

filant trois buts de suite — ce qui porte son total pour cette saison à 20 buts. Danny Grant a pour sa part récolté deux buts — ses 26ème et 27ème de l'année — les autres allant à Danny O'Shea et Jean-Paul Parisé.

Norm Ullman, Terry Clancy et Mike Walton des Leafs ont retourné avec un but chacun.

AUTRES JOUTES

A Pittsburgh, devant une foule de 12,881 spectateurs, Ken Schinkel et Ron Schock ont ouvert le pointage pour les Penguins avec un but chacun.

Terry Crisp des Blues — qui est actuellement en tête de la Division ouest — a réduit la marge à un but au début de la troisième période. Toutefois, c'est Jim Roberts qui a nivelé le pointage alors qu'il restait moins de quatre minutes à jouer dans le match.

Les Penguins, inscrits au deuxième rang, ont enregistré une avance de deux points sur Philadelphie.

A Philadelphie, le troisième but de Simon Nolet — son 17ème de la saison — a assuré un match nul aux Flyers, qui affrontaient Boston. C'était le 23ème match nul de Philadelphie cette année, ce qui égalise le record de la LNH établi par le Canadien en 1962-63.

Devant une assistance de 14-

606 partisans, les Flyers ont pris l'avance après le premier vingt au compte de 3-1, mais les Bruins ont enfilé quatre filets de suite avant le milieu du match.

Gary Dornhofer a réussi deux buts pour Philadelphie, tandis que John McKenzie — avec deux buts — Fred Stanfield, Wayne Carleton et John Bucyk ont marqué les filets du Boston.

Jimmy Peters a marqué deux fois pour les Kings aux dépens des Seals, alors que Los Angeles, au dernier rang de la Division ouest, mettait fin à une suite de 17 joutes consécutives sans victoire.

Par ailleurs, Eddie Shack a également compté deux fois, et Bill Flett une fois, pour les Flyers.

Pour Oakland, les marqueurs ont été la recrue Jocelyn Hardy, qui a joué l'année dernière avec les Tigres de Victoriaville de la Ligue senior du Québec, ainsi que Carol Vadnais et Mike Laughton.

Les Kings ont remporté seulement 10 victoires cette année au cours de 62 parties, mais quatre de ces victoires ont été remportées aux dépens de leurs rivaux de la Californie.

HOCKEY

Ligue Junior régionale

HIER
(demi-finales 4 de 7)
Port-Alfred 5, Dolbeau 1 (Port-Alfred mène 2-0)
série "B"
Jonquière 8, Chicoutimi 3 (Jonquière mène 2-0)

CE SOIR
Aucune joute

Ligue senior régionale

HIER
(demi-finales 4 de 7)
série "A"
Victoriaville 3, La Tuque 4 (série égale 1-1)
série "B"
Chicoutimi 2, Dolbeau 6 (Dolbeau mène 2-0)

CE SOIR
Aucune joute

SAMEDI
Ligue Nationale
Détroit 4, Montréal 2
Minnesota 2, Rochester 3
Boston 5, Philadelphie 5
St-Louis 2, Pittsburgh 2
Oakland 3, Los Angeles 5
Ligue Américaine
Cleveland 2, Hershey 3
Montréal 2, Springfield 6

HIER
Ligue Nationale
Montréal 0, Boston 2
Pittsburgh 0, New York 0
Minnesota 2, Detroit 2
Chicago 3, Philadelphie 2
Los Angeles 2, Oakland 2
Ligue Américaine
Baltimore 3, Montréal 8
Hershey 3, Buffalo 3
Cleveland 2, Rochester 2
Ligue Junior "A" du Québec
(Finale de l'Est 4 de 7)
Sorel 0, Québec 4
(Québec en avant 1-0)
(Finale de l'Ouest 1 de 7)
St-Jérôme 5, Verdun 3
(St-Jérôme en avant 2-0)

AUJOURD'HUI
Ligue Américaine
Quebec à Providence
Ligue Junior "A" du Québec

Division Est

G	P	N	Pp	Pt
Boston	25	14	15	20
New York	24	16	11	21
Chicago	20	29	7	22
Detroit	33	18	12	19
Montréal	31	13	13	19
Toronto	26	28	11	19

Division Ouest

G	P	N	Pp	Pt
St-Louis	31	23	9	18
Pittsburgh	23	30	10	18
Philadelphia	15	29	23	18
Minnesota	12	30	20	18
Oakland	31	13	13	19
Los Angeles	10	44	10	14

LIGUE AMERICAINE

Division Est

G	P	N	Pp	Pt
Montréal	29	11	21	13
Springfield	29	11	21	13
Québec	24	31	6	18
Providence	19	37	11	21

Division Ouest

G	P	N	Pp	Pt
Buffalo	38	13	11	20
Baltimore	21	23	13	18
Hershey	18	26	13	20
Rochester	18	26	13	20
Cleveland	14	33	14	17

COMPTEURS

B A Tot. Pts.

Orr, Boston	25	72	0:17
Esposito, Boston	36	15	1:20
Mikita, Chicago	36	47	0:35
Tkaczuk, New York	31	42	0:29
Goyette, St-Louis	26	40	0:28
Harbo, New York	26	40	0:28
Berenson, St-Louis	29	29	0:20
McKenzie, Boston	26	35	0:23
Rustie, New York	26	34	0:22
Lemaire, Montréal	22	27	0:21
Bucyk, Boston	22	27	0:21
Howe, Detroit	23	26	0:18

Honneurs du bonspiel féminin à 2 équipes de Kérogami et de Roberval

KENOGAMI — Deux équipes du Club Kérogami et une de Roberval ont remporté les honneurs du bonspiel féminin régional "Bunny" qui avait lieu en fin de semaine, sur les glaces du club Kérogami.

Dans la classe "C", l'équipe de Raymonde Leclerc de Roberval, a triomphé aux dépens d'une équipe d'Arvida après un bout supplémentaire. Un total de 24 équipes ont pris part à cette compétition dont les trophées et les prix offerts aux gagnants et aux finalistes furent présentés par Guy Brassard.

CLASSE "A"
Kérogami 6 — Mmes Joan Hannah, Carmen McInerney, Réjeanne Lechensky, May Crozier.

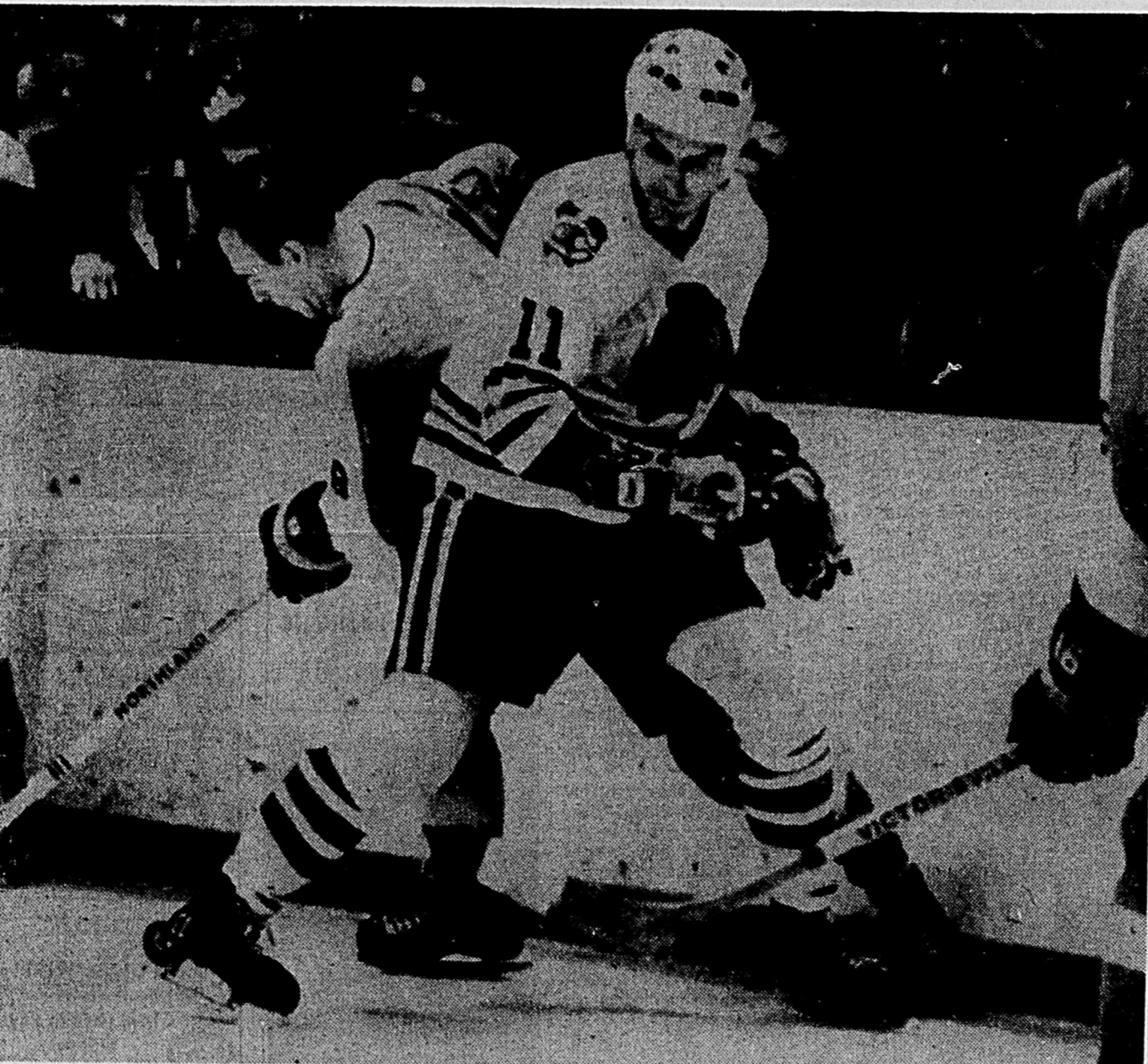
CLASSE "B"
Kérogami 8 — Mmes Laurette Tremblay, Laurette Bluteau, Edna Michell, M. James.

Alma 4 — Mmes Gisèle Cordeiro, Carmelle Morin, Ruth Maltais, Diane Harvey.

CLASSE "C"
Roberval 9 — Mmes Raymond Leclerc, Lise Arcand, Fernande Allie, Jacqueline Arcand.

Arvida 5 — Mmes Michelle Savarie, Florence Mathieu, Mariette Langevin, Isabelle Imbeault.

Arvida 7 — Mme Anne Dufour, Jeanne Boule, Pierre Ruel, Augustine Parr.



OU EST-ELLE ? — Doug Mohs (11) des Black Hawks de Chicago et Reggie Fleming, des Flyers de Philadelphie, bataillent le long de la bande pour la rondelle, mais tous deux semblent l'avoir perdu de vue. Le disque se trouve à l'arrière du patin de Mohs. (Téléphoto PA)

Chicoutimi veut avoir un temple de la renommée

par Julien GAGNON

CHICOUTIMI — La fondation d'un temple de la renommée sportive est amorcée à Chicoutimi. Une demande d'incorporation a été formulée et on attend l'obtention de la charte afin de pouvoir procéder à la mise en plan du projet. Une demande sera adressée à la municipalité de Chicoutimi afin de pouvoir utiliser le chalet de la Place d'Armes à cette fin.

Cette nouvelle annoncée, hier matin, lors d'une première rencontre entre les administrateurs des Bombardiers et les joueurs de baseball, par le président de l'équipe, M. Edmond Savard, a provoqué une réaction favorable.

Le président a expliqué qu'un comité de 12 personnes serait nommé pour faire la sélection des sujets aptes à être instaurés au Temple. "Nous voulons mousser l'intérêt des jeunes envers le sport, déclarait M. Savard, et nous croyons que la nomination au temple de la renommée serait le complément d'une carrière sportive bien remplie". Tous les athlètes de la région Saguenay — Lac-Saint-Jean qui ont fait leur marque dans une discipline quelconque pourront avoir la chance d'être choisis et de passer à la postérité, même de leur vivant.

STADE DE BASEBALL

M. Savard a également fait part que "l'opération stade" est maintenant entrée dans sa phase finale. Le président des Bombardiers ainsi que ses principaux collaborateurs sont fermement convaincus que le stade sera construit en 1970 et qu'il sera utilisé dès 1971.

Le président Edmond Savard déclarait au cours de son allocution qu'il était toutefois impensable de construire un nouveau stade sans le support des autorités des commissions scolaires, du CEGEP et de l'Université du Québec, car le stade doit servir à la pratique du sport, sous toutes ses formes.

Quant à la construction éventuelle du nouveau stade, on estime une contribution de la part de la municipalité pour une somme de \$300,000; le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports pourrait investir environ 30 à 40 pour cent d'une somme identique et la balance devra être fournie par la population. C'est là que l'apport des institutions scolaires entre en jeu car elles sont en mesure de fournir les terrains adéquats pour la réalisation du projet.

Disputé à Port-Alfred

L'équipe de Jeannot Tremblay gagne le bonspiel régional

PORT-ALFRED — Jeannot Tremblay, de Baie-Comeau, a causé une surprise, dimanche soir, ayant réussi à vaincre l'équipe de Germain Simard, de Port-Alfred, pour remporter les grands honneurs du 13ième bonspiel annuel régional masculin organisé par le Club de curling de Port-Alfred.

L'équipe de Baie-Comeau menait déjà 5-0 après trois bouts avant que Germain Simard réussisse à marquer trois points et finalement égaliser 6-6 après huit bouts. Au dixième et dernier bout, deux pierres manquées par le skip Simard ont occasionné une amère défaite à l'équipe de Port-Alfred qui était cotée pour l'emporter.

Dans la classe "B", on retrouve le vétéran Bill Tracy et son équipe de jeunes joueurs en tête. Tracy n'a eu aucune difficulté contre Bob Kletke, de la base de Bagotville. La seule défaite

qu'il a subie (Tracy) fut aux dépens de l'équipe de Germain Simard.

Hier après-midi, Tracy avait éliminé en demi-finale une équipe du club Cambrai de Québec formée de Jacques Laforest, de Jean-Marie Morin, de Oeillet Pelletier et de Don Lawrence. Dans la catégorie "C", l'équipe de Ed Wood a triomphé par un score assez impressionnant après seulement six bouts d'un match cédé à huit.

CLASSE "A"
Baie-Comeau 8 — Jeannot Tremblay, Thomas Côté, Pierre Langlois, Jean-Charles Girard.

Port-Alfred 6 — Germain Simard, Alain Haddad, Claude Lemieux, Eric Gagnon.

CLASSE "B"
Arv. 9 — Bill Tracy, Angus Zitman, Mike Carson, Ron Tracy.

Bagot. 3 — Bob Kletke, Dick Gélina, Don Murphy, Jack Clausen.

CLASSE "C"
Bagot. 14 — Ed Wood, Ray Henry, Les Harrison, Moe Lytle.

Bagot. 3 — Chuck Gervais, Chuck Lavoie, Moe Huth, Bert Tremblay.

De magnifiques prix furent présentés par Alex Garant, représentant du commanditaire.

METALLISATION

TRAVAUX EXECUTES PAR DES SPECIALISTES

ATELIER DE MECANIQUE S. HUOT INC.

MACHINE SHOP
990 RUE STE-THERESE
Centre Industriel No 5 — Tél.: 681-4614

LA SÉCURITÉ se ressent au volant

PEUGEOT 204

Les Peugeot 204 sont les aristocrates des petites voitures. Une combinaison de qualité et de luxe recherchée par les connaisseurs:

- moteur super carré, boîte de vitesse et différentiel combinés dans un même bloc; traction avant pour une meilleure adhérence, arbre à cames en tête, freins à disques assistés pour un freinage plus sûr.
- pneus radiaux Michelin X toutes saisons.
- suspension à 4 roues indépendantes, barres anti-roulis à l'avant et à l'arrière pour une meilleure tenue de route.
- traitement antirouille par ELECTROPHORESE et bien plus encore...
- voyez (et ressentez) par vous-même, faites en l'essai aujourd'hui.

Une valeur (et une sécurité) à toute épreuve.

MARCEL LABBE Automobile Inc. 3108 chemin Ste-Foy, Québec 10, P.Q. Tél. 653-5228	LACHANCE AUTO ENR., Boul. Kennedy, Pintendre, Lévis, P.Q. Tél. 837-8897
CENTRE-VILLE AUTO ENR., 234 est. rue Racine, Chicoutimi, P.Q. Tél. 543-2870	GARAGE WINDSOR 287 Témiscouata, Rivière-du-Loup, P.Q. Tél. 862-3586
GARAGE ERNEST LANDRY 423 boul. Jessop Rimouski, P.Q. Tél. 723-8466	BLAIS AUTO PARTS St-Patrice de Beauvoirage, cté Lotbinière, P.Q. Tél. 596-2322
SERVICE H. GAGNE 227, ave des Jardins, Matane, P.Q. Tél. 562-0388	LAURENT METHOT INC., (centre de services) 1000, 47e rue est, Charlesbourg Tél. 626-9112

la société face au crime

annexe 6
la justice criminelle
les québécois s'interrogent sur la criminalité et les mesures correctionnelles

Commission d'enquête sur l'Administration de la Justice en matière criminelle et pénale au Québec

L'opinion sur les juges et avocats différerait selon la langue parlée

Il semble bien que la langue parlée soit une des variables indépendantes qui influencent le plus les opinions sur la justice, selon un sondage d'opinion publique pour le compte de la Commission Prévost.

La tendance générale est la suivante: les Canadiens anglais expriment des opinions beaucoup plus favorables aux juges et aux avocats que les Canadiens français et ceci sur cinq des six qualités discriminantes.

Seule la qualité de compréhension des juges est reconnue plus positivement par les Canadiens français que par les anglophones.

Par exemple, 39.1 pour cent des Canadiens anglais sont très positifs par rapport à la franchise des avocats, comparativement à seulement 22.7 pour cent des Canadiens français.

L'écart est encore plus grand au niveau de l'honnêteté des avocats, puisque les pourcentages respectifs de favorabilité sont de 69.8 pour cent chez les Canadiens anglais et de 46.2 pour cent chez les Canadiens français.

Dans la même veine, 82.6 pour cent des Canadiens anglais jugent avec faveur l'utilité des avocats, alors que 63.9 pour cent des Canadiens français le jugent ainsi.

En dernière analyse, les enquêteurs estiment que l'image des avocats et des juges est beaucoup plus favorable chez les Canadiens anglais que chez les francophones.

"Notons que cette différenciation due à la langue parlée, notent les enquêteurs, ne semble pas être artificielle puisque si nous contrôlons pour les variables socio-économiques, les différences subsistent entre les deux groupes. C'est ainsi qu'à l'éducation égale, 13 années d'étude et plus, par exemple, 31.6 pour cent des Canadiens anglais sont très favorables d'une façon consistante aux avocats, alors que seulement 8.4 pour cent des Canadiens français le sont."

L'opinion sur la justice diffère selon l'occupation

L'enquête menée pour le compte de la Commission Prévost auprès des criminalistes de Montréal a révélé les opinions suivantes qu'ils entretiennent sur les différents aspects de la justice criminelle:

1.— L'exercice de certaines libertés fondamentales:

Liberté d'expression: presque tous estiment que les citoyens du Québec possèdent et peuvent exercer ce droit; dans la même proportion, soit environ 95 pour cent, les policiers sont du même avis. On note cependant que la population elle-même est moins convaincue (74 pour cent) du droit que lui reconnaissent criminalistes et policiers.

Le droit de réunion et d'association: presque tous les criminalistes et les policiers reconnaissent ce droit, mais encore une fois, la population en est moins convaincue.

Le droit de manifester: en ce qui concerne ce droit, les criminalistes font presque cavaliers seuls et leur opinion s'écarte de celle entretenue par les policiers et les citoyens de Montréal; ainsi, les criminalistes reconnaissent ce droit dans une proportion de 86.3 pour cent, tandis que les policiers et les Montréalais ne le reconnaissent que dans une proportion de 65 pour cent.

Le droit au service d'un avocat avant d'être interrogé par la police: 70 pour cent des avocats de la défense affirment que les citoyens du Québec peuvent en pratique exercer ce droit; 51.2 pour cent des procureurs de la Couronne seulement sont de cette opinion et 57.05 pour cent croient que les citoyens ont ce droit. En revanche, 81.62 pour cent de la population déclare qu'elle possède ce droit.

2.— L'utilisation des techniques nouvelles dans la recherche des faits:

Les avocats de la défense se prononcent en grande partie contre l'emploi par la police de certaines techniques comme le sérum de vérité, le détecteur de mensonge, l'hypnose, etc.

Leur opposition à ces méthodes est plus forte que celle de la population de Montréal, des procureurs de la Couronne et des policiers de la Métropole.

3.— Qualification juridique du juge:

Trois criminalistes sur cinq trouvent qu'en matière de délinquance juvénile, il est nécessaire d'être avocat pour être juge.

Cette opinion est l'inverse de celle de la province où seulement 34.4 pour cent de la population est convaincue de la nécessité d'être avocat pour juger les causes impliquant des jeunes délinquants.

4.— Système du jury:

Les avocats de la défense sont du même avis que la population quant au maintien du système du jury.

Par contre, on constate que les procureurs de la Couronne lui sont plutôt défavorables.

Les mêmes tendances sont remarquées en ce qui concerne la participation des femmes au jury.

Les avocats de la défense sont réticents sur la sécurité judiciaire

Les avocats de la défense se montrent plutôt réticents à l'endroit du principe de la sécurité judiciaire, selon un sondage d'opinion publique effectué pour le compte de la Commission Prévost sur l'Administration de la justice pénale et criminelle.

Par contre, les procureurs de la Couronne sont plutôt favorables à la réalisation de ce principe, selon les criminalistes consultés par les chercheurs.

Ainsi, seulement 72.9 pour cent des avocats de la défense sont favorables à la sécurité judiciaire, comparativement à 80.5 pour cent des procureurs de la Couronne et 96.8 pour cent de la population de Montréal.

Les avocats de la défense se montrent plus ou moins tolérants que les procureurs de la Couronne, la population et les policiers en ce qui concerne certains comportements, tels la tentative de suicide, l'homosexualité et l'ivresse dans un lieu public.

Deux avocats de la défense sur trois estiment que la prostituée ne devrait pas être punie par la loi; ils sont en cela en complet désaccord avec la population, les procureurs de la Couronne et les policiers.

DECALAGE
L'enquête menée par le département de criminologie de l'Université de Montréal révèle un fait troublant: il existe un décalage

plus ou moins grand, selon le cas, entre l'opinion publique et l'état actuel de l'Administration de la justice criminelle au Québec.

Ce décalage se manifeste en toute évidence lorsqu'il s'agit des questions de philosophie pénale ou des aspects de la politique criminelle.

Par exemple:
—Une bonne partie de la population n'est pas d'accord avec la règle actuelle qui protège le droit de l'accusé au silence.
—70.8 pour cent de la population estime que le rapport présentiel est toujours

nécessaire, tandis qu'actuellement, un tel rapport n'est exigé par la loi ou le juge que dans une faible majorité des cas.

—Plus de la majorité des Québécois estiment que les sentences rendues par les cours pour des crimes graves ne sont pas assez sévères, alors que des études empiriques ont montré que les sentences rendues au Québec sont les plus sévères de tout le Canada.

—Plus de la majorité des citoyens du Québec sont en faveur du maintien de la peine de mort, alors qu'elle a été supprimée par le Parlement canadien, il y a trois ans.

—Enfin, 45.3 pour cent de la population est d'avis que l'influence de la prison sur celui qui y séjourne est mauvaise et 35.4 pour cent n'attribue à l'emprisonnement aucun effet salutaire, alors que l'emprisonnement reste la sanction par excellence au Canada.

La population québécoise n'estime guère le Barreau et la Magistrature

La population québécoise n'a guère d'estime pour le Barreau et la Magistrature, selon trois sondages d'opinion publique divulgués, aujourd'hui, à Montréal.

Par contre, le Barreau a tant d'estime de lui-même qu'il se place au premier rang, soit avant les médecins que la population avait elle-même portés au pinacle.

Ces sondages ont été effectués à la demande de la Commission d'enquête sur l'Administration de la justice pénale et criminelle présidée par le juge en chef adjoint de la Cour de Bien-être social, l'hon. Yves Prévost.

Deux d'entre eux ont été menés par un groupe de chercheurs sous la direction du professeur Denis Szabo, directeur du département de criminologie de l'Université de Montréal et le troisième a été réalisé sous la direction du professeur André-Normandeau.

Tout comme la population, les criminalistes ont été consultés et l'annexe portant le no 6 porte le titre: "Les Québécois s'interrogent sur la criminalité et les mesures correctionnelles"; notons que les auteurs prennent tout le crédit et toute la responsabilité des sondages.

HYPOCRITES ET...

Quelque 62.4 pour cent des Québécois estiment que les avocats sont hypocrites, 20.2 pour cent les trouvent plutôt inutiles à la société, 43.1 pour cent les considèrent malhonnêtes et 34.4 pour cent croient même qu'ils sont des voleurs.

De plus, la population québécoise estime que la profession d'avocat est assez basse à ses yeux, puisque cette profession est classée avant-dernière parmi six autres occupations.

Ainsi, 8.5 seulement de la population croit que la profession d'avocat est prestigieuse, tandis que 49.8 pour cent estime que c'est le médecin qui vient au premier rang.

En outre, la majorité des personnes interrogées (59.1 pour cent) trouve que les avocats criminalistes chargent des honoraires trop élevés.

Mais il y a pire, car les Québécois n'ont pas non plus d'estime pour la magistrature.

En effet, le sondage a révélé que 43.3 pour cent de la population est d'avis que les juges sont des individus qui ont des préjugés, 34.4 pour cent les trouve plutôt incompréhensifs, 30.1 pour cent les accuse d'être corrompus et 25 pour cent les juge incompétents.

D'autre part, 21.9 pour cent des répondants sont d'avis que les juges sont nommés uniquement à cause de leurs convictions politiques.

Il reste toutefois que la majorité de la

population, environ 60 pour cent, est d'avis que les juges sont impartiaux et compréhensifs.

PAR CONTRE
Par contre, la profession d'avocat est beaucoup plus appréciée par les avocats eux-mêmes que par le public et la police qui ne lui attachent que peu de prestige.

A leur décharge, les criminalistes en général estiment que les moyens d'information donnent une image défavorable de leur profession, tandis que la population québécoise (40.8 pour cent) estime que cette image est favorable.

Neuf criminalistes sur dix demanderaient l'aide d'un avocat s'ils étaient accusés au criminel et n'essayeraient pas de se défendre eux-mêmes. L'opinion du public québécois est pourtant différente: en effet, 30 pour cent de la population ne demanderait pas l'aide d'un avocat dans de pareilles circonstances.

Pour marquer davantage cette différenciation entre l'opinion des avocats et celle de la population sur un autre aspect de l'appareil judiciaire, les enquêteurs ont noté que les criminalistes se prononcent en faveur de l'unification des corps de police, tandis que la population et les policiers de Montréal trouvent que la division actuelle est justifiée.

CONNAIS PAS...
Au moment où fut effectué un sondage auprès de la population québécoise, soit en 1968, 32.4 pour cent des Montréalais n'avaient aucune idée du nom du ministre de la Justice du Québec, alors que ce pourcentage d'ignorance totale n'est que de 14.2 pour cent dans les grandes villes autres que la Métropole.

Dans la même veine, 71.9 pour cent des citoyens des grandes villes de la province connaissent l'existence d'une commission d'enquête sur l'Administration de la justice, alors que seulement 55.9 pour cent des Montréalais la connaissent.

En fait, les citoyens des grandes villes autres que Montréal ont confiance en l'utilité de la Commission et dans l'ensemble, 77.3 pour cent sont d'avis que ses recommandations vont améliorer la situation.

Quels sont les contacts que les Québécois peuvent avoir avec la "justice en action"?

Ainsi, deux personnes sur dix ont déjà eu des parents ou amis qui sont ou ont déjà été juges ou avocats.

Seulement 13.8 pour cent des répondants sont déjà allés à la Cour pour assister à un procès pénal et seulement 44.3 pour cent affirment dans leurs réponses avoir lu le compte rendu d'un procès dans les journaux, au cours du mois précédant le sondage.

On reproche à la justice de défavoriser les pauvres

Une forte majorité des Québécois, soit 78.1 pour cent, trouvent que la justice criminelle actuelle est discriminatoire envers les pauvres. De plus, 72.4 pour cent lui reprochent d'être lente.

40.3 pour cent de la population québécoise croit que les chances d'avoir un procès juste ne sont bonnes que quelquefois seulement.

Enfin, près de la majorité des citoyens sont convaincus que les coupables échappent souvent à la justice, uniquement à cause de la valeur de leur avocat.

Les exportations de blé diminuent

OTTAWA (PC)—Les exportations globales de blé et de farine de blé, en provenance des États-Unis, du Canada, de l'Australie et de l'Argentine durant la période août-décembre 1969 de l'année agricole en cours, ont atteint 463.7 millions de boisseaux, soit 4 pour cent de moins que celles de l'année précédente.

Celles de l'année précédente avait été de l'ordre de 484.1 millions de boisseaux.

Par ailleurs, au 1er janvier 1970, les disponibilités de blé des quatre pays précités, pour l'exportation et le surplus non vendu à la fin de leur campagne respective, étaient de 3,148.8 millions de boisseaux, soit 18 pour cent de plus que les 2,674.7 millions de boisseaux au même temps, l'an dernier.

Ces informations sont contenues dans une communication distribuée par le Bureau fédéral de la statistique.



L'art de bien écrire pour 98¢

Un livret de calligraphie gratuit à l'achat d'un stylo à cartouche à 98¢ ou d'un stylo à 98¢ de marque Sheaffer.



Un réveil sans merci

Ce réveil-matin fonctionne sans aucun bruit jusqu'à l'heure de votre réveil. Mais alors il se met sérieusement à la tâche, faisant entendre son signal lancinant à toutes les 4 secondes pendant 1 1/2 heure, jusqu'à ce que vous l'arrêtiez. Vous n'avez qu'à le fixer, une fois pour toutes, à l'heure désirée. Aucun autre réglage n'est requis. Cadran lumineux, long fil. Blanc, gris ou vert avocat. Garantie d'un an.

29.95

Simplifiez votre magasinage au moyen d'une carte de crédit Birks

Place de l'Hôtel de Ville - Tél.: 522-3822
Place Ste-Foy - Tél.: 653-4035

DESBIENS & MERCIER ENR.

ASSURANCE SERVICE ET COMPÉTENCE
GENERALE en tous genres d'assurance

110 EST, RACINE, SUITE 316. TEL.: 549-7066

VENTE

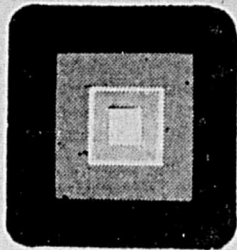
"ESURBOUM"

Orgues et pianos
démonstrateurs et usagés
ESCOMPTE DE
25 à 50%

Studio Willi Inc.

1095 RUE ST-JEAN / 524-3573 • PLACE STE-FOY / 653-8791 • 449 RUE RACINE, CHICOUTIMI / 549-0055

Un texte de Gilles Lamontagne maire de Québec



À AU FOND DES CHÔSES

NDLR — Nous vous présentons samedi la première partie d'un texte du maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, sur la fiscalité municipale. En voici maintenant la seconde et dernière partie.

Pour obtenir que le contribuable de la Ville de Québec ne paie que sa juste part des charges municipales que doit encourir cette dernière, il est nécessaire que soient appliqués les principes suivants:

1— Tous ceux qui bénéficient de services urbains: individus, entreprises et institutions, doivent supporter une part équitable du coût de ces services.

2— L'éducation est une responsabilité sociale de l'ensemble de la collectivité provinciale et devrait être financée par celle-ci et non par des impôts fonciers prélevés au niveau des municipalités.

Le premier de ces deux principes implique, comme je l'ai déjà indiqué, que les taxes foncières municipales et les taxes municipales de service, devraient s'appliquer uniformément:

a) aux propriétés privées, résidentielles et commerciales;

b) aux propriétés gouvernementales, provinciales et fédérales;

c) aux propriétés d'institutions privées, publiques et semi-publiques, quelle que soit leur nature.

Dans le cas des institutions de charité ou des propriétés d'organismes bénévoles sans but lucratif, il serait même préférable, pour respecter ce principe, qu'au lieu de consentir des exemptions d'impôts, on accorde des subventions compensatoires.

Impôt nouveau

Ce premier principe implique aussi que les citoyens des banlieues qui gagnent leur vie à Québec de façon permanente devraient être appelés à contribuer au paiement des services dont ils bénéficient. Il pourrait être opportun d'examiner, à cette fin, la possibilité d'un impôt sur le revenu de toutes les personnes travaillant à Québec pendant une période minimum de temps par année. Un tel impôt pourrait être perçu par la province et remis à la municipalité.

De plus, afin que les touristes, le public voyageur et les hommes d'affaires qui viennent à Québec participent eux aussi au financement des services dont ils profitent, il conviendrait qu'une partie de la taxe d'hôtel, de la taxe sur les repas et de la taxe sur l'essence perçues dans la Ville de Québec, soit remise à l'administration municipale de Québec.

Quant au deuxième principe, sa conséquence serait le retrait du champ de l'impôt foncier par les commissions scolaires, laissant celui-ci en exclusivité aux municipalités. La grande mobilité de la main-d'œuvre et des populations ne justifie plus,

d'ailleurs, le recours pour fins d'éducation, à un impôt prélevé au niveau d'un territoire aussi restreint que celui d'une municipalité.

Cela pouvait s'expliquer quand l'enfant grandissait au sein de sa famille, dans sa paroisse, et y passait ensuite le reste de sa vie. A ce moment, on pouvait affirmer que le coût de son éducation était un placement qui rapportait à la paroisse ou à la municipalité, par l'apport de ce citoyen une fois devenu adulte. Mais aujourd'hui, alors que le citoyen naît dans une localité, est éduqué dans une autre et travaille dans une troisième, cette justification n'existe plus. L'écolier n'est plus quasi-nécessairement un futur citoyen de la ville où il fait ses études; il est citoyen de la province et c'est celle-ci qui doit avoir à supporter les frais de son éducation.

Si j'ai si longuement traité des revenus de la Ville de Québec et des considérations qui s'y rapportent, c'est que la clé d'un budget équilibré ne se trouve pas, pour nous, dans la compression des dépenses dont la presque totalité est d'ailleurs incompressible, mais dans l'augmentation de ses revenus sans augmentation équivalente des charges déjà trop lourdes des contribuables québécois.

Quant aux dépenses, elles ne peuvent que s'accroître au cours des années à venir, avec l'augmentation constante du coût de la vie, les exigences croissantes de la population pour de nouveaux services, l'agrandissement du territoire et les besoins nouveaux amenés par l'évolution économique, sociale et politique. Ce qu'il faut obtenir, cependant, c'est une augmentation des revenus plus forte que l'augmentation des dépenses, afin de pouvoir réduire, si possible, le fardeau des contribuables.

Communauté urbaine

L'avènement de la Communauté urbaine pourra, en élargissant la base de financement de certains services, dont le caractère est nettement régional, mais qui jusqu'ici avaient été presque entièrement défrayés par la Ville de Québec, alléger quelque peu les dépenses. Ce soulagement ne se traduira pas nécessairement par une diminution globale des dépenses, mais permettra d'améliorer d'autres services; en leur affectant les sommes ainsi économisées.

Cette année, par exemple, par souci d'économie, pour ne pas dire par suite d'une politique d'austérité, nous avons été amenés à faire des coupures radicales aux budgets de plusieurs services. C'est ainsi que les demandes de personnel additionnel que nous ont faites nos chefs de service ont été radicalement coupées au point qu'on peut pratiquement dire que le nombre des employés municipaux restera stable au cours de la prochaine année.

Cette décision ne signifie aucunement que ces demandes étaient exagérées. Chacune d'elles était pleinement justifiée et aurait permis une amélioration des services, un allègement de la

tâche de certains fonctionnaires municipaux. Dans chaque cas, nous avons dû nous demander si le refus d'accorder ce personnel se traduirait par une diminution de l'efficacité du service. Dans presque chaque cas, nous avons conclu qu'il était possible de maintenir le statu quo sans perte d'efficacité et notre décision a été prise en ce sens. Nous avons voulu appliquer dans tous nos services, le principe en vertu duquel il faut vivre selon ses moyens. Ceci nous a amenés à éliminer des dépenses qui auraient

il suffisait d'une recommandation d'un échevin pour être définitivement casé dans un service municipal et obtenir ainsi une sécurité d'emploi quasi absolue. L'embauche du personnel de la ville se fait aujourd'hui selon des critères de compétence établis scientifiquement, et la Ville de Québec doit faire concurrence aux autres employeurs sur le marché du travail pour obtenir le personnel le mieux qualifié. Il lui faut donc payer des salaires concurrentiels qui tiennent compte des traitements versés pour des postes compara-

l'intention de les priver de leur gagne-pain.

Il faut par ailleurs prévoir, par suite des annexions futures de municipalités adjacentes à Québec, de nouveaux investissements pour les doter des mêmes services urbains dont jouit actuellement la population de Québec. Il ne doit pas y avoir, dans notre ville, de citoyens de seconde zone, ni de territoire défavorisé au point de vue des services.

La dette

Ceci m'amène à parler de la dette et du service

de la dette. Certains travaux de caractère permanent exigent des investissements considérables. La construction de l'usine de traitement d'eau au coût de \$7,000,000 dont \$3,500,000 payés par la ville; l'aménagement de la rivière St-Charles; certains travaux de voirie; la construction d'un garage municipal, et autres, nécessitent que leur coût soit réparti sur un certain nombre d'années et ainsi absorbé par les usagers actuels et futurs.

Il est donc nécessaire d'emprunter pour finan-

quement les intérêts; elle comprend aussi la contribution que la ville doit faire au fonds d'amortissement de sa dette et le rachat de certaines obligations. Ce dernier item équivalait au paiement d'une partie de la dette, tout comme les versements au fonds d'amortissement.

Emprunts à court terme

Il faut aussi tenir compte des emprunts à court terme nécessaires

pour les opérations courantes entre le moment où les avis de cotisation sont expédiés aux contribuables et celui où ces derniers paient leurs taxes.

De tout ceci, il ressort que l'administration financière d'une ville comme Québec est fort complexe et doit tenir compte de nombreux facteurs qui échappent souvent à l'attention du contribuable qui ne retient qu'une chose; l'obligation dans laquelle il se trouve de payer des taxes, et des taxes qui sont à la hausse.

Par contre, le contribuable oublie souvent qu'il lui est possible d'exercer une action positive sur le coût des services urbains que dispense sa municipalité, en faisant preuve de civisme, en payant promptement ses taxes, en observant scrupuleusement les règlements municipaux, en s'abstenant d'exiger des services préférentiels, en faisant sa part pour rendre agréables ses rapports quotidiens avec ses concitoyens.

Les administrateurs de la Ville de Québec, son Comité exécutif et son Conseil de ville, sont parfaitement conscients des problèmes financiers de leur municipalité et résolus à les résoudre. Ils doivent cependant pouvoir compter sur la bonne volonté et la collaboration de tous les citoyens pour y parvenir. J'ai bon espoir que nous parviendrons ainsi, d'ici trois ans, tout au plus, à produire des budgets équilibrés qui témoignent de l'excellence de notre administration.

Le Maire de Québec,
Gilles Lamontagne.
Québec, le 5 mars 1970.

L'éducation ne devrait pas être financée au niveau des municipalités

ajouté \$1,043,224 à notre budget, et à les limiter à \$71,000.

2,500 employés

Un examen du budget de la ville permet de constater que ce sont les salaires qui constituent la partie la plus importante des dépenses. Il faut noter que la ville de Québec compte environ 2,500 employés, permanents, réguliers et autres, pour répondre aux besoins de son administration et de tous ses services.

Le temps est passé où

bles dans le commerce et l'industrie. Et ce n'est que normal.

D'autre part, des considérations d'ordre humanitaire font que de nombreux employés embauchés il y a plusieurs années, alors que les critères de sélectivité n'étaient pas aussi exigeants, ont été maintenus en service malgré certaines déficiences. Le recyclage de ces employés n'est pas toujours possible. Leur présence sur la liste de paie ajoute au coût total des salaires, mais nous n'avons pas

La chance de votre vie! Un voyage aux frais de Broxodent

2 grands voyages à gagner.

SABENA
via les Lignes aériennes belges

Choisissez l'une ou l'autre de ces 4 destinations et invitez une personne à vous accompagner!

BRUXELLES PARIS
LA TUNISIE... l'inoubliable Costa Del Sol... le charme légendaire d'Athènes et des îles grecques... A vous de choisir! Chaque voyage dure 10 jours et comprend l'aller-retour et les correspondances, par les correspondances, par Sabena "pour plus de service". Plus les hôtels de première classe, les repas, les visites organisées et \$200. en allocation de dépenses.

ATHÈNES et les îles grecques

DJERBA

LA COSTA DEL SOL

La vie trépidante de Paris et de Bruxelles... le luxe et de Djérba, près des côtes ensoleillées de la Tunisie... l'inoubliable Costa Del Sol... le charme légendaire d'Athènes et des îles grecques... A vous de choisir! Chaque voyage dure 10 jours et comprend l'aller-retour et les correspondances, par Sabena "pour plus de service". Plus les hôtels de première classe, les repas, les visites organisées et \$200. en allocation de dépenses.

Pour recevoir plus de renseignements au sujet de ce concours, veuillez vous adresser aux comptoirs des pharmacies ou des magasins à rayons.

Broxodent accroche un sourire à vos lèvres.



BROXODENT de SQUIBB

Le bridge contrat

5819 A-1911
DISCRETION

Même si quelques années se sont écoulées, les principaux conseils de Cubertson demeurent toujours empreints de sagesse. Ainsi, en ce qui concerne la recherche d'une pénalité, son conseil est de vous abstenir de contrer si vous n'envisagez pas une chute d'au moins deux levés car il est fort possible que le déclarant ait averti de la distribution défavorable peut fort bien sauver une levée. Évidemment les levées envisagées à l'atout sont celles qui risquent le moins de se volatiliser, mais un tel danger peut encore exister si la force à l'atout est représentée par des cartes intermédiaires.

Donneur : Sud
Tous vulnérables

NORD
♦ D V 10
♦ A R 7 2
♦ R 9 4 2
♣ A 10

OUEST EST
♠ 8 6 ♠ 7 4 3 2
♥ V 10 8 6 5 ♥ 9 4 3
♦ 6 10 8 6 5 ♦ D V 10 3
♣ R 9 7 3 2 ♣ V 6

SUD
♦ A R 9 5
♦ D
♦ A 8 7 5
♦ D 8 5 4

NORD
♦ —
♦ R
♦ R 9
♦ —
EST
♦ —
♦ D V 3
♦ —
OUEST
♠ 10
♠ —
♠ R 9

Sud Ouest Nord Est
1-♠ passe 1-♥ passe
1-♠ passe 2-♣ (1) passe
3-5-A passe 4-5-A passe
5-♥ passe 6-♦ passe (2) passe

(1) Nord temporel afin de savoir si l'une des suites de son partenaire est redemandable, en ce cas la possibilité d'un grand chelem pourrait être envisagée. (2) Même s'il semble assuré de deux levées de ses atouts, d'excellentes raisons conseillent la discrétion. Tout d'abord il n'est pas impossible que N-S puissent convertir le contrat à l'une des autres suites et ainsi la main Est pourrait devenir

L'exode de Pouzzoles s'accroît encore

POUZZOLES (d'après UPI) — Pouzzoles n'est plus que désolation après l'exode massif de sa population effrayée par les mouvements désordonnés du sol et la proximité d'une éruption volcanique.

Le ministre des Travaux publics, Lorenzo Natale, a déclaré en fin de semaine que plus de 30,000 habitants, sur les 68,000 qui contenaient Pouzzoles ont fui la ville sous l'effet de la panique, la semaine dernière, après que des hommes de science eurent révélé qu'une mer de lave souterraine faisait pression sur la croûte terrestre à la hauteur de la ville et dans la région immédiate.

Selon un rapport de géologues, la terre se serait soulevée de près de trois pieds au cours des six derniers mois et le phénomène serait continuellement progressif. Des édifices se sont écroulés par suite du mouvement.

Quelques commerçants, qui avaient tenté un retour en fin de semaine, ont avoué que les activités commerciales étaient pratiquement nulles. "Tout ce que j'ai réussi à vendre aujourd'hui", déclarait un marchand de quincaillerie, "ce sont des cadenas." Ces cadenas sont vendus aux propriétaires en fuite qui gardent l'espoir de retrouver leurs immeubles intacts une fois "la terre redevenue ferme comme avant".

Comble de panique, les habit-

tants se sont réveillés un matin et ont "vu la mer en ébullition". Il s'agissait d'une fissure qui s'était pratiquée sous la surface de la mer, provoquant des bouillonnements sur l'eau. Les poissons ont été brûlés et empoisonnés, forçant les pêcheurs à abandonner leur métier, leurs barques... et leur ville.

Pouzzoles a l'aspect d'une ville fantôme avec ses portes et ses volets clos, ses marchés déserts, ses patrouilles de police assignées pour prévenir le désordre et ses files de voitures se faufilant hors de la ville avec leur chargement d'effets domestiques.

Le problème des évacués se pose avec une acuité accrue pour les autorités. Quelques-uns trouvent un asile dans les environs, d'autres se logent temporairement dans les hôtels et les maisons privées; enfin, les autorités distribuent des billets de train ou des sommes d'argent pour permettre à d'autres de rejoindre des parents.

Dans les villes voisines, les réfugiés ne sont pas toujours accueillis favorablement et ils se voient parfois fermer les portes au nez. Un propriétaire, partagé entre son souci d'humanité et sa marge de profit, avait donné à son épouse des instructions pour qu'elle accueille trois familles avec leurs enfants "mais qu'elle leur coupe l'électricité et tente de vider les lieux le plus tôt possible".

Manoeuvres militaires en Biélorussie

MOSCOU (AFP) — Des manoeuvres militaires de grande envergure auxquelles participent de très importantes forces armées soviétiques, notamment des unités de missiles, ont commencé en Biélorussie (République soviétique limitrophe de la Pologne) annonçant hier la presse soviétique.

Ces manoeuvres, qui portent le nom de "Dvina" se déroulent "dans des conditions géographiques et météorologiques exceptionnellement dures" sur des routes et dans des régions atteintes tout à tour par des chutes et des laves de neige, précipitent les journaux.

Sur l'ordre personnel du maréchal Andreï Gretchko, ministre de la Défense, les tentes ont été interdites; les troupes cantonnées en pleine forêt, dans des igloos "comme à la guerre". Le matériel lourd, chars, fusées et artillerie est acheminé "rapidement et secrètement" par voie ferrée sur les lieux de concentration. Plusieurs centaines d'auto-mitrailleuses lourdes avaient traversé Moscou, au cours des dernières nuits, se rendant d'une gare à l'autre.

Les unités militaires viennent "des profondeurs du pays", indiquent "Les Izvestia". Des avions géants "Antee" déversent "les uns après les autres" du matériel lourd sur les aérodromes proches des lieux de manoeuvre.

Le but officiel de ce déploiement de forces est de "vérifier et perfectionner l'entraînement militaire des troupes et l'efficacité opérationnelle des états-majors" et non pas, souligne la presse, de "se livrer à une démonstration militaire".

Les dernières grandes manoeuvres effectuées depuis deux ans par les forces armées soviétiques ont été les manoeuvres "Dniepr", en Ukraine, et celles appelées "Bouclier du ciel", qui ont précédé à l'intervention en Tchécoslovaquie.

M. Jean-Marie Fortin

Nous devons fournir des compétences francophones dans tous les domaines

par Laurent TREMBLAY

DOLBEAU — "Nous devons être en mesure de fournir dans tous les domaines de l'industrie,

Menaces de Papandreou contre Onassis et Niarchos

LONDRES (AFP) — Les milliardaires Aristote Onassis et Stavros Niarchos seront expulsés de Grèce et tous leurs biens confisqués si la junte au pouvoir à Athènes est renversée, a déclaré hier à Londres M. Andreas Papandreou, leader du mouvement de libération panhellénique.

Le fils de l'ancien chef du gouvernement grec, George Papandreou, qui prenait pour la première fois la parole en public dans la capitale britannique — a également demandé devant 2,000 auditeurs que "toutes les forces démocratiques d'Europe s'engagent dans le combat pour une Grèce libre... car la montée du totalitarisme en Europe porte avec elle la menace d'un nouveau Munich".

M. Papandreou a enfin critiqué une nouvelle fois les États-Unis et l'OTAN pour l'appui qu'elles apportent à la junte. Selon lui, la Grèce "est occupée par des hommes revêtus d'uniformes grecs mais armés de fusils américains, tandis que les services secrets grecs ne sont qu'un appendice de la CIA".

de la technique et du commerce une élite francophone compétente, consciente de sa mission et suffisamment nombreuse pour assumer, à tous les degrés, les responsabilités économiques et intellectuelles que le Québec moderne est en droit d'attendre d'elle".

C'est en ces termes que s'est exprimé, samedi après-midi, M. Jean-Marie Fortin, terminologue de l'Office de la Langue française à Québec, lors du colloque organisé par le Comité de diffusion du français du secteur de Dolbeau - Mistassini qui s'est tenu à l'école secondaire Jean-Dolbeau.

La Couronne reconnue en Pays de Galles

CARDIFF, Pays de Galles (AFP) — Les nationalistes sont désormais prêts à reconnaître l'autorité de la Couronne d'Angleterre sur un Pays de Galles autonome, membre du Commonwealth, abandonnant ainsi l'idée républicaine défendue jusqu'à présent par beaucoup d'entre eux.

Réunis samedi à Cardiff en conférence constitutionnelle, quatre cents délégués du "Plaid Cymru", le parti nationaliste gallois, ont en effet voté un amendement en faveur de la monarchie à condition que celle-ci repose sur le consentement populaire, traduit juridiquement par le statut d'autonomie.

Le conférencier a mentionné que dans l'enseignement technique et scientifique, qui se fait pourtant en français, les manuels sont souvent américains ou ce qui ne vaut guère mieux, traduits de l'américain. Il ajoutait qu'il n'y avait rien d'étonnant de constater que dans les milieux du commerce et de l'industrie l'anglais l'emportait sur le français ainsi que dans les milieux ouvriers où l'on se demande parfois si ce n'est pas un désavantage d'être francophone et que les immigrants se désintéressent au français et s'anglicisent.

Après avoir rappelé que le français s'est conservé chez nous, malgré deux siècles de régime anglais, pour demeurer la langue de travail de la majorité de la population, M. Fortin a déclaré qu'il n'y avait aucune raison de changer de langue maternelle même si l'on s'adonne à des activités d'ordre économique, commerciale ou scientifique. "Que l'on ne vienne pas opposer à ce droit élémentaire de la population, les prétendus impératifs du contexte nord-américain. Pas plus que le contexte européen, le contexte nord-américain n'est en mesure de justifier la généralisation d'une seule langue, d'une seule façon de penser et de raisonner", a souligné M. Fortin.

Le conférencier concluait en parlant du rôle de l'OLF (Office de la Langue française) ainsi que les BRDF (bureaux régionaux de diffusion du français), qui travaillaient au développe-

ment et à la promotion du français.

RECOMMANDATIONS

Diverses recommandations ont été faites dans les quelque 10 ateliers de travail ce qui permettra au Comité de diffusion du français du secteur de Dolbeau - Mistassini de pouvoir mieux préparer son programme d'action pour la prochaine année.

Parmi les principales décisions prises, soulignons que les participants insistent avec une semaine intensive de français; que des sous-comités de langue française puissent intervenir dans chaque paroisse au même temps que le CDF afin d'avoir une action plus étendue; que des tables-ronde soient organisées dans les postes de radio et de télévision afin d'aider à la promotion du français; effectuer un recrutement intensif afin de trouver des amis de langue française pour faire partie du CDF; qu'un comité spécial soit créé afin d'aider le monde du commerce; que dans les associations on puisse se pencher davantage sur l'importance du français.

M. Edmond Lévesque, président du CDF du secteur de Dolbeau - Mistassini, a dit que son mouvement entrerait dans les cadres de l'animation du bureau régional de la diffusion du français Saguenay - Lac-Saint-Jean, dont les responsables sont MM. Pierre Gamache, animateur et Germain Beauchamp, chercheur, qui assistaient d'ailleurs à cette journée d'étude.

Onassis et Niarchos investiront 820 millions de dollars en Grèce

ATHENES (AFP, UPI) — Les armateurs grecs Aristote Onassis et Stavros Niarchos vont investir respectivement 620 et 200 millions de dollars dans leur pays. Ces investissements sont destinés à financer divers complexes industriels, notamment d'aluminium et d'alumine à Mégare, des usines électriques et des chantiers de construction navale, annonce un communiqué du ministère grec de l'Information publié samedi.

Le contrat conclu avec M. Aristote Onassis lui accorde en échange le droit de construire

et d'exploiter une raffinerie de pétrole — la troisième — en Grèce.

L'accord négocié avec M. Stavros Niarchos, dont la signature est annoncée comme imminente, prévoit la concession de l'exploitation et l'extension de la raffinerie déjà existante d'Aspropyrgos.

Ce communiqué met fin à une lutte de plusieurs années entre les riches armateurs pour la concession de l'exploitation des raffineries de pétrole.

Au sujet de la "Pau de Arara"

CITE DU VATICAN (d'après AFP) — Alors que le cardinal Maurice Roy, président de la commission pontificale "Justice et paix", vient d'être saisi, par le Comité pour la paix de la commission, d'une nouvelle dénonciation de la torture au Brésil, "Civiltà Cattolica", organe de la Compagnie de Jésus, en Italie publie samedi un dossier fourni sur les tortures pratiquées, selon lui, au Brésil par diverses polices et, notamment, les "CCC" (Commando de chasse aux communistes).

La revue cite entre autres tortures la "Pau de Arara", qui fait reposer le corps uniquement sur les genoux et les bras des heures durant, les brûlures par des appareils électriques ou des cigarettes, les coups sur les doigts qui font éclater les ongles, l'isolement dans une sorte de puits durant 40 journées consécutives, le port continuel de menottes pendant deux semaines, etc...

"Civiltà Cattolica" donne des noms de victimes de ce "sinistre travail de l'escadron de la mort", ainsi qu'une liste de prélat brésiliens qui ont dénoncé ces pratiques. Dans cette liste on relève les noms des cardinaux Angelo Rossi, de Sao Paulo et Alfredo Scherer, de Porto-Allegre, de Mgr Felício-Cesar de Cunha-Vasconcelos, archevêque de Ribeirão-Preto, de Mgr Valdir Calheiros de Novais, évêque de Volta Redonda, du cardinal Eugenio de Araujo-Sales, archevêque de Salvador - de - Bahia, et de Mgr Luis-Gonzaga Fernandes, évêque auxiliaire de Vitória.

La revue rappelle enfin le message adressé le 14 février dernier par le pape Paul VI, dans lequel le souverain pontife invite ses auditeurs "à avoir le courage de rejeter toute passivité devant les maux qui affligent leurs frères, et à combattre les préjugés et les attitudes discriminatoires".

remplir et découper suivant le pointillé

Concours Courtoisie

LE SOLEIL
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

offre à ses lecteurs la chance de gagner
\$3,000.00

en certificats d'achats chez les marchands de leur choix annonçant régulièrement dans LE SOLEIL

(Une liste des annonceurs sera fournie à chaque gagnant.)

Chaque semaine durant 2 semaines, du 7 au 21 mars 1970.

25 prix de \$20.00 6 prix de \$50.00 2 prix de \$100.00
seront accordés

et les noms des gagnants seront publiés dans votre quotidien LE SOLEIL

Tous les coupons (ou fac-similés) que vous aurez expédiés seront accumulés pour les

Grands prix de la 3e semaine:
5 prix de \$100.00 et 1 prix de \$500.00
(Les gagnants devront répondre à une question)
Le tirage aura lieu le 26 MARS 1970.

Tous les jours vous trouverez 1 coupon de participation dans votre quotidien Le Soleil du Saguenay Lac-Saint-Jean. Vous devrez faire parvenir ces coupons ou fac-similés au bureau du Soleil du Saguenay Lac-Saint-Jean, 242 Riverin, Chicoutimi. Aucune preuve d'achat nécessaire. Vous pourrez également vous procurer des coupons de participation à nos bureaux de Chicoutimi, Jonquières et Alma.

Les employés du Soleil et les membres de leur famille ne sont pas éligibles.

NOM.....
ADRESSE.....
TÉL.....

MONSIEUR PERKINS

MANDRAKE, LE MAGICIEN

MUTT et JEFF

LE PETIT PEDRO

MARC DES BOIS

BATMAN et ROBIN

"Rébellion" à l'île des Chiens!

LONDRES (D'après AFP et AP) — Une nouvelle république vient de naître par acte unilatéral de séparation du giron de la Grande-Bretagne. C'est en effet hier soir, à 24 heures GMT, que la "rebelle" Ile minuscule, petite presqu'île située dans les eaux de la Tamise, a officiellement proclamé son indépendance.

La lettre de Nixon sur le Laos

Relâche de la tension politique

VIETNAME (d'après AFP, Reuters, UPI, AP) — La Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. ont reçu la lettre du président Richard Nixon concernant la crise laotienne. Cette lettre demande aux deux chefs d'Etat, Harold Wilson et Alexis Kossyguine, présidents conjoints de la conférence de Genève qui avait défini en 1961-62 le statut de neutralité du Laos, de chercher ensemble les mécanismes pour ramener la paix dans ce pays voisin du Vietnam, où les Américains sont déjà aux prises avec des opérations militaires d'urgence.

A Londres, on n'a pas caché la satisfaction du Gouvernement travailliste devant ce t'appui américain. Depuis un semaine déjà, Londres avait en effet en-

gagé auprès de Moscou des pourparlers jusqu'à lors restés sans réponses dans le but de geler les positions communistes au Laos en attendant une concertation. Maintenant, on espère à White Hall que Moscou répondra par une action concrète.

A Moscou, où on a admis avoir reçu la lettre, les autorités n'ont pas encore réagi, sauf pour manifester leur intention d'agir prudemment pour revenir à un "modus vivendi" acceptable pour tous, surtout pour leurs alliés communistes Lao et nord-vietnamiens.

Aux Etats-Unis, la lettre de Nixon à Londres et Moscou aura eu pour principale conséquence de faire tomber sensiblement la pression politique de l'opposition sur la Maison Blanche.

Les principaux adversaires de la politique asiatique de Nixon ont fait montre de sérieuses ré-

serves, en allant même jusqu'à dire que Nixon n'avait pas dit toute la vérité sur l'engagement militaire américain au Laos, et à rappeler qu'au début, en 1962, Washington avait seulement demandé de soutenir l'armée sud-vietnamienne à la demande de Saïgon.

Par ailleurs, sur le terrain, de violents accrochages le long des frontières laotiennes et cambodgiennes, plusieurs tirs de harcèlement et la perte de trois hélicoptères E.U. ont marqué les dernières 24 heures au sud-Vietnam. Ces actions ont coûté la vie de trois soldats, et causé des blessures à une soixantaine.

Enfin, le sénat sud-vietnamien a adopté en 3e lecture l'important projet de loi sur la réforme agraire qui doit permettre aux paysans de devenir propriétaires de la rivière qu'ils cultivent.

La presse américaine va jusqu'à prétendre qu'un ressortissant américain, installé près de Lausanne, jouerait le rôle de "trésorier" de la Mafia américaine en Europe et aurait la charge de veiller sur des fonds très importants, d'origine illicite, placés dans les banques suisses par des Américains.

Tout récemment, le tribunal fédéral de Lausanne instance judiciaire suprême de la Suisse, a confirmé une décision du tribunal de Zurich acceptant de communiquer à des enquêteurs américains un dossier ouvert contre un employé supérieur d'une banque suisse impliqué dans une affaire d'escroquerie au dépens de la défense nationale des Etats-Unis.

Le tribunal fédéral a estimé, dans ses attendus qui feront jurisprudence, que le secret bancaire ne peut être opposé aux dispositions du code de procédure pénale et qu'il n'interdit nullement aux banques de renseigner les autorités suisses quand celles-ci en font la demande. Il a également affirmé que la protection du secret bancaire ne peut être étendue à des intérêts qui ne sont pas dignes d'en bénéficier.

Le fisc américain s'en prend au secret bancaire suisse

GENEVE (d'après AFP) — Le traditionnel secret bancaire, gage de la prospérité des banques suisses, vient d'être atteint au flanc par le fisc américain, au grand désespoir des milieux financiers suisses.

La lettre de Nixon sur le Laos

Relâche de la tension politique

VIETNAME (d'après AFP, Reuters, UPI, AP) — La Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. ont reçu la lettre du président Richard Nixon concernant la crise laotienne. Cette lettre demande aux deux chefs d'Etat, Harold Wilson et Alexis Kossyguine, présidents conjoints de la conférence de Genève qui avait défini en 1961-62 le statut de neutralité du Laos, de chercher ensemble les mécanismes pour ramener la paix dans ce pays voisin du Vietnam, où les Américains sont déjà aux prises avec des opérations militaires d'urgence.

A Londres, on n'a pas caché la satisfaction du Gouvernement travailliste devant ce t'appui américain. Depuis un semaine déjà, Londres avait en effet en-

gagé auprès de Moscou des pourparlers jusqu'à lors restés sans réponses dans le but de geler les positions communistes au Laos en attendant une concertation. Maintenant, on espère à White Hall que Moscou répondra par une action concrète.

A Moscou, où on a admis avoir reçu la lettre, les autorités n'ont pas encore réagi, sauf pour manifester leur intention d'agir prudemment pour revenir à un "modus vivendi" acceptable pour tous, surtout pour leurs alliés communistes Lao et nord-vietnamiens.

Aux Etats-Unis, la lettre de Nixon à Londres et Moscou aura eu pour principale conséquence de faire tomber sensiblement la pression politique de l'opposition sur la Maison Blanche.

Les principaux adversaires de la politique asiatique de Nixon ont fait montre de sérieuses ré-

serves, en allant même jusqu'à dire que Nixon n'avait pas dit toute la vérité sur l'engagement militaire américain au Laos, et à rappeler qu'au début, en 1962, Washington avait seulement demandé de soutenir l'armée sud-vietnamienne à la demande de Saïgon.

Par ailleurs, sur le terrain, de violents accrochages le long des frontières laotiennes et cambodgiennes, plusieurs tirs de harcèlement et la perte de trois hélicoptères E.U. ont marqué les dernières 24 heures au sud-Vietnam. Ces actions ont coûté la vie de trois soldats, et causé des blessures à une soixantaine.

Enfin, le sénat sud-vietnamien a adopté en 3e lecture l'important projet de loi sur la réforme agraire qui doit permettre aux paysans de devenir propriétaires de la rivière qu'ils cultivent.

La presse américaine va jusqu'à prétendre qu'un ressortissant américain, installé près de Lausanne, jouerait le rôle de "trésorier" de la Mafia américaine en Europe et aurait la charge de veiller sur des fonds très importants, d'origine illicite, placés dans les banques suisses par des Américains.

Tout récemment, le tribunal fédéral de Lausanne instance judiciaire suprême de la Suisse, a confirmé une décision du tribunal de Zurich acceptant de communiquer à des enquêteurs américains un dossier ouvert contre un employé supérieur d'une banque suisse impliqué dans une affaire d'escroquerie au dépens de la défense nationale des Etats-Unis.

Le tribunal fédéral a estimé, dans ses attendus qui feront jurisprudence, que le secret bancaire ne peut être opposé aux dispositions du code de procédure pénale et qu'il n'interdit nullement aux banques de renseigner les autorités suisses quand celles-ci en font la demande. Il a également affirmé que la protection du secret bancaire ne peut être étendue à des intérêts qui ne sont pas dignes d'en bénéficier.

Décès

BERGERON — Est décédé le 8 mars à Chicoutimi à l'âge de 54 ans, M. Rosaire Bergeron, époux de dame Louise Tremblay du 1496, Boulevard Saint-Jean - Baptiste à Chicoutimi.

Décès

BOULIANNE — Est décédé à Chicoutimi le 7 mars à l'âge de 58 ans, M. Albert Boulianne, née Laurette Boucher du 350, rue Jacques - Cartier à Chicoutimi.

Décès

BOUYER — Est décédé subitement à Chicoutimi le 7 mars à l'âge de 60 ans, M. Paul Bouyer, fils de feu M. Ovide Coué et de feu dame Marie Beaulieu, demeurant chez sa demi-sœur Mme Joseph Perron, 92, rue Price Est, Chicoutimi.

Décès

DUFOR — Est décédé subitement à Chicoutimi le 7 mars à l'âge de 54 ans, M. Philippe Dufour, époux de dame Jeanne Girard du 1408 rue Ferland à Chicoutimi.

Décès

GIRARD — Est décédé le 7 mars à l'Hôtel - Dieu Saint - Michel de Roberval à l'âge de 51 ans et 9 mois, M. Benoit Girard, époux de dame Thérèse Brassard demeurant au Rang 7 à Saint - Léon.

Décès

GIRARD — Est décédé accidentellement à Saint - Léon, le 7 mars à l'âge de 8 ans et six mois, Régis Girard, fils de M. Benoit Girard et de dame Flore Brassard demeurant au Rang 7 à Saint - Léon.

Décès

BOUYER — Est décédé subitement à Chicoutimi le 7 mars à l'âge de 60 ans, M. Paul Bouyer, fils de feu M. Ovide Coué et de feu dame Marie Beaulieu, demeurant chez sa demi-sœur Mme Joseph Perron, 92, rue Price Est, Chicoutimi.

Décès

DUFOR — Est décédé subitement à Chicoutimi le 7 mars à l'âge de 54 ans, M. Philippe Dufour, époux de dame Jeanne Girard du 1408 rue Ferland à Chicoutimi.

Décès

GIRARD — Est décédé le 7 mars à l'Hôtel - Dieu Saint - Michel de Roberval à l'âge de 51 ans et 9 mois, M. Benoit Girard, époux de dame Thérèse Brassard demeurant au Rang 7 à Saint - Léon.

Décès

GIRARD — Est décédé accidentellement à Saint - Léon, le 7 mars à l'âge de 8 ans et six mois, Régis Girard, fils de M. Benoit Girard et de dame Flore Brassard demeurant au Rang 7 à Saint - Léon.

Décès

GIRARD — Est décédé accidentellement à Saint - Léon, le 7 mars à l'âge de 8 ans et six mois, Régis Girard, fils de M. Benoit Girard et de dame Flore Brassard demeurant au Rang 7 à Saint - Léon.

Décès

GIRARD — Est décédé accidentellement à Saint - Léon, le 7 mars à l'âge de 8 ans et six mois, Régis Girard, fils de M. Benoit Girard et de dame Flore Brassard demeurant au Rang 7 à Saint - Léon.

Décès

BOUYER — Est décédé subitement à Chicoutimi le 7 mars à l'âge de 60 ans, M. Paul Bouyer, fils de feu M. Ovide Coué et de feu dame Marie Beaulieu, demeurant chez sa demi-sœur Mme Joseph Perron, 92, rue Price Est, Chicoutimi.

Décès

DUFOR — Est décédé subitement à Chicoutimi le 7 mars à l'âge de 54 ans, M. Philippe Dufour, époux de dame Jeanne Girard du 1408 rue Ferland à Chicoutimi.

Décès

GIRARD — Est décédé le 7 mars à l'Hôtel - Dieu Saint - Michel de Roberval à l'âge de 51 ans et 9 mois, M. Benoit Girard, époux de dame Thérèse Brassard demeurant au Rang 7 à Saint - Léon.

Décès

GIRARD — Est décédé accidentellement à Saint - Léon, le 7 mars à l'âge de 8 ans et six mois, Régis Girard, fils de M. Benoit Girard et de dame Flore Brassard demeurant au Rang 7 à Saint - Léon.

Décès

GIRARD — Est décédé accidentellement à Saint - Léon, le 7 mars à l'âge de 8 ans et six mois, Régis Girard, fils de M. Benoit Girard et de dame Flore Brassard demeurant au Rang 7 à Saint - Léon.

Décès

GIRARD — Est décédé accidentellement à Saint - Léon, le 7 mars à l'âge de 8 ans et six mois, Régis Girard, fils de M. Benoit Girard et de dame Flore Brassard demeurant au Rang 7 à Saint - Léon.

Décès

BOUYER — Est décédé subitement à Chicoutimi le 7 mars à l'âge de 60 ans, M. Paul Bouyer, fils de feu M. Ovide Coué et de feu dame Marie Beaulieu, demeurant chez sa demi-sœur Mme Joseph Perron, 92, rue Price Est, Chicoutimi.

Décès

DUFOR — Est décédé subitement à Chicoutimi le 7 mars à l'âge de 54 ans, M. Philippe Dufour, époux de dame Jeanne Girard du 1408 rue Ferland à Chicoutimi.

Décès

GIRARD — Est décédé le 7 mars à l'Hôtel - Dieu Saint - Michel de Roberval à l'âge de 51 ans et 9 mois, M. Benoit Girard, époux de dame Thérèse Brassard demeurant au Rang 7 à Saint - Léon.

Décès

GIRARD — Est décédé accidentellement à Saint - Léon, le 7 mars à l'âge de 8 ans et six mois, Régis Girard, fils de M. Benoit Girard et de dame Flore Brassard demeurant au Rang 7 à Saint - Léon.

Décès

GIRARD — Est décédé accidentellement à Saint - Léon, le 7 mars à l'âge de 8 ans et six mois, Régis Girard, fils de M. Benoit Girard et de dame Flore Brassard demeurant au Rang 7 à Saint - Léon.

Décès

GIRARD — Est décédé accidentellement à Saint - Léon, le 7 mars à l'âge de 8 ans et six mois, Régis Girard, fils de M. Benoit Girard et de dame Flore Brassard demeurant au Rang 7 à Saint - Léon.

Chypre

Makarios échappe à un attentat

NICOSIE (d'après AFP, UPI) — La récrudescence des troubles à Chypre a été marquée en fin de semaine par un troisième attentat en quelques mois dirigé contre le chef politique et spirituel de la communauté grecque - chypriote, Mgr Makarios.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Chypre

Makarios échappe à un attentat

NICOSIE (d'après AFP, UPI) — La récrudescence des troubles à Chypre a été marquée en fin de semaine par un troisième attentat en quelques mois dirigé contre le chef politique et spirituel de la communauté grecque - chypriote, Mgr Makarios.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Chypre

Makarios échappe à un attentat

NICOSIE (d'après AFP, UPI) — La récrudescence des troubles à Chypre a été marquée en fin de semaine par un troisième attentat en quelques mois dirigé contre le chef politique et spirituel de la communauté grecque - chypriote, Mgr Makarios.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Chypre

Makarios échappe à un attentat

NICOSIE (d'après AFP, UPI) — La récrudescence des troubles à Chypre a été marquée en fin de semaine par un troisième attentat en quelques mois dirigé contre le chef politique et spirituel de la communauté grecque - chypriote, Mgr Makarios.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

Des déserteurs GI ont le mal du pays

STOCKHOLM (PA) — Les déserteurs américains réfugiés en Suède ont le mal du pays et parfois se laissent aller au crime, et rentrent aux Etats-Unis bien qu'ils aient vraisemblablement subi les rigueurs de la loi.

AVIS PUBLIC. Les principaux adversaires de la politique asiatique de Nixon ont fait montre de sérieuses ré-

APPEL D'OFFRES 69-70-2. La Commission scolaire de Jonière recevra jusqu'à 16.000 (soixante) heures p.m. (HEV) le 26 mars 1970 des offres sous enveloppes scellées pour l'achat de matériel.

APPEL D'OFFRES 70-AE-02. La Cité de Charlesbourg demande des soumissions pour l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égout, conformément aux plans AE-229, AE-230, AE-231, AE-232, AE-233, AE-234, AE-235, AE-236, AE-237, AE-238, AE-239 et AE-240, présentés par M. Michel Tremblay, ingénieur en chef de la Cité, et devant faire l'objet du CONTRAT 70-AE-02.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander des amendements à la Loi sur le plan d'urbanisme, chapitre 95 et notamment pour préciser la définition de certains termes contenus dans le projet de loi.

AVIS PUBLIC. Nous donnons avis public que la Ville de Québec, s'adresse à l'Assemblée Nationale, à sa prochaine session, pour demander

Après l'éclipse du samedi 7 mars

(D'après PC, UPI) — Il faudra vraisemblablement des semaines et plus sûrement des mois pour analyser la masse formidable d'informations télé-métriques recueillies samedi par plus de 32 fusées-sondes qui ont été lancées juste avant, pendant et juste après l'éclipse totale du Soleil.

C'est l'avis des savants qui ont préparé les expériences qui se sont déroulées et ont été menées à bien dans des circonstances aussi favorables que possible et avec un matériel doté des dernières découvertes en matière de technologie spatiale.

Des informations nouvelles, inédites, ou des confirmations des théories précédemment avancées, ont été recueillies notamment en ce qui concerne la météorologie, l'ionosphère et la physique solaire.

Ont été ainsi étudiés et mesurés: les variations du globe terrestre à la brusque interruption de son ensoleillement, les modifications de la température et des vents dans l'atmosphère moyenne, la formation d'ozone pendant une éclipse et enfin, parmi bien d'autres, le pouvoir de conducteur électrique de l'ionosphère qui reflète les ondes radio.

CANADIENS

Les savants canadiens ont lancé quatre fusées à 100 milles d'altitude à travers la voie de l'éclipse, dans une tentative d'améliorer les communications par radio et télévision dans l'espace.

Ils ont précisé que les expériences effectuées à East Quoddy, en Nouvelle-Ecosse, se sont déroulées presque parfaitement, mais que le travail d'analyse se poursuivra pendant six mois et peut-être un an.

Il leur a fallu plusieurs mois de préparation pour mettre au point tout le dispositif de lancement, dont le coût s'élève à

quelque \$325.000. Les informations recueillies sont pour le moment "emprisonnées" dans des rubans magnétiques et il faudra plusieurs mois pour les étudier. Les savants canadiens estiment que les renseignements ainsi recueillis seront d'une importance capitale pour le projet de satellites de communications que le Canada songe à établir dans le Grand Nord.

Il y eut quelques minutes de vives inquiétudes à East Quoddy lorsqu'un avion de patrouille aperçut un chaland soviétique et un cargo américain dans la région où devaient tomber les fusées. Ce ne fut que de courte durée cependant, car les navires eurent le temps de quitter la zone de danger après avoir été alertés par la garde côtière canadienne.

SAVANTS

D'autre part, une équipe de 30 savants soviétiques avait installé trente tonnes de matériel. Bien que se refusant à fournir des indications précises sur les travaux de ces savants, le professeur Nicolas Stechenko a affirmé qu'ils avaient réalisé douze expériences, dont les principales avaient trait à l'étude de la polarisation dans la couronne solaire.

De leur côté, treize savants français ont étudié, eux aussi, la couronne solaire, mesurant l'intensité et la polarisation des raies de fer ionisé dans celle-ci. Pour la première fois au cours d'une éclipse, les savants français ont tenté d'utiliser des caméras électriques.

Enfin, les spécialistes mexicains avaient orienté leur programme d'expériences sur la déviation des positions apparentes des étoiles autour du Soleil par le champ gravitationnel de l'astre. Ils ont également étudié l'absorption ionosphérique de la radio-émission cosmique et sa variation durant l'éclipse.

Nixon propose aux Américains un "Grand Tour" des planètes

KEY BISCAYNE (Floride) (AFP) — Le président Richard Nixon a proposé samedi à la nation américaine de préparer, à partir de 1972, le "Grand Tour" des planètes par des sondes automatiques américaines. Ce "Grand Tour" explorera dans la dernière décennie du siècle l'espace au alentours de Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton.

Ce nouveau défi spatial auquel le président des Etats-Unis a convié ses compatriotes a été lancé le jour même de la dernière éclipse solaire du 20e siècle, depuis la résidence florissante du président américain.

Dans la déclaration présidentielle rendue publique par la Maison Blanche, M. Nixon dit notamment que "la position des planètes à cette époque nous donnera une occasion unique pour lancer des missions spatiales qui pourront visiter plusieurs d'entre elles au cours

d'un seul vol de plus de 3 milliards de milles".

Faisant allusion dans la même déclaration au voyage d'équipages vers Mars, M. Nixon en parle comme d'un objectif à longue portée mais ne fixe aucune date approximative pour son déroulement. Par la même occasion, le président des Etats-Unis souligne qu'il est nécessaire de réduire substantiellement le coût des missions spatiales américaines.

Dans cette déclaration, qui rappelle un peu le "défi spatial"

du président John Kennedy, M. Nixon annonce que les Etats-Unis étaient en train de construire une grande station spatiale expérimentale qui sera prête dans quelques années. "Nous nous attendons à ce que l'homme travaille dans l'espace pendant des mois à un moment quelconque de la prochaine décennie", déclare-t-il.

La déclaration constitue un nouveau programme spatial en six points pour les Etats-Unis. Le président y insiste sur la nécessité d'accroître les "retombées" de la technologie spatiale en faveur de la météorologie des communications, du contrôle du trafic aérien, de l'éducation et aussi de la défense nationale.

Il insiste également sur un point: celui de la coopération internationale en déclarant notamment: "Nous encourageons grandement la coopération internationale en matière spatiale. Nos progrès seront plus rapides et nos réalisations plus grandes si toutes les nations

participent à cet effort, en contribuant aux ressources comme aux bénéfices."

Dans sa déclaration, le président Nixon ne fait qu'une brève allusion à la suggestion du vice-président Spiro Agnew, président du conseil national de l'espace faite après le succès d'"Apollo-11" en juillet et portant sur l'envoi d'un équipage américain sur Mars pour les années 1980. "Dans le cadre de ce programme", dit-il, "nous enverrons éventuellement des hommes explorer la planète Mars."

La déclaration du président insiste nettement sur la nécessité de réduire le coût global des missions spatiales. Il évoque aussi brièvement une autre suggestion de M. Agnew, celle de navettes spatiales ou d'engins spatiaux qui seraient à même d'être utilisés plusieurs fois pour des liaisons entre la terre et les stations orbitales, ou entre la terre et des stations installées sur la Lune, par exemple.

Fin d'une tradition "inhumaine"

TOKYO (AFP) — La vieille tradition qui veut que le capitaine d'un navire sombre avec son bâtiment ne sera plus respecté au Japon. Le ministère des Transports, devant l'indignation du public, a en effet édicté de nouvelles lois dissolvant tout doute à ce sujet et reléguant dans le passé cette coutume considérée comme inhumaine.

L'ancien code de la marine laissait encore place à des doutes et nombreux étaient les capitaines qui estimaient devoir rester à bord au péril de leur vie. Le nouveau texte précise que le "capitaine devra abandonner son navire en même temps que le dernier des membres de son équipage", alors que l'ancien disait: "Le capitaine ne devra abandonner son navire que lorsqu'il aura permis toutes les autres personnes bord de quitter le bâtiment".

EVOLUTION DE L'ECLIPSE — Ces photographies qui ont été prises samedi, à Norfolk, en Virginie, lors de la "nuit de midi", représentent cinq positions respectives de la lune par rapport au soleil.

(Téléphoto PA)

Un an après le départ du Général Le gaullisme s'implante dans les régions françaises

PARIS (d'après AFP) — Moins d'un an après le référendum sur la régionalisation, dont l'échec devait entraîner le départ du général de Gaulle, une légère progression de l'implantation régionale des gaullistes semble être le résultat le plus notable des élections cantonales dont le premier tour de scrutin a été tenu hier, dans toute la France, sauf Paris.

Cette progression est enregistrée par la plupart des observateurs comme le signe que les gaullistes, en tant que formation politique, survivent et progressent malgré la retraite du général, fondateur du mouvement.

Pour la première fois depuis le départ de l'ancien président de la République, quatorze millions d'électeurs, soit la moitié du corps électoral — ont été appelés à voter pour le renouvellement de la moitié des assemblées régionales chargées d'administrer les finances des départements. Ces élections, qui ont lieu tous les trois ans, sont traditionnellement "peu politiques": La personnalité des élus y compte en effet souvent plus que leur appartenance politique. De ce point de vue, le succès au premier tour de scrutin de la plupart des quinze ministres qui s'y présentaient est une première indication. On note à ce propos la brillante réélection de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Economie et des Fi-

nances, et l'élection facile de M. Olivier Guichard, ministre de l'Education nationale, qui s'est trouvé plébiscité sur la côte atlantique malgré la contestation dont il est l'objet à l'université de Nanterre et dans plusieurs autres établissements.

Il en a été également ainsi pour le ministre de l'Agriculture, Jacques Duhamel, centriste, qui a bénéficié de nombreuses voix paysannes malgré les difficultés que soulève sa politique dans les milieux ruraux.

D'une façon générale, le premier tour des élections qui viennent de se dérouler marque cependant une stabilité assez nette du corps électoral. Le parti communiste, qui est la seule formation politique à avoir présenté un candidat dans chacun des 1.672 cantons, semble, selon les premiers résultats connus, devoir abandonner, souvent au profit de candidats de la majorité, un certain nombre de sièges.

Ce glissement se retrouve à peu près uniformément chez toutes les formations politiques de la gauche, même si tous leurs leaders déclarent se féliciter des résultats des élections. Il est dû, pour la plupart des observateurs, au fait que les partis de l'opposition dont certains avaient conservé le pouvoir pendant des années jusqu'à l'arrivée du général de Gaulle en 1958 — n'ont pu renouveler leur personnel politique. Leurs

représentants dans les assemblées régionales ont les moyennes d'âge les plus élevées — entre soixante-cinq et soixante-dix ans — et résistent mal à la poussée de personnalités plus jeunes, venues aux affaires avec la cinquième République, qu'il s'agisse des gaullistes ou des républicains indépendants de M. Giscard d'Estaing. La percée encore discrète mais certaine des candidats du plus jeune des partis de gauche, le parti socialiste unifié, est également la preuve de cette tendance au renouvellement du personnel politique de la quatrième république.

Les résultats connus du premier tour de l'élection démentent les pronostics des organismes de sondage pour ce qui concerne la participation électorale. Celle-ci, de l'ordre de soixante pour cent, est relativement plus élevée que celle des précédents scrutins de ce genre. Le second tour de ce scrutin se déroulera dimanche, quinze mars, et permettra de pourvoir le quart environ des sièges qui restent aujourd'hui en ballottage. Il s'agira le plus souvent de duels entre candidats de la majorité et candidats de l'opposition. Les responsables du parti communiste et du parti socialiste ont en effet préconisé l'unicité de candidature au second tour de scrutin, le candidat de gauche le plus mal placé se retirant au profit du candidat le mieux placé.

Malgré les susceptibilités réciproques La rencontre Brandt-Stoph aurait lieu

BERLIN (d'après AFP) — L'idée d'une rencontre Brandt-Stoph en terrain neutre est apparue pour la première fois vendredi au moment où on se demandait dans les milieux officiels si la rencontre entre les deux chefs d'Etat allemands aurait lieu, ou si les susceptibilités protocolaires réciproques allaient empêcher cette rencontre qui pourrait donner à l'histoire un tournant nouveau.

Les deux fonctionnaires chargés de préparer cette rencontre entre le chancelier de l'Allemagne fédérale, Willy Brandt, et le président du conseil est-allemand, Willi Stoph, se retrouveront aujourd'hui pour la quatrième fois à Berlin — Est. Les trois premières séances de travail ont duré quelque treize heures au total, mais l'accord sur le protocole, notamment sur l'iti-

néraire de M. Brandt, n'est pas intervenu.

Malgré ces difficultés d'ordre secondaire, on s'attend à une reconnaissance réciproque de la R.D.A. et de la R.F.A. C'est du moins l'avis du vice-président du Parti social démocrate ouest-allemand, M. Herbert Wehner, qui parle des "deux parties de l'Allemagne, comme des réalités issues de la guerre".

Des deux côtés, on s'est abstenu en fin de semaine de déclarations fracassantes qui auraient pu aggraver la tension actuelle, tant est grande l'espérance que les pourparlers préparatoires aboutissent. Dans le groupe de M. Brandt, à Bonn, on parle de "patience extrême".

ECHANGE D'ESPIONS — Par ailleurs, les gouverne-

ments d'U.R.S.S. et de la R.D.A. auraient proposé à celui de Bonn un échange d'espions, croit-on savoir, à partir d'un article en ce sens du journal "Sunday Times". Le journal affirme, sous la signature de son correspondant en Allemagne fédérale que l'Union soviétique et l'Allemagne de l'Est seraient prêts à "payer un bon prix" pour obtenir la mise en liberté de deux femmes et d'un homme arrêtés la semaine dernière en Allemagne occidentale. Le journal rappelle encore que les trois suspects n'ont pas fait l'objet d'une inculpation.

Le "Sunday Times" soutient que si le marchandage se fait, ce sera après que les trois présumés espions auront été traduits en justice en Allemagne de l'Ouest.

SIMPSONS-SEARS

LA SEMAINE DU POUAPON

SE CONTINUE JUSQU'AU 14 MARS!

1) L'ENSEMBLE!
Rég. 79.96

59⁹⁹



LIT ET MATELAS!

2) Lit seul à 12 barreaux rapprochés. 3 positions ajustables. "Posture-Matic".
Rég. 49.98 **39⁹⁸**

3) Matelas seul 27x52 pouces traité Sani-Gard. Mousse double épaisseur.
Rég. 29.98 **27⁹⁹**

4) POUSSETTE ROBUSTE
Rég. 26.98 **21⁹⁹** ch.

5) JOLLY JUMPER!
Rég. 9.98 **7⁹⁹** ch.

6) CHAISE COLONIALE!
Rég. 34.98 **26⁸⁸** ch.

7) COUCHES "CURITY"!
Rég. 4.49 **3⁶⁶** douz.

8) COUCHES A JETER!
Rég. 1.59 **1⁵⁹** emb.

9) LIT POUR L'AUTO!
Rég. 13.98 **9⁹⁹** ch.

10) ENS. "PLAYTEX"!
Rég. 10.95 **7⁴⁹** ens.

11) BAIGNOIRE
Rég. 1.98 **1⁶⁶** ch.

12) SEAU A COUCHES
1⁶⁶ ch.

13) PIQUES VINYLE!
Rég. 1.19 ch. **2 pour 1⁸⁸**

14) COUVERTURE THERMALE!
2⁶⁶ ch.

POSTEZ CE COUPON DES AUJOURD'HUI!
VEUILLEZ COMMANDER PAR NUMERO!

NUMEROS	QUANTITES	COULEURS	PRIX

Comptant Compte courant P.S.L.